L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1396 - VENDREDI 21 OCTOBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Vendanges 2016

30 % de pertes en volume



Gel, grêle, mildiou… l'année a été compliquée pour les vignerons. L'exercice de communiquer sur le millésime l'était tout autant. Le 7 octobre à Beaune, le BIVB se prêtait à cet exercice devant les médias. 2016 est jugé «qualitatif» et s'annonce «cher». Négociants et vignerons en conviennent avec 30% de pertes de récolte sur la Bourgogne. Si certains vignobles sont néanmoins «agréablement surpris», nombre de vignerons font face à des situations économiques «graves».

Page 20

Encart: Catalogue Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Anciens exploitants de la FDSEA

Convivialité, mais pas seulement



Nièvre

› Marché au cadran de Moulins-Engilbert

Analyse locale d'une conjoncture mondiale



Yonne

› Aujourd'hui et demain à Avallon

Le concours charolais fait son retour







Sommaire

Côte d'Or
04 • Tribune de Fabrice Faivre: *Où va-t-on ?*
05 • Anciens exploitants de la FDSEA: Convivialité, mais pas seulement
06 • Juridique: Des informations sur le fermage 2016
07 • Ferme Côte d'Or: L'élevage et ses territoires à l'honneur
08 • Massifs forestiers: Le Val Suzon, une forêt d'exception

Nièvre
09 • Origine France: La FDSEA et Carrefour impulsent le «Manger Français» dans la Nièvre
10 • Marché au cadran de Moulins-Engilbert: Analyse locale d'une conjoncture mondiale
11 • Sommet de l'élevage: Le sommet de l'élevage comme vous ne l'avez jamais vu…

Yonne
12 • Syndicat Charolais de l'Yonne: Concours charolais d'Avallon
13 • Innov'Action: Deux systèmes «gagnant gagnant»
14 • Assemblée nationale: Le levier de la fiscalité pour aider l'agriculture
15 • Changement climatique: L'agriculture «porteuse de solutions»

Bourgogne et ailleurs
16 • Concours national adultes: La charolaise de retour au Sommet
17 • Culture Viande: Les industriels cherchent la parade

Filières
18 • Élevage Big Data: Un logiciel pour piloter ses données en élevage de porcs
19 • Cultures Terres Inovia: Désherbage du pois d'hiver
20 • Viticulture Vendanges 2016: 30 % de pertes en volume

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

CDD de moins de 3 mois

Le versement santé, une alternative à l'obligation de couverture collective santé

L'avancement des vendanges et les modalités dérogatoires en 2016 concernant la complémentaire santé obligatoire nécessitent des précisions pour une bonne mise en œuvre de cette nouvelle réglementation.

En effet, en 2016, les démarches pour les vendanges ont été rendues plus complexes que d'ordinaire avec d'une part, des modalités dérogatoires mal connues des employeurs et d'autre part, l'attente de l'aménagement du titre emploi simplifié agricole (TESA WEB) intégrant le versement Santé.
Pour rappel, la loi du 14 juin 2013 a généralisé l'obligation pour l'employeur de mise en place pour ses salariés d'une couverture santé obligatoire.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2016, les employeurs ont l'obligation de proposer à tous leurs salariés une couverture complémentaire santé collective pour laquelle ils participent au financement à hauteur d'au moins 50 %.

Cependant, le versement santé ou «chèque santé» se substitue au financement de la couverture collective et obligatoire santé pour les salariés en contrats courts ou à temps très partiel, sur leur demande, sous réserve qu'ils justifient d'une couverture par un contrat responsable (respect du parcours de santé).

En résumé, pour les contrats de moins de trois mois, 3 situations peuvent se présenter :
• soit le salarié dispose d'une complémentaire santé personnelle suivant un parcours de soin responsable, dans ce cas, il peut demander une dispense d'affiliation à la complémentaire santé et peut solliciter le versement santé (= chèque santé) qui correspond à une contribution de l'employeur au financement de sa complémentaire santé ;
Comme ce chèque santé est prévu pour compenser les cotisations qui ne sont pas versées aux salariés qui y dérogent : le calcul du versement est fonction de la cotisation versée par l'employeur et de la situation contractuelle du salarié. Le calcul du montant est proratisé au regard de la cotisation à la complémentaire obligatoire collective.
• soit le salarié fait partie des cas de dispense prévus par la loi ou par convention collective (au titre de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), il bénéficie déjà d'une aide à l'acquisition d'une assurance complémentaire en matière de santé (ACS), d'une couverture collective obligatoire, y compris en tant qu'ayant droit, d'une couverture complémentaire donnant déjà lieu à une participation financière), dans ce cas, aucune contribution employeur au titre du versement n'est exigible.
• soit le salarié n'est pas couvert, l'employeur doit l'affilier à la complémentaire santé. Cependant, à titre dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2016, il est également prévu la possibilité pour l'employeur de déclencher le recours à ce versement sur décision unilatérale1196069523 pour les CDD, contrats de missions et salariés à temps partiel d'au plus 15 heures par semaines.ors de sa demande de dispense, le salarié devra fournir un justificatif de son organisme assureur précisant qu'il est déjà couvert à titre individuel par un contrat complémentaire santé responsable.
Les services de l'État et les Mutualités Sociales Agricoles (MSA) se tiennent à disposition pour faciliter les démarches des employeurs.
Plus d'information sur http://www.msa.fr/lfr/employeurs/generalisation-complementaire-sante

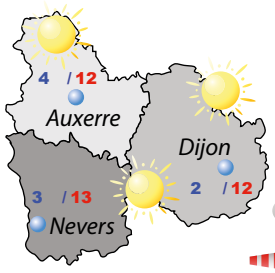
COMMUNIQUÉ DRAAF
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 21 octobre au 30 ocobre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 21 Octobre

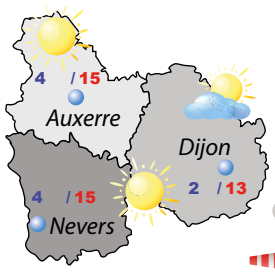


Ensoleillé
Le soleil sera bien présent pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Céline
Soleil : 08:15 - 18:48
Lune : 23:34 - 14:02

Samedi 22 Octobre

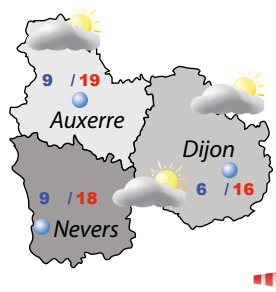


Beau temps
Un temps agréable s'annonce, avec quelques nuages de beau temps. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Elodie
Soleil : 08:16 - 18:46
Lune : N.C. - 14:51

Dimanche 23 Octobre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud 20 km/h

St J. de Capistran
Soleil : 08:18 - 18:44
Lune : 00:37 - 15:33

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Octobre :
De belles éclaircies ce lundi. De nombreux nuages en perspective pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 12 à 15 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Octobre :
Un temps agréable et bien ensoleillé pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Social

La MSA en première ligne face à la crise

Entre une crise agricole persistante et un État qui se serre la ceinture, la MSA est inquiète des répercussions économiques et humaines chez les agriculteurs, ainsi que des dégâts collatéraux pour les salariés de toute la filière agricole.



Revenus en baisse, emploi salarié en recul, demandes de prestations sociales croissantes... le nombre d'appels au numéro de soutien Agri'écoute explose. Dans ce contexte, la MSA est en première ligne et doit pourtant assurer sa mission.

« *On n'a jamais vu une telle situation depuis l'après-guerre*», s'inquiétait Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de MSA (CCMSA) à l'occasion d'une conférence de presse le 11 octobre. Alors qu'il craignait, en juin dernier, que «*la cocotte n'explose*», il constate aujourd'hui une «*résignation complète*» des agriculteurs. Les chiffres de la MSA sont éloquents : les revenus sont en baisse, l'emploi salarié également, les demandes de prestations sociales augmentent et le nombre d'appels au numéro de soutien Agri'écoute explose. Dans ce contexte, la MSA, «*accompagnateur social*» des agriculteurs est «*en première ligne*». Elle doit pourtant assurer sa mission dans un contexte de réduction de ses effectifs et avec un soutien financier public limité.

Revenus et emplois salariés en chute

Selon les données de la MSA, alors qu'ils n'étaient que 18% en 2014, 30% des agriculteurs ont déclaré, pour 2015, un revenu professionnel annuel inférieur à 4 248 EUR ; cette somme représentant 11% du plafond annuel de la Sécurité sociale en deçà de laquelle les agriculteurs peuvent prétendre à un report de leurs cotisations sociales. Et au regard des mauvaises récoltes de cet été, Pascal Cormery s'attend à des résultats financiers plus catastrophiques encore pour 2016.

Les données relatives à l'emploi constituent également un indicateur de la santé défaillante des trésoreries des agriculteurs: «*le nombre de contrats de travail en cours à la fin du 3e trimestre 2015 […] est lui aussi en recul de 1,6%*», indique la MSA. «*Le régime agricole n'avait pas connu un tel niveau de baisse depuis le 3e trimestre 2010*». Là encore, Pascal Cormery s'attend à pire : les faibles récoltes vont avoir des répercussions sur l'activité salariée dans les exploitations agricoles, mais également dans la transformation.

Recours aux dispositifs d'aide

Dans ce contexte, et alors que Santé Publique France vient de publier un rapport sur la surmortalité par suicide dans le milieu agricole (1), la CCMSA a constaté une forte hausse des appels vers son dispositif d'écoute téléphonique mis en service en octobre 2014. Une hausse que Michel Brault, directeur général de la CCMSA, estime à 30%. «*1 700 appels ont été reçus au cours du 1er semestre 2016 ; avec une baisse importante, cependant, au cours des mois de mai et juin*», a-t-il annoncé.

«*Les agriculteurs, d'habitude réticents à entamer les démarches de demande de la prime d'activité et du revenu de solidarité active (RSA), selon Pascal Cormery, sont désormais demandeurs. «25 400 foyers d'exploitants agricoles ont bénéficié de la prime d'activité en juillet 2016, soit 61 800 personnes couvertes pour un montant de 207 euros par mois et par foyer*», indique la CCMSA. Chez les salariés agricoles, ce sont 52 240 foyers, soit 105 800 personnes qui ont reçu une prime d'activité de 154 euros par mois en moyenne.

Des moyens insuffisants pour la MSA

Les services de la MSA sont de plus en plus sollicités. Pourtant, les ministères de tutelle ont exigé, dans la convention d'objectifs et de gestion validée en avril dernier, une suppression de 1 300 postes. Le personnel de la MSA se retrouve en surcharge d'activité, explique la CCMSA, notamment pour les demandes de RSA. Alors que l'État veut tendre à la dématérialisation des démarches, la MSA constate qu'au cours des trois derniers mois, plus de 50% des demandes des agriculteurs ont été réalisées par dossier papier, au lieu de 10 % habituellement, témoigne Michel Brault. Les moyens humains pourraient également venir à manquer dans le cadre du Pacte de refinancement des exploitations agricoles présenté le 4 octobre par Manuel Valls. Dans son volet social, le plan prévoit la mise en oeuvre de «*rendez-vous prestations MSA*» pour informer les agriculteurs des dispositifs dont ils peuventbénéficier.

«*Les aides financières de l'État semblent également légères à la CCMSA. Manuel Valls a annoncé une enveloppe de 4 Meuros pour financer*» un remplacement temporaire pour les agriculteurs qui sont en situation d'épuisement professionnel. Or, une semaine de service de remboursement coûte déjà 1 000 euros a affirmé Pascal Cormery. L'enveloppe devrait de fait se vider bien vite.

«*Dans ces conditions, la MSA voit le moral des salariés des organismes agricoles (assurances, banques, centre de gestion) affecté, car ils ont un «sentiment d'impuissance» à l'égard des agriculteurs en difficulté. Bref, les remous de la crise économique qui frappe les agriculteurs se font sentir dans tout un pan d'activité*».

BB

La MSA attire l'attention sur le financement de la RCO

Décidées en 2013, les mesures qui permettent de revaloriser les petites retraites agricoles, à savoir l'attribution de points gratuits de RCO (Retraite complémentaire obligatoire) et la garantie d'atteindre au moins 75 % du Smic pour une carrière complète, n'ont pas été financées par la solidarité nationale, comme souhaité par la MSA, mais sur la retraite complémentaire. « *En 2017, on aura mangé toutes les réserves*», alerte Michel Brault, directeur général de la MSA. Le déficit cumulé atteindra ainsi 154,9 millions d'euros en 2016. L'organisme craint que ces mesures soient finalement financées par un relèvement des cotisations RCO qui rendraient le régime beaucoup moins attractif, et demande pour éviter cela un financement complémentaire assurant l'équilibre du régime.

En bref

ATR Premiers versements à partir du 17 octobre

Le ministère de l'Agriculture a annoncé le versement, à partir du 17 octobre, d'une avance de trésorerie remboursable (ATR) 2016 aux agriculteurs qui en ont fait la demande, soit un peu plus de 250 000 agriculteurs. 4,6 milliards ont normalement été versés sur les comptes de 206 000 agriculteurs, et 635 millions d'euros supplémentaires seront versés le 21 octobre à 27 000 agriculteurs supplémentaires. Cette ATR comprend les aides découplées, les aides couplées bovines et l'ICHN. Les agriculteurs qui n'ont pas encore effectué leur demande peuvent encore le faire via Télépac. Ils recevront normalement leur ATR quatre semaines plus tard.

CETA Interbev appelle toujours le gouvernement français à boycotter l'accord

L'interprofession des filières viandes, Interbev, «*appelle le gouvernement et l'ensemble des parlementaires français à s'opposer fermement*» à la signature par les ministres européens du commerce de l'accord économique entre l'Union européenne et le Canada (CETA), le 18 octobre. Dans un communiqué du 17 octobre, l'interprofession explique que le CETA est «*en totale contradiction avec les attentes des consommateurs français*». De plus, «*la Commission européenne n'a proposé aucune étude d'impact du CETA sur le secteur de la viande bovine*», observe Interbev. «*Or cet impact est primordial à anticiper*».

Agro-alimentaire Vers une dégradation du commerce extérieur en 2016

«*Avec la baisse des prix et la baisse des productions, la France n'aura pas les mêmes résultats*» financiers en 2016 par rapport à l'an passé, a annoncé Stéphane Le Foll au sujet du commerce extérieur. Il évoque une baisse des échanges de l'ordre de «*300 millions d'euros sur les céréales et de 150 millions sur le lait*». Mais, selon lui, «*il faut regarder ce qui a été structurant. Nous avons su mieux nous organiser. […] Nous avons des structures plus adaptées au besoin des entreprises françaises*». Il a évoqué la difficulté des professionnels «*à se rassembler sous une même bannière à l'export. Dans la filière porcine, je me fâcherais et dans la filière bovine, je me fâche tous les jours !*». Il est revenu également sur les cahiers des charges, parfois pris comme des contraintes handicapantes, alors qu'ils sont «*un atout qu'il faut transformer en valeur*» à l'internationale.

Tribune de Fabrice Faivre, président de la FDSEA21

Où va-t-on ?

Il y a quinze jours, le ministère de l'Agriculture a publié son *«pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles»*.
Ce plan est particulièrement décevant, puisqu'à part un fond de garantie public permettant d'octroyer 1,5 milliards d'euros de prêts, rien de nouveau, que des mesures déjà existantes. Concrètement, il va falloir se débrouiller avec les banques, les O.S. et les différentes OPA pour faire face à ce séisme sans précédent.
L'État est aux abonnés absents et ce ministre, qui déteste les céréaliers, est fidèle à ses convictions.
Rappelons la dernière réforme de la PAC avec sa cohorte d'aberrations (surprime des 52 premiers hectares, maintien de l'historique pour l'aide verte, impossibilité de souscrire une MAE faute de budget, etc)

Mais une autre catastrophe nous attend : la révision de l'arrêté phytos.
La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, à la botte des associations environnementales, ne représentant pourtant qu'eux-mêmes, a décidé de laisser une trace de son passage au gouvernement. Son projet est de ne plus utiliser de phytos sur 20 m de large autour des habitations, des haies, des bois, des fossés et de tout point d'eau. Résultats des courses, un retrait de quatre millions d'hectares de la production en France, rien que ça !

A-t-elle mesuré l'impact économique que cela peut générer ? J'imagine déjà la réaction de nos amis viticulteurs qui vont voir des surfaces des plus grandes appellations retirées du circuit, alors qu'il y a une forte demande pour ces vins prestigieux.
Tout ça pour faire plaisir aux écolos-bobos et autres djihadistes verts à la veille des élections.
Une fois de plus, la qualité du travail et les efforts faits par les agriculteurs français sont totalement occultés. Alors que tous les grands pays céréaliers cherchent à augmenter leur production pour faire face à l'accroissement de la population mondiale à une demande de plus en plus importante (nous serons neuf milliards d'êtres humains en 2050) ; nous en France, nous allons faire d'autre choix, au nom de l'idéologie et du dogmatisme, pour satisfaire 1,5% de l'électorat français, au mépris des paysans et de l'économie agricole. Pauvre France !
Après avoir mis la région Poitou-Charentes en quasi cessation de paiement, Ségolène Royal va ruiner l'agriculture française et affamer le peuple.
Par conséquent, à la vue de ces griefs, nous informerons Madame la Préfète de Côte d'Or et de la région Bourgogne-Franche-Comté que Madame la Ministre de l'Environnement est interdite de séjour en Côte d'Or sous peine de mouvement de foule important pouvant générer des perturbations.
À bon entendeur !



FABRICE FAIVRE, PRÉSIDENT DE LA FDSEA21

▶ Réaction

«Un lissage par le bas»

Le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ne se satisfait aucunement du nouveau plan d'aide aux agriculteurs : *«Je ne suis pas déçu pour autant car je n'en attendais pas plus de ce Gouvernement qui délaisse totalement l'agriculture. Franchement, ce qui vient de sortir ne vaut rien, c'est zéro. C'est un lissage par le bas et ce n'est pas cela qui sauvera notre agriculture. C'est typiquement français : l'État va cautionner les prêts des agriculteurs qui sont proches de la sortie. Des prêts, des prêts et en encore des prêts ! Il nous faudrait des aides directes en cette année si exceptionnelle en tous points. Les États-Unis, eux, n'ont pas hésité à mettre sept milliards sur la table pour aider ses exploitants face aux bas prix. Chez nous, il n'y a rien du tout. Et il n'y a pas de réel plan social dont certains auraient vraiment besoin. Il n'y a rien non plus pour ceux qui s'en sortent encore un peu mais qui rencontrent de plus en plus de difficultés : l'agriculture, de ce fait, va continuer de s'enfoncer».*

Élevage

La FDSEA donne rendez-vous à tous les éleveurs

Situation difficile, manque de perspectives économiques, incertitudes concernant la Pac actuelle et à venir, contraintes réglementaires…Les obstacles sont nombreux mais la FDSEA ne baisse pas les bras. De nombreux chantiers sont en cours. Qu'il s'agisse du prix avec la mise en œuvre de la démarche cœur de gamme, du travail mené pour obtenir le maintien d'un certain nombre de communes aujourd'hui exclues injustement des zones défavorisées simples ou de l'obtention de mesures d'urgence pour passer le cap, la FDSEA ne lâche rien. La commission viande bovine de la FDSEA travaille chaque jour à rendre meilleure la situation de tous les éleveurs. Cela n'est peut-être pas visible dans le quotidien de chacun mais les acquis sont réels et concrets. Nous sommes nombreux à nous interroger et à douter de la conduite à tenir. Pour ma part, je suis certain que c'est en restant unis que nous trouverons des solutions durables.
Aussi, comme instaurée depuis quelques années, une réunion *«spéciale élevage»* est organisée le 28 octobre prochain afin de faire un point sur la situation, les avancées et le travail qu'il reste à faire. Cette rencontre, ouverte à tous, doit surtout être l'occasion de nous retrouver et d'échanger autour de nos problématiques communes. Je souhaite sincèrement y retrouver un maximum d'entre vous.
Réunion ouverte aux éleveurs le 28 octobre à 9h30 à la Salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois.

DOMINIQUE GUYON,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BOVINS VIANDE DE LA FDSEA







Anciens exploitants de la FDSEA

Convivialité, mais pas seulement

La section des anciens exploitants de la FDSEA21 a tenu son assemblée générale au nord de Dijon.



Suzanne Ferrand, au micro, a présidé la réunion. Participaient notamment à cette assemblée : les présidents Vincent Delatte (Crédit Agricole), Vincent Lavier (Chambre d'agriculture), Fabrice Faivre (FDSEA), Brigitte Fleury (Groupama) et les députés Kheira Bouziane et Rémi Delatte. Le docteur Jean-Jacques Laplante, directeur adjoint de la MSA de Franche-Comté, est intervenu sur le bien vieillir.

C'était l'un des grands moments de l'année, celui où le plus grand nombre d'adhérents se rassemblent, reviennent sur les temps forts des derniers mois et évoquent les futurs projets. L'assemblée générale de la section des anciens exploitants de la FDSEA de Côte d'Or a réuni près d'une centaine de personnes lundi 10 octobre à Varois-et-Chaignot. La présidente Suzanne Ferrand a tout d'abord fait part d'un grand esprit de compassion envers les actuels exploitants : *«2016 est une année maudite et nous, les anciens, sommes consternés et tristes devant de telles difficultés rencontrées par nos successeurs»*. La retraitée côte d'orienne a ensuite enchaîné avec le quotidien des anciens -guère mieux lotis- en trouvant un point commun avec les agriculteurs encore en activité : *«nos faibles retraites suffisent à peine pour vivre et payer nos charges. Que nous soyons actifs ou retraités, l'État nous ampute de taxes et d'impôts chaque jour! C'est la récompense de ceux qui travaillent»*. Dans pareil contexte, Suzanne Ferrand a rappelé les précieux avantages d'une adhésion à la section, en l'occurrence des commandes groupées de fioul à prix réduits, l'appui de juristes spécialisés en droit du travail et en droit rural, des tarifs préférentiels au journal Terres de Bourgogne et à des formations, des avantages chez Groupama et diverses réductions pouvant atteindre 50% grâce à la carte Moisson. La présidente des anciens exploitants a également rappelé l'échéance de 2017 avec les élections FDSEA dans les différents cantons : *«notre section sera elle aussi renouvelée. Nous voulons recruter de jeunes retraités pour soulager les plus anciens. Plusieurs réunions seront organisées par petites régions à Pouilly-en-Auxois, Châtillon-sur-Seine, Is-sur-Tille, Champdôtre voire même à d'autres endroits en fonction des demandes»*. Suzanne Ferrand a insisté sur la nécessité des retraités agricoles d'être représentés dans les différentes instances, notamment dans le tout nouveau conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie : *«il en va de la défense de nos droits et de la préservation du milieu rural en matière de santé et de lieu de vie»*. Point fort de la section des anciens exploitants, la partie convivialité a été longtemps abordée avec l'organisation de voyages et de diverses sorties. La visite des installations de Cérévia est prévue l'an prochain à Fos-sur-Mer, tout comme la découverte de Marseille et de l'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Un séjour au Portugal, en Islande, dans la Baie de Somme ou en Bavière sera organisé avec les anciens exploitants de Saône-et-Loire.

AURÉLIEN GENEST



Une centaine de personnes se sont déplacées au cours de cette journée. La section compte environ 350 adhérents.

Le RSA plus élevé que les retraites des agricultrices !

Paul Billonnet est intervenu en cours de cette réunion. Le président de la section régionale des anciens exploitants a regretté la faible -voire inexistante- évolution des retraites agricoles, pointant une nouvelle fois du doigt les inégalités entre différents régimes de retraites : *«Il n'y a pas grand chose de nouveau dans nos retraites alors que nos charges, elles, continuent de progresser d'une année sur l'autre.*



Elles grignotent un peu plus chaque année notre pouvoir d'achat. Nous voyons régulièrement nos factures d'assurances, de chauffage, d'eau, d'électricité, de même nos impôts locaux grimper inexorablement. En plus de ne pas évoluer, nos retraites agricoles sont toujours les plus basses existant dans notre pays. Le rapport annuel du conseil d'orientation des retraites de juin 2016 est édifiant. La retraite moyenne des retraites du régime général est de 1740 euros, celle des fonctionnaires d'État atteint 2 520 euros. Celle des agriculteurs plafonne à 710 euros, répartis comme ceci : 850 pour les hommes et seulement 570 pour les femmes.

Nous pouvons noter, au passage, que le RSA vient d'augmenter de 2% au 1er septembre, soit une hausse de 9% en quatre ans. Le RSA s'élève à 585 euros par mois pour une personne seule, c'est-à-dire un peu plus que la retraite moyenne de nos épouses ! A chacun d'apprécier... Nous ne disons pas que le montant de ce RSA est trop élevé, nous disons juste qu'une agricultrice qui a travaillé dur depuis son plus jeune âge et jusqu'à épuisement de ses forces, devrait être en droit de bénéficier d'une pension au moins égale à cette allocation pour vivre».



▸ À noter

Recherche maître de stage

Une étudiante en classe préparatoire à Agrosup Dijon recherche une exploitation pour effectuer un stage (non rémunéré) de 1 mois en juin 2017. L'exploitation doit avoir une ou des productions diversifiées et de l'élevage ou des céréales. Disposant d'un véhicule, cette étudiante, également fille d'agriculteur, peut se déplacer sur tout le département de la Côte d'Or. Pour en savoir plus sur ce profil, contacter Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03.80.68.67.68.

Sécurité au travail
Apprendre à rédiger son DUER

Toute entreprise accueillant des travailleurs, comme par exemple des salariés, apprentis ou stagiaires, doit avoir en sa possession un DUER. Pour accompagner les agriculteurs et viticulteurs dans cette démarche, la FDSEA met en place une formation d'une journée. L'objectif est de rendre le stagiaire autonome pour évaluer les risques sur son exploitation, pour les retranscrire dans le DUER et pour prendre des mesures de prévention adaptées à son entreprise. Dates : le jeudi 17 novembre 2016 pour le groupe agriculteurs / courant janvier pour le groupe viticulteurs. Lieu : Bretenière ou Pouilly-en-Auxois selon la localisation des inscrits. Tarif : 40 € (ayant droit Vivéa). Renseignements et inscriptions : sje@fdsea21.fr ou 03.80.68.67.68

20-21/10 Formation au GDS

Le GDS propose une formation de deux jours sur les intérêts et l'utilisation au quotidien des plantes médicinales et des huiles essentielles en élevage. L'objectif de la formation est de faire évoluer les pratiques de santé du troupeau vers un élevage durable, adapté aux enjeux écologiques et à la demande sociétale. L'acquisition d'un raisonnement cohérent et de pratiques efficaces, conformes aux besoins sanitaires et économiques, est visé lors de ces deux journées. Le vétérinaire praticien Philippe Labre sera en Côte d'Or pour cette formation organisée par Virginie Pabiou. Les dates à retenir sont les suivantes : 18 et 19 octobre, 20 et 21 octobre (formation déjà complète pour ces deux derniers jours). Pour s'inscrire, appeler le 03 80 68 67 30 pour qu'un bulletin d'inscription soit envoyé. Le lieu de la formation reste encore à définir mais devrait se situer autour de Venarey-Les Laumes.

Juridique

Des informations sur le fermage 2016

La période du paiement des locations de terres et bâtiments agricoles est arrivée, voici quelques éléments de compréhension sur le fermage 2016.

Date de paiement

Pour les baux écrits : le paiement se fait à la date prévue dans le bail. Pour les baux verbaux : dans le département de la Côte d'Or le bail type prévoit un paiement au plus tard le 31 décembre.

Valeur du fermage

Le prix du fermage doit obligatoirement être évalué en monnaie, c'est-à-dire en euros et non en denrées, entre les maxima et les minima fixés dans un arrêté préfectoral. Par dérogation, les fermages des baux viticoles peuvent être déterminés en quantité de denrées. En Côte d'Or, le prix du fermage des terres plantées en vigne est calculé sur la base de la pièce de vin (228 litres). La valeur locative des bâtiments agricoles est évaluée selon un barème de points transcrits en monnaie et multipliés par la surface utile brute au sol.

Actualisation 2016

L'indice 2016 est de 109,59, soit une variation de -0,42% par rapport à 2015. Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017. Vous pouvez obtenir le fermage 2016 en multipliant le fermage 2015 par le coefficient 0.9958. Pour les baux viticoles, le prix de la pièce est fixé chaque année par arrêté préfectoral.

Charges annexes (sur justificatifs)

Impôts fonciers

En complément du fermage, le propriétaire peut récupérer une partie des taxes foncières 2015 sur les biens mis à bail**.** A défaut d'accord contraire, les taux de remboursement sont les suivants :

- ½ de la taxe *«Chambre d'agriculture»* (article 1604 du Code général des impôts)

- 8% de la quote-part ci-dessus énumérée pour les frais de confection de rôle (*«frais de gestion de la fiscalité directe locale»*).

- 1/5ème de la taxe foncière communale et intercommunale.

Une exonération de 20% sur la base communale et intercommunale de la taxe foncière sur le non bâti a été instituée par la loi de finances de 2006. L'article L 415-3 du code rural rappelle que cette exonération revient à l'exploitant des terres sous la forme d'une réduction de la fraction de taxe remboursable.

Soit la formule de calcul suivante: [taxe x (taux convenu - 20 %) x 1,25].

- 3% de la quote-part ci-dessus énumérée pour les frais de confection de rôle.

Exemple : taxe Chambre d'agriculture : 45€ ; taxe communale et intercommunale : 150 €

• Si la répartition taxe communale et intercommunale est la suivante : 20% preneur 80% bailleur, le preneur doit:

- Pour la taxe Chambre d'agriculture : 45/2 = 22,5

- Pour taxe communale et intercommunale :
150x (20%-20%) x 1,25=0

- Pour les frais de confection de rôle : 22,5 x 8%= 1.8
Total : 22,5+1,8= 24.3 €

• Si la répartition taxe communale et intercommunale est la suivante : 30% preneur 70% bailleur, le preneur doit:

- Pour la taxe Chambre d'agriculture : 45/2 = 22,5

- Pour la taxe communale et intercommunale :
150 x (30%-20%) x 1,25= 18,75

- Pour les frais de confection de rôle :
(22,5 x 8%) + (18,75 x 3%) = 2,3625
Total :
22.5+18.75+2.3625= 43,6125 €

Association foncière

Le bailleur peut faire payer à son fermier une partie de la taxe d'association foncière. Le contrat type départementale de bail à ferme ainsi qu'une jurisprudence constante prévoient de faire payer au fermier la moitié de la redevance.

SERVICE JURIDIQUE
CDA 21

En images

La semaine du goût

La semaine du goût s'est déroulée du 10 au 16 octobre un peu partout en France. Plusieurs établissements scolaires de Côte d'Or ont participé à l'évènement.



Le lycée La Barotte à Châtillon-sur-Seine a proposé une journée sous la thématique *«Santé et alimentation»*. Un moment convivial d'informations, de dégustations et de réflexion autour d'ateliers d'expérimentations et d'expositions était proposé au self de l'établissement. Au programme : cuisine moléculaire (dégustation de gelée de concombre, sphères de yaourt...), cuisine moderniste (insectes et vivarium à escargots) et cuisine du futur (protéines : dégustation d'insectes et d'escargots). Les expositions étaient réalisées par les élèves de Seconde générale technologique et de Première STAV (Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant) accompagnés ici des professeurs Steve Mouguengui (Biologie) et Marie-Andrée Talfumier (Physique-Chimie).





La MFR Auxois Sud-Morvan avait invité les élèves des écoles maternelles et primaires de Liernais. Plusieurs ateliers leur étaient proposés avec des dégustations de pain (noix, figue, Comté), des fromages (Rocamadour, chèvre Ossau-Iraty, Brie, Roquefort, crottin de Chavignol, Comté), la réalisation de tartes aux potirons suivant deux recettes différentes, des dessins et des dégustations de fruits, un course relais avec des fruits et questionnaire s'intéressant au fromage. À la fin de toutes ces activités, chaque jeune est reparti avec un sachet de bonbons. L'organisation et la réalisation de cette matinée à été entièrement réalisée par les élèves de Quatrième et de Troisième de la MFR.

Ferme Côte d'Or

L'élevage et ses territoires à l'honneur

La neuvième édition de la Ferme Côte d'Or est programmée du jeudi 3 au dimanche 6 novembre. Les exploitations d'élevage seront mises en avant, avec tous leurs bienfaits sur les paysages.

Vitrine de l'agriculture départementale, la Ferme Côte d'Or se déroulera une nouvelle fois dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. L'évènement organisé par le Conseil départemental fêtera cette année sa neuvième édition. Toutes les filières seront représentées avec les grandes cultures, le maraîchage, la viticulture, les microfilières et surtout l'élevage, qui recevra les honneurs de cette manifestation. En plus de la venue de 80 animaux, un espace de 100m2 sera consacré à sa relation intime avec les territoires et la biodiversité.

De la viande 100% Côte d'Or

De nombreuses animations permettront d'en savoir davantage sur la filière viande en Côte d'Or et de découvrir comment l'agriculture façonne le paysage. À travers l'animation *«L'herbe dans tous ses états»*, le public comprendra l'impact des fourrages sur la qualité de la viande. Le *«Kiosque du goût»* permettra de déguster une viande 100% Côte d'Or, travaillée par des cuisiniers adeptes des produits locaux. L'éco-pastoralisme sera mis en avant par le Conservatoire des espaces naturel bourguignon.

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) montrera comment l'élevage bovin favorise la biodiversité en valorisant des prairies inondables qui seraient difficilement cultivables.



La communication sera accentuée cette année sur les productions animales.

La Grange de Flavigny sera là

La foire gastronomique ouvrira ses portes du 1er au 13 novembre. Le réseau Bienvenue à la ferme donne rendez-vous au public dans le hall Gastronomie de la foire. Des produits fermiers seront en vente à l'Épicerie fermière. Les gourmands pourront se restaurer avec des produits 100% Côte d'Or à l'espace *«Sur le pouce»* ou, pour ceux qui auront le temps, s'installer à la *«Ferme Auberge»* pour goûter aux bons petits plats concoctés par la Grange de Flavigny-sur-Ozerain. Isabelle Langel (élevage charolais), Sarah Brocard (élevage de chèvres), Nadège Couthier (élevage de lapin et de volailles), Gérard Andriot (élevage de volailles) et Dominique Boyon (élevage de porcs) et leur présidente Marie-Francoise Couthier seront notamment présents.



La *«Ferme Auberge»* proposera ses différentes productions.

Un événement familial

Cette année encore, l'École en herbe proposera des ateliers pédagogiques et ludiques aux plus jeunes, les emmenant à la découverte des animaux de la ferme et des filières agricoles.
Parmi les nouveautés, le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) animera un atelier autour de la fabrication du fromage et Interbev, l'interprofession française du bétail et des viandes, proposera une animation ludo-éducative pour les 6-12 ans sur le thème *«la planète, les hommes, les bêtes»* : ce sera l'occasion d'aborder les questions de l'environnement, du bien-être animal et de la production d'une alimentation de qualité.

Au programme

Du 3 au 6 novembre : rencontres, informations, animations et démonstrations, découverte des formations et des métiers de l'agriculture et nouveauté : invitation à l'agrotourisme (visites, gîtes, tables d'hôte, camping à la ferme). Studio photo ouvert à tous les visiteurs. Vendredi 4 novembre à 10 heures : concours départemental de jugement de la race Simmental organisé par les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or. Dimanche 6 novembre à 15 heures : défilé des animaux de la ferme.



► Agenda

29/10 Concours charolais de l'Auxois-Sud

Top départ pour les concours charolais de l'automne. En Côte d'Or, le rendez-vous de l'Auxois-Sud, organisé par le comice agricole de Pouilly-en-Auxois, ouvrira le bal samedi 29 octobre dès 8 heures au pôle de Créancey. Cette édition réunira entre 70 et 80 bovins, propriétés de quinze exposants. Quatorze d'entre eux sont des locaux, l'unique éleveur hors département étant de Saône-et-Loire

16-17/11 Concours Charolais de Semur-en-Auxois

Le 57ème Concours de reproducteurs Charolais se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 novembre prochains sous le Hall agricole de Semur-en-Auxois.
Le Concours se déroulera le mercredi 16 novembre de 8 heures à 12 heures, avec l'ouverture au public dès 9 heures.
Viande charolaise au menu mercredi et jeudi midi
Vente permanente de reproducteurs - Entrée gratuite au public

► Formations

• Améliorer la fertilité de ses sols, le 10/11 à Pont et Massène
Examiner tous les éléments de son projet Energie, le 1/12 à Montbard
Mathilde Matrat, CA21 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

• Quels antibiotiques demain en élevage bovin ? le 10/11 à Créancey
Approcher les problèmes de santé en élevage ovin et caprin, le 16/11, secteur Auxois
Aurore Gérard, CA 21 - 03 80 90 68 72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

• Piloter son exploitation au quotidien avec Mes P@rcelles, les 7/11 et 12/12 à Bretenière
Atteindre le 1er niveau de certification Haute Valeur Environnementale, les 7 et 17/11 à Chatillon Sur S.
Anne Hermant, CA21 – 03 80 68 66 61 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

• Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques, 15 et 28 (mat.)/11 à Quetigny
Décrypter et utiliser Internet (courriel, site prof, etc) et les réseaux sociaux, les 2 et 9/12 à Bretenière
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Massifs forestiers

Le Val Suzon, une forêt d'exception

La forêt domaniale située aux portes de Dijon vient de recevoir un label national.


Les principaux partenaires, réunis la semaine dernière sur le site de la Fontaine de Jouvence.

Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse, Rouen et maintenant le Val Suzon! Le massif forestier côte d'orien est seulement le cinquième en France à recevoir le label Forêt d'Exception. Cette distinction consacre la qualité d'un site forestier, l'exemplarité des partenariats engagés et la gestion d'excellence d'une forêt domaniale reconnue pour son patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'histoire ou de bois de grande valeur. Un cérémonie en présence de l'ensemble des partenaires était organisée mercredi 12 octobre afin de remettre le label, fruit d'un partenariat étroit entre l'ONF, la région Bourgogne Franche-Comté et la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon, associés à un large éventail d'acteurs du territoire. Ces derniers ont appris à travailler ensemble depuis plusieurs décennies et leurs projets n'ont cessé de catalyser les énergies (site classé, Natura 2000, Charte forestière de territoire, Contrat de bassin, Réserve naturelle régionale). Depuis 2011, l'ensemble des acteurs réunis autour du projet de labellisation de la forêt du Val Suzon, Forêt d'Exception, a fédéré de nouveaux partenariats pour assurer une gestion durable de ce territoire singulier et valoriser toutes ses richesses biologiques, paysagères et patrimoniales. Par le caractère innovant des actions déjà réalisées (recensement des ressources écologiques et archéologiques par Lidar, restauration du patrimoine historique, essais d'implantation de la truffe en milieu forestier...), l'expérience du Val Suzon, véritable laboratoire à ciel ouvert, a vocation à servir de modèle pour de nombreuses autres forêts. Outil fédérateur et mobilisateur de moyens, le label Forêt d'Exception va contribuer à renforcer la dynamique engagée. Le contrat de projet construit autour de plusieurs axes majeurs a déjà permis la mise en œuvre d'actions innovantes (gestion des ressources naturelles avec paysages et valorisation du patrimoine historique, préservation et suivi de l'évolution de la biodiversité, accueil dans un milieu naturel protégé...). AG


Le Val Suzon est la première réserve naturelle régionale créée en Bourgogne.


La forêt s'étend sur une superficie de 2 100 hectares.

Interventions

Cette labellisation est une «*bonne nouvelle pour le territoire*» considèrent Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et Catherine Louis, maire de Val-Suzon. Le label va «*préserver le patrimoine naturel mais aussi participer à l'attractivité de celui-ci*». Cette distinction complète la récente création de la Réserve naturelle régionale, sans oublier les «*Climats du vignoble de Bourgogne*», patrimoine mondial de l'Unesco depuis l'été 2015.

Une nature harmonieuse

**Constitué d'une fine mosaïque de milieux naturels, oscillants entre plateau, falaises calcaires, vallons, forêts denses et marais, le Val Suzon est traversé au cœur par le Suzon. Ce cours d'eau sinueux aux eaux claires dévale vers la Saône et la mer Méditerranée, alors qu'à quelques kilomètres au nord surgissent les sources de la Seine prenant la direction opposée vers la Manche. Ces milieux diversifiés aux ambiances tantôt montagneuses, tantôt méditerranéennes, sont le gage d'une biodiversité foisonnante, un bouillon de vie, avec près de 70 espèces à caractère rare ou en limite d'aire géographique. Dix-huit espèces de chauves-souris sont présentes sur les 23 qui existent en Bourgogne et 34 en France.
La flore n'est pas en reste avec 80% de la diversité des espèces floristiques du nord-est de la France, dont 3 espèces en danger critique d'extinction (Asplénium fontanum, Biscutella laevigata, Orobanche major) qui confèrent une forte responsabilité régionale en matière de conservation des milieux et des espèces. Sur ce territoire exceptionnel, l'homme a marqué son empreinte jusqu'à nos jours. Ainsi l'on peut y découvrir des sites néolithiques, des lieux de cultes gallo-romains, l'influence des abbayes médiévales et le haut-fourneau de Val Suzon, véritable mangeur de forêts.**


Dix-huit espèces de chauves-souris sont recensées.

Origine France

La FDSEA et Carrefour impulsent le «*Manger Français*» dans la Nièvre

Dans le prolongement de son engagement dans le dispositif «*cœur de gamme*» au côté de la FNB, Carrefour Nevers/Marzy et la FDSEA ont lancé le 14 octobre dernier une campagne de communication de trois semaines en magasin sur le «*Manger Français*».



Affichage en magasin, création de produits promotionnels à l'effigie du «*Manger français*», dégustation de viande… Vendredi 14 octobre, les représentants de la FDSEA de la Nièvre inauguraient chez Carrefour Marzy, le premier partenariat du genre dans la Nièvre. Une initiative voulue et construite par le syndicalisme dans le prolongement des actions de contrôles lancées sur les origines en restauration hors foyer la semaine précédente et incitant les consommateurs et la GMS à se tourner vers les produits agricoles français pour soutenir la consommation et les prix des produits issus de nos exploitations.

Deux heures durant, les agriculteurs ont ainsi pu échanger avec la presse, les clients de l'enseigne Neversoise et faire déguster une pièce de faux filet issue d'un bovin Nivernais. Ces trois prochaines semaines, c'est de «*Manger Français*» dont entendront parler les clients de Carrefour. Une initiative qui en appelle d'autre avec les enseignes de distribution du département.

S.L – FDSEA 58



Une campagne de communication dans les abribus du département

En parallèle de cette initiative, la FDSEA, en partenariat avec le conseil départemental a lancé ce lundi 17 octobre et jusqu'au 9 novembre prochain, une campagne d'affichage dans les abribus du département. L'affiche y sera apposée à la vue des Nivernais.

Taxes foncières

Les services fiscaux communiquent

Quelques explications des services fiscaux de la Nièvre sur les dégrèvements de taxes foncières issus du pacte de financement et de consolidation des exploitations agricoles.

Suite aux événements climatiques de cette année, les exploitants agricoles du département de la Nièvre peuvent bénéficier de dégrèvements partiels de leur taxe foncière non bâtie pour pertes de récolte.

Le dégrèvement relatif aux terres a d'ores et déjà été effectué et les redevables concernés sont destinataires des avis de dégrèvement.

Le ministre a annoncé, le 4 octobre 2016, le dégrèvement partiel, dans les régions les plus concernées par les intempéries, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les prairies. Cette décision s'applique au département de la Nièvre.

Le calcul de ce second dégrèvement ne pourra pas intervenir avant la date limite de paiement de la taxe foncière initialement fixée au 17 octobre 2016.

Dans ces conditions les agriculteurs concernés bénéficieront d'un délai jusqu'au 31 décembre 2016 pour le paiement du solde de la taxe foncière non bâtie.

Ils ne devront pas tenir compte des mises en demeures automatiques ni des majorations et pénalités, également calculées automatiquement et qui feront l'objet d'une remise systématique.

Si la taxe foncière a été payée un remboursement à hauteur du dégrèvement prononcé sera effectué.

DDFIP DE LA Nièvre

Syndical Réunions cantonales FDSEA

A l'occasion des réunions cantonales, la FDSEA de la Nièvre se déplace sur le terrain du 18 octobre au 30 novembre. à l'ordre du jour : révision des zones défavorisées simples, plan de soutien filière végétale et animale, cœur de gamme, Téléthon … Voici le calendrier des réunions:

• Dornes - 24 octobre - 18h45 - Mairie de Cossaye • Clamecy - 25 octobre - 10h00 - Mairie de Rix • Corbigny - 25 octobre - 18h30- Sicagemac • Cosne sur Loire / St Amand en Puisaye - 26 octobre - 18h30 - Mairie d'Alligny Cosne • Decize - 2 novembre - 18h30 - Mairie de Devay • Luzy - 3 novembre - 18h30 - Mairie de Luzy • Montsauche - 9 novembre - 18h30 - "Chez Flo" à Ouroux en Morvan • Nevers - 10 novembre - 18h30 - Salle des associations de Chevenon. • Canton de Lormes - 14 novembre - 18h30 - Maison du développement (à confirmer) • Pougues les Eaux - 14 novembre - 18h30 - Mairie de Parigny les Vaux (à confirmer) • Châtillon en Bazois / St Saulge - 15 novembre - 18h30 - Restaurant Terre et Mer

• Donzy - 15 novembre - 10h00 - Mairie de Donzy • Prémery - 16 novembre - 18h30 - Mairie de Lurcy le Bourg (à confirmer) • Moulins Engilbert - 17 novembre - 18h30- Sicafome • Varzy - 17 novembre - 10h00 - Mairie de Varzy (à confirmer) • St Benin d'Azy - 21 novembre - 18h30 - Limon (à confirmer) • St Pierre Le Moutier - 22 novembre - 18h30 - Mairie de Luthenay Ueloup (à confirmer) • Pouilly sur Loire - 24 novembre - 10h00 - Mairie de Garchy (à confirmer) • La Charité sur Loire - 28 novembre - 18h30 - Mairie de Raveau (à confirmer) • Fours - 29 novembre - 18h30 - Montambert (à confirmer) • de Tannay - 30 novembre - 18h30 - Mairie de Tannay (à confirmer)

Contact FDSEA 58 au 0386934092


V•MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Prix choc
EMILY
Dérouleuse
PICK&GO


Plus d'informations sur : www.emily.fr
Jusqu'à épuisement
www.richardmanutention.fr
RICHARD manutention
VILLAGE AUTO - 16, rue des Ardennes - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 93 50 - Fax. 03 80 72 93 51

▶ Agenda

25/10 Les légumineuses au Gaec des Dochamps
Philippe, Odile, Ludovic et Benjamin Guyard, vous accueille le 25 octobre à Saizy, 20 grande rue, de 14h à 16h, sur les terres du Gaec des Dochamps pour découvrir l'implantation et l'utilisation de luzerndactyle, de prairies multi-espèces, de semis de printemps sous couvert et de pâturage des 3ème coupe.

31/10 Foire de Moulins-Engilbert
La Foire aux bovins reproducteurs de Moulins Engilbert se tiendra le lundi 31 octobre sous abri sur le champ de foire. Les animaux devront provenir d'un cheptel qualifié en IBR A et B avec prise de de sang négative réalisée après le 25 septembre 2016.
Pour tous renseignements et inscriptions contacter Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

31/10 Les légumineuses au Gaec des Fourmis
De 14h à 16h, le 31 ocotbre, Pierre et Guillaume Herbemont (Gaec des Fourmis) à «Servandet » 58110 Rouy, vous accueillent pour découvrir l'utilisation de trègle semence et de prairies multi-espèces.

02/11Les légumineuses chez Jérôme Bros
Vous avez rendez-vous le 2 novembre, au lieu dit *«Les Mechins»*, chez Jérôme Bros à Lucenay les Aix (58380) pour découvrir de 14h à 16h, l'utilisation du trègle violet/ray grass, des prairies multi-espèces et le pâturage de 3ème coupe.

▶ Rendez-vous

Téléthon
Les 2 et 3 décembre prochain, la ville de Nevers sera ville hôte de l'édition nationale du Téléthon 2016, ambassadrice parmi les 4 villes partenaires en France, du chiffre 6. De multiples animations seront ainsi mises en place par l'ensemble des partenaires durant 30 heures pour collecter des fonds qui seront in fine reversés au Téléthon. Partenaire de cette édition 2016, la FDSEA de la Nièvre sera présente sur place et animera un village agricole de 1500 m² sur l'esplanade de la mairie de Nevers. Mini-ferme, vente de repas, exposition de matériel agricole, découverte des filières végétales et animales, marché de producteurs… Durant 30 heures, les adhérents du réseau FDSEA se mobiliseront autour d'un défi qui consistera à compter le nombre de brins présents dans une botte de paille, en référence au poème de Paul Verlaine : L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable. Rendez-vous les 2 et 3 décembre prochain à Nevers.

Marché au cadran de Moulins-Engilbert

Analyse locale d'une conjoncture mondiale

Visite au marché au cadran de Moulins Engilbert. Analyse de la situation avec les éleveurs et Philippe Martin, président de la Sicafome, ainsi que Martial Tardivon, Chef des ventes.



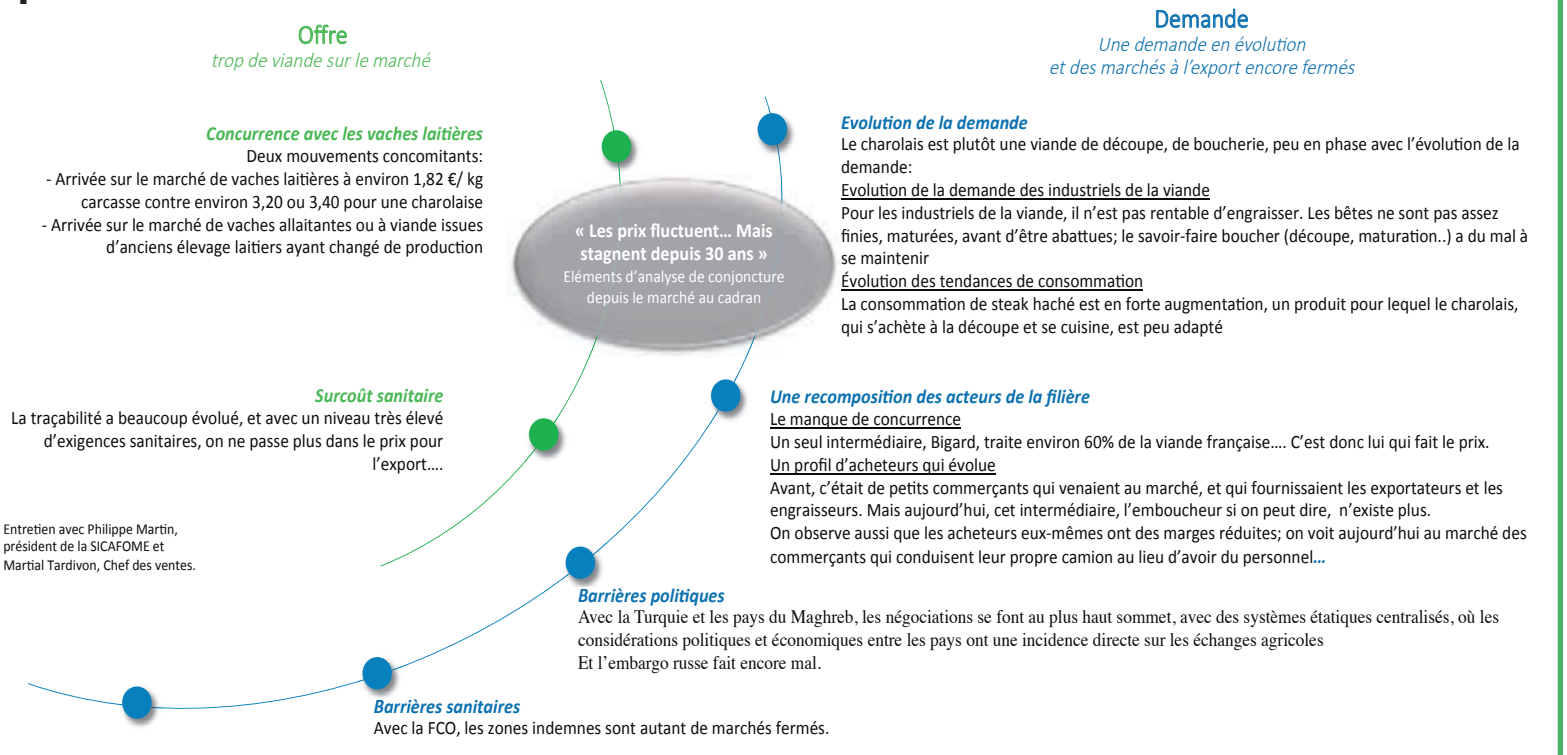
En 2013, j'aurais vendu la même bête 1 € de plus par kilo de carcasse…». Ce mardi 10 octobre, 11h, à la buvette du marché au cadran de Moulins-Engilbert. Devant un café, un diabolo menthe ou un verre de rosé, certains vendeurs froncent les sourcils, déçus. «M*a génisse de 30 mois, une limousine de 538 kg, est partie à 7800 francs ; j'espérais plus de 8000. Sur les vaches maigres, en moyenne, il me manque 200 à 300 euros... Fin 2011, j'ai fait des investissements pour les bâtiments, qui m'ont amené un confort de travail mais pas de valorisation sur le prix. 2013 a été un tournant : les cours ont baissé, les charges ont augmenté (le fuel notamment), l'EBE a décroché. Pour faire face, j'ai arrêté les cultures gourmandes en charges pour passer à un système tout foin ; je me dégage un petit salaire, mais là, je suis à un seuil ; arrêter d'investir et faire vieillir le matériel ne sera pas sans conséquence*» témoigne un éleveur déçu.

D'autres, malgré tout, relativisent :*«vu les cours, c'est moins pire que je pensais»*.
Pourtant, s'il y a bien un endroit où l'on valorise le maigre, c'est ici, dans le canton de Moulins-Engilbert. Sur ces terres acides au faible potentiel de cultures, les agriculteurs travaillent à l'herbe et ont sélectionné les bêtes pour leur potentiel de valorisation, en viande et en carcasse.
C'est ce qui a contribué à la renommée du marché auprès des engraisseurs. Il faut dire aussi qu'à l'époque, les créateurs du marché, au premier rang desquels Guy Laporte, ne manquaient pas d'idées pour développer ce lieu unique : couverture du marché, carte verte obligatoire, garantie de paiement…

Lucie Lecointe



Quel regard les acteurs du marché portent-ils sur la situation actuelle ? Où l'on voit que les problématiques politiques et économiques mondiales se vivent au quotidien au cœur de notre territoire….



Sommet de l'élevage

Le Sommet de l'élevage comme vous ne l'avez jamais vu…

Comment les responsables professionnels font avancer les dossiers ? Emmanuel Bernard, éleveur à Cercy La Tour, Président de la commission commerce extérieure d'Interbev, nous a ouvert son agenda…

« Iran, Turquie, Maroc : dès le mardi soir, nous accueillons les délégations étrangères que nous allons accompagner jusqu'au jeudi. L'objectif : faire découvrir la conduite d'élevage en France, la qualité des animaux et du travail des exploitants. Cette première étape, qui exige de nous beaucoup de disponibilité et de capacité d'adaptation, est un prélude essentiel à l'établissement de liens commerciaux.»

Guider les délégations étrangères

«Chaque pays a ses enjeux ! Nos interlocuteurs marocains (des institutions, parfois les ministères ou les services vétérinaires, en majorité des acteurs de l'import de viande et d'animaux vivants) viennent s'inspirer de ce qui se fait chez nous pour leur programme de développement: «Quelles sont vos méthodes d'élevage ? quelle race s'adapte le mieux au climat, avec le potentiel d'herbe au pays ?» La délégation turque, elle, a fait le déplacement pour montrer à son propre gouvernement qu'elle est ouverte aux échanges. Chacun sait que le problème turque est de nature politique, le pays ne voulant pas reconnaître la vaccination FCO, alors que tout contribuerait à ce que les échanges continuent ! La présence de la délégation avait donc valeur de symbole.»

> *«Je ne connais qu'un mot en turc : fiyat ! Ça veut dire prix…»*

«Pour l'Iran, c'était une première, l'enjeu était de découvrir le modèle agricole français. Ils sont déjà acheteurs de viande australienne, uruguayenne ; l'enjeu était de montrer le potentiel de l'élevage bovin français pour ce marché potentiel.»

«L'environnement, les délégations étrangères s'en foutent !»

«Le mercredi, immersion dans la campagne française ! Dans les bus se mêlent les négociants, des représentants de Coop de France, la FNB, Interbev, les traducteurs… Quelle que soit la visite, élevages, centre de sélection Opti'Gene ou centre d'allotement, les questions sont très pratico-pratiques, bien loin des préoccupations environnementales : «pourquoi les étiquettes dans chaque oreille ? c'est quoi la lecture électronique ? Pourquoi les haies et les clôtures, ne risque-t-on pas de se faire voler les animaux ?..»

«Le lendemain, notre accompagnement se termine sur les stands des commerciaux. Les délégations se mettent alors en relation avec les sociétés d'exportation».

Mettre un petit coup de pression aux partenaires

«Le sommet est aussi l'occasion de fluidifier les relations avec les acteurs de la filière ; en premier lieu je vais voir les éleveurs charolais, ce sont eux qui font la vitrine du sommet !
J'en profite aussi pour rencontrer les acteurs aval, nous caler sur les dossiers ponctuels ; en l'occurrence MacDo qui travaille sur le charolais et Carrefour pour le cœur de gamme. Il s'agit de faire avancer les projets, lever les blocages, et parfois de mettre un petit coup de pression pour que certains engagements se concrétisent…»

Rencontre avec le ministre

«Le jeudi matin, je participe à une rencontre avec le ministre, le préfet et l'administration, aux côté de la FRSEA Massif Central et du berceau des races à viande. À l'ordre du jour, des sujets sensibles dans la grande région : la situation des cours, les problèmes de trésorerie, la PAC 2015 qui n'est pas finie de régler, la modification des ICHN etc… J'en ai profité pour évoquer devant le ministre le feuilleton du certificat sanitaire en négociation entre la France et l'Égypte, et pointer du doigt le manque de réactivité de la DGAL (Direction générale de l'Alimentation) qui fait traîner les discussions… Heureusement j'avais préparé mon dossier ; car dans ce type de réunion, il ne faut pas louper sa prise de parole… Si on dit une seule connerie en deux heures d'entretien avec le ministre, on est discrédité»



Faire avancer la réflexion macro et micro-économique

«Ensuite, j'ai présidé la conférence d'Interbev et de FranceAgrimer « Sécuriser un prix et un marché pour la filière bovine en France et à l'étranger » : s'il y a de moins en moins de filets de protection et d'organisation de marché, comment peuvent s'adapter les filières pour éviter les écarts de marché insoutenables à certains moments ? Nos voisins italiens et espagnols partagent les mêmes constats et inquiétudes. En Italie, les parts de marché de la grande distribution augmentent au détriment de la boucherie, les acteurs se concentrent si bien que les producteurs se sentent isolés et cherchent des formes de sécurisation de leur revenu. Il faut trouver des palliatifs au démantèlement des soutiens de marché, avec la limite que le privé n'a pas forcément les moyens de tout contractualiser…

Il faut donc imaginer, dans le cadre de la PAC après 2020, des outils pour abonder.
L'après-midi, je présidais une conférence organisée par l'Institut de l'élevage qui présentait les systèmes d'élevage ayant un créneau de valorisation intéressant…. d'où il ressort qu'il n'existe pas de système qui marche partout, et que chacun doit avoir sa propre autonomie de réflexion sur son système !»

LUCIE LECOINTE

Chambre d'agriculture

Optimiser les résultats du troupeau

Sécuriser la reproduction en bâtiment et optimiser les résultats de mon troupeau, c'est le thême d'une formation organisée par la Chambre d'agriculture les 27, 28 octobre et 3 novembre prochains.

Cette formation est ouverte à tous les agriculteurs installés ou bien en cours d'installation.

L'objectif est d'appréhender les facteurs clefs de réussite d'une bonne maîtrise de la reproduction en bâtiment.

La maîtrise de la reproduction est une des conditions structurantes à l'obtention de bons résultats économique au sein des élevages allaitants.
Elle passe par une connaissance des processus physiologiques impliqués et par la réalisation d'un suivi adapté et rigoureux dans nos fermes.

Le programme

• Comprendre les mécanismes et les processus fondamentaux de la reproduction.
Animé par M. Drevillon (directeur technique au sein de la Coopérative Agricole Centre Nord et Aube Cecna), vous disséquerez des matrices de vache suivi de fouilles grâce aux «*repro box*».

• Appréhender:
- les phases clefs du sevrage à la gestation.
- Les facteurs qui influencent la réussite de la reproduction (alimentation, sanitaire,...)
Vous examinerez des cas concrets (vaches et génisses) en ferme, à l'EARL Renier 7, rue de la mairie 58300 Charrin (M. Renier Alain, Carole et Alexis), animé par Christophe Dagouneau, conseiller élevage bovins allaitants.

• Comprendre et ajuster la conduite de l'alimentation en fonction des besoins.
Animé par Christophe Dagouneau, conseiller élevage bovins allaitants.

• Échanges d'expériences avec Laurent Bisson (EARL de Rosemont) 58240 Luthenay-Uxeloup, éleveur qui maîtrise la fécondation de son troupeau et visite de l'exploitation.

FRÉÉRIQUE MARCEAU, CHAMBRE D'AGRICULTURE

Je veux me former, comment faire ?

Pous vous inscrire à la formation il vous suffit de contacter le 03 86 93 40 37 ou bien par mail à christine.morin@nievre.chambagri.fr
La formation «*Sécuriser la reproduction en bâtiment et optimiser les résultats de mon troupeau*» s'adresse aux agriculteurs installés en élevage et en polycultures-élevages. Le Vivea prend en charge intégralement le financement de cette formation, dans le cadre de son dispositif «*Éleveurs Bovins en crise*» .

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr

CHARPENTES MÉTALLIQUES

François GERBET

Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Syndicat Charolais de l'Yonne

Concours charolais d'Avallon

Après un an d'absence pour cause de FCO, le Concours interdépartemental de bovins reproducteurs organisé par le Syndicat Charolais de l'Yonne est de retour cette fin de semaine à Avallon.



Lors de l'édition 2014, le Gaec Cadoux s'était taillé la part du lion, en se voyant décerner au total 14 Premiers Prix, dont celui du Grand Prix d'honneur femelles, avec Ellebelle. Qu'en sera, t-il cette année ?

En raison de la crise liée à la fièvre catarrhale ovine et du classement d'Avallon en zone interdite, le président du Syndicat, Jean-Louis Riotte, s'était vu contraint d'annuler l'édition 2015 du concours interdépartemental charolais, un seul éleveur étant autorisé par les Services de l'État, à y participer. Rien de tel cette année et 80 animaux, inscrits au HBC livre A, seront amenés à concourir, dont 50 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne, tous qualifiés vis à vis de l'IBR. Un chiffre relativement modeste au regard des précédentes éditions et révélateur de la crise qui touche le secteur de l'élevage, selon le président du Syndicat Charolais de l'Yonne : *«l'année n'a pas été simple, tant d'un point de vue climatique qu'économique et devant le manque de perspectives, certains ont peur… Il y a plein de gars qui ne viennent pas car ils ont beaucoup investi et les trésoreries ne vont pas bien»*. Le concours n'en sera pas moins ouvert et attractif, compte tenu des animaux en présence, avec notamment un challenge réservé à une sélection de reproducteurs sans cornes. Sans pour autant, rappelle Jean-Louis Riotte, oublier les fondamentaux de la race : *«il faut faire très attention dans nos races, à ne pas privilégier un caractère par rapport à un autre et nos animaux charolais doivent être sélectionnés dans leur globalité, sans que soient oubliés les qualités d'élevage, la finesse, la quantité de viande, le développement musculaire et squelettique»*. Autant de critères mis en avant cette année à Avallon, pour un concours aux vertus plurielles, selon l'éleveur d'Angely : *«participer à un concours permet de s'identifier et voir la direction à prendre dans les années à venir. Cette perception de se comparer les uns les autres, c'est aujourd'hui quelque chose d'indispensable pour progresser. C'est aussi la vertu de l'échange, car à l'heure de l'indexation et de la génomie, il reste tellement de paramètres qui ne sont pas maîtrisés. Reste cette part de l'inconnu, qui nous pousse à revenir à des choses visuelles, calculées, pouvant se comparer. Une chose importante à ne pas oublier, la génomie n'est pas toujours mathématique»*.

Par delà le concours d'Avallon, l'actualité du moment, pour le Syndicat Charolais de l'Yonne repose aussi sur le projet de GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Départemental) en train de se mettre en place et qui a pour nom : *«le Charolais au pays des prairies séculaires»* : *«c'est d'une réflexion commune qu'est né ce projet, partagé aujourd'hui par l'ensemble des membres du syndicat départemental»*.

DOMINIQUE BERNERD

Déroulement de la manifestation

Le Concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, à l'entrée Nord d'Avallon, face au cimetière.

Vendredi 21 octobre :
De 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux

Samedi 22 octobre :
De 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés
De 11 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région
15 h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon

Lycée la Brosse

Sous le signe de la nouveauté

Une nouvelle adjointe au directeur, un nouveau responsable à la tête de l'exploitation agricole et l'annonce du démarrage des travaux de réhabilitation de la stabulation pour l'été prochain … Un vent de renouveau souffle sur le lycée la Brosse.



De gauche à droite : Florence Penet, directrice adjointe, Franck Rieger, responsable de l'exploitation agricole du lycée et Floriane Guillot, nouvelle Conseillère Principale d'Éducation.

En poste depuis la dernière rentrée, Franck Rieger est le nouveau responsable de l'exploitation agricole du lycée la Brosse. Avec dans ses bagages, l'espoir de voir enfin débuter prochainement les travaux de réhabilitation de la stabulation. Un projet synonyme de serpent de mer tant il fut maintes fois reporté, mais qui semble désormais sur ses rails, comme l'explique Jean-Marie Baillard, directeur de l'établissement : *«une ouverture de plis avait* déjà été *faite il y a un an, mais avec des offres bien au-dessus de la subvention attribuée. Après renégociation avec le Conseil régional et les entreprises, une nouvelle ouverture de plis devrait avoir lieu d'ici la fin de ce mois, pour un marché attribué à la fin de l'année, tout le monde ayant fait un effort pour se rapprocher de l'enveloppe initiale. Les travaux devraient débuter à l'*été *2017 et durer huit mois et si tout va bien, on devrait démarrer au printemps 2018»*. Pas de démolition des anciens bâtiments, pour cause de coût excessif lié à l'obligation de désamiantage, ils serviront à stocker fourrage et matériels. Autre nouveauté en perspective, avec le basculement en conversion bio du troupeau laitier et des surfaces fourragères au printemps prochain : *«une figure imposée par le Conseil regional, qu'il faut que nous nous approprions "culturellement", car on était plutôt parti sur un projet intensif, avec beaucoup de génétique, meme si économiquement, c'est bien moins discutable qu'il y a 4 ou 5 ans»*. Si la carte des formations ne s'en verra pas modifiée pour autant, des modules autour de l'agriculture biologique pourraient venir s'y greffer, que ce soit dans le domaine de l'élevage ou Grandes cultures : *«il ne faut pas s'interdire de proposer des projets de cette nature»*. A terme, l'exploitation laitière bio de La Brosse devrait être la seule de ce type dans toute la region Bourgogne Franche-Comté.

Des effectifs en légère diminution

Une nouvelle directrice adjointe est en fonction au lycée depuis la rentrée. Florence Penet arrive de Clermont-Ferrand et occupe là, son premier poste. Une rentrée qui accuse un léger déficit en terme d'effectifs, notamment en ce qui concerne les classes de 3e et 2e, ainsi que la filière labo. Cette dernière enregistrant une baisse significative avec seulement neuf élèves, contre une quinzaine les autres années, sans que l'on s'explique bien pourquoi, reconnait Jean-Marie Baillard : *«c'est peut-être lié à un aspect démographique, mais cela relève aussi de la difficulté à recruter, face au problème de l'attractivité de ces filières au sein d'un lycée agricole : toujours une question d'image»*. Effectifs normaux, en ce qui concerne les Bac pro agricoles et classes BTS. Au total, l'établissement accueille 330 élèves et étudiants, dont un grand nombre d'internes.

Par ailleurs, le lycée La Brosse a rejoint depuis l'an passé Agro-Sup, dans un consortium baptisé Coop Inter, qui à terme, permettra à des élèves de BTS, d'ACSE ou Anabiotec, de partager un lieu de stage, notamment en Europe, avec des élèves ingénieurs. Un plus pour l'établissement, résolument tourné vers l'avenir.

DOMINIQUE BERNERD

Innov'Action

Deux systèmes «gagnant-gagnant»

La troisième journée Portes Ouvertes organisée dans le cadre du programme Innov'Action aura été l'occasion pour deux agriculteurs de Puisaye de témoigner sur l'opportunité à se diversifier et trouver une complémentarité entre élevage et grandes cultures



Premier témoin de la matinée : Loic Guyard, polyculteur éleveur à Thury, en Puisaye Forterre

«*Ne pas mettre tous ses œufs dans le meme panier*» Loic Guyard a depuis longtemps fait de ce dicton une règle de vie. Il s'est installé en 2007 à Thury, en Puisaye Forterre, en polyculture élevage, dans le prolongement de l'exploitation familiale et gère aujourd'hui 265 ha de SAU (dont 210 ha de cultures et 55 ha de prairies), pour un cheptel de cinquante vaches charolaises, en système naisseur mâles, naisseur-engraisseur femelles : «*j'ai récupéré les vaches de mon cédant puis j'ai augmenté le chetel, avec pour objectifs, de diversifier les ateliers et par voie de conséquence, mes revenus...*» L'intérêt agronomique de l'association culture-élevage est venu au fil du temps : «*quand on commence à retourner des prairies, on s'aperçoit que le fumier, c'est intéressant ! J'ai trouvé aujourd'hui mon intérêt et chaque année, j'augmente un peu plus ma surface en herbe...*» Le type de sol argilo-calcaire, caractéristique de la Forterre, apporte à son atelier grandes cultures un potentiel de 60 q/ha, avec deux types de rotations longues : colza/blé/orge H/ Pois H ou méteil/Avoine H/Blé d'une part et colza/blé/orge H/ Prairie temporaire (4ans)/blé/orge H/ Prairies temporaries à base de dactyle et luzerne d'autre part. Le travail mené sur les rotations lui permettant de mieux maitrises les adventices. Concernant le travail du sol : un labour tous les trois ans + deux déchaumages à dents à l'interculture. Afin d'optimiser au mieux le materiel, ne subsiste aujourd'hui sur l'exploitation qu'un brabant en propriété pleine, tout le reste étant en Cuma ou en co-propriété.

L'atelier élevage totalise cinquante vaches plus deux taureaux, pour 75 UGB, (1,36 UGB/ha) et une commercialisation assurée par la Cialyn : «*j'ai un esprit très coopérateur et pas très maquignon. Passer quatre heures pour gratter quelques centimes sur une bête et gagner 20 € au final, j'ai fait mon choix, ça ne sert à rien!*» Pour améliorer le confort de travail, la période de vêlage a été réduite et s'étale désormais de septembre à novembre. Principale interaction entre les deux ateliers : «*prendre des céréales pour nourrir le troupeau...*» Et une autonomie alimentaire garantie par l'apport annuel de 40 t d'orges d'hiver et 20 t de méteil (triticale/pois/avoine). En retour, Loic Guyard bénéficie de 800 t de fumier, dont la moitié est compostée et étendue sur 50 ha de cultures (16 t/ha). La valeur du fumier, selon le technicien Cialyn présent, «*représentant une économie de 1 250 €, hors coût épandage, par rapport à des intrants minéraux*». Autre bénéfice pour l'exploitant : près de 300 tonnes de paille produites par an, dont 90% destinés à la litière et le reste pour l'alimentation. Bonne complémentarité également en ce qui concerne les 55 ha de prairies qui fournissent par an à l'atelier élevage 210 TMS d'enrubannage et 30 TMS de foin. Et au final, un temps de travail qui, s'il n'empêche pas certains pics entre les deux ateliers, est bien réparti sur toute l'année. Pour une marge grandes cultures s'échelonnant selon les années de 400 € à 700 €/ha et une marge élevage de 200 € à 420 €. Dans la continuité du système, Loic Guyard a fait le choix de réintroduire ce mois-ci sur l'exploitation un atelier porcs (arrêté en 2010), valorisé en vente directe par le biais d'un GIEE de Seine et Marne



Julien Dromery se dégage un revenu viable, grâce à la diversification

108 000 poulets produits à l'année

Second témoignage de la matinée : celui de Julien Dromery, installé depuis 2008 à Lainsecq, sur 80 ha de SAU (blé, orge, colza, pois de printemps, tournesol, lentille et avoine nue). Avec l'obligation de mettre en place un second atelier pour la viabilité de son exploitation. Son choix s'est porté en 2009 sur la production de volailles, en contractualisation avec la société DUC. Un bâtiment de 1 200 m², avec cinq bandes par an (dont quatre bandes en poulets certifiés et une bande en poulets standards), soit 108 000 poulets à l'année. Chaque bande nécessitant 57 jours d'élevage : «*cette production me paraissait lisible dans le temps, avec un revenu stable et garanti, présentant également l'avantage d'engendrer des rentrées d'argent régulières au fil de l'année. Avant, j'avais des vaches, que j'ai rapidement abandonnées, pour monter cet atelier...*» Avec aujourd'hui, 45 tonnes de paille produites à l'année et 180 tonnes de fumier pailleux pour 60 ha épandables, pour une économie non négligeable : «*je n'achète plus du tout de fertilisation PK et réalise près de 10 000 € d'économie à l'année, moins bien sûr, les frais d'épandage...*» L'autre avantage du fumier de volaille, étant de se décomposer plus lentement et de permettre à la plante de ne prendre que ce dont elle a besoin. Chaque bande nécessite environ 112 h de travail, principalement entre l'enlèvement des poulets et l'arrivée de nouveaux poussins. Marge nette annuelle (hors MSA) dégagé par l'atelier volailles en 2015 : 4 998 € : «*en retrait de la moyenne des années précédents, tournant entre 9 000 et 10 000 €, du fait d'une mortalité plus forte...*» Mais Julien Dromery ne regrette pas son choix : «*avec le recul, je suis satisfait. Des années comme 2016, c'est mon atelier élevage qui assure le revenue de mon exploitation...*»

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

03/11 Matinée d'échanges cédants-repreneurs à Avallon

La Chambre d'agriculture et les JA vous invitent à une journée de sensibilisation transmission d'exploitation, à la Chambre d'agriculture d'Avallon, jeudi 3 novembre à partir de 9 h 30. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projet sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (l'associé sortant, l'associé restant et le jeune installé Hors Cadre familial), apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin, des conseillers vous procureront des informations sur la transmission et l'installation. Pour de plus amples informations ou vous inscrire, vous pouvez contacter Marc Abonnet, à la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95

22 et 23/10 Fête de la Châtaigne à Quarré-les-Tombes

Fête de la châtaigne, samedi 22 et dimanche 23 octobre à Quarré-les-Tombes, de 10 h à 19 h. Seront présents, 25 producteurs du terroir. Châtaignes du Morvan, de l'Ardèche et produits dérivés (pain, farine…). Boudin, terrines, châtaignes grillées, crêpes à la châtaigne, jus de pomme… Animations diverses : musique du Morvan et chansons, buvette et casse-croute, repas convivial en salle., dégustation de viande bovine, présentation d'arbres fruitiers, concours du plus beau potiron, etc…

22 /10 Foire de la Saint-Simon à Charny

La tradition charnycoise et poyaudine en vitrine dans les rues de Charny, samedi 22 octobre, pour la traditionnelle Foire de la Saint-Simon. Au programme : 120 exposants ; 9 h : présentation équestre avec plus de 60 chevaux ; démonstration d'un maréchal-ferrand et d'un dentiste équin ; 10 h : ouverture officielle de la foire, défilé des trompes de chasse de Puisaye ; 15 h : concert des harmonies de Charny et Thury ; fête foraine, exposition d'art… Renseignements au : 03 86 63 65 51



►Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage
4 novembre
(lieu à définir). Contact : Nadège Michelin (Alysé) : 03 86 92 36 40

Gérer ma trésorerie
Le 15 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Créer et animer ma page Facebook
Le 23 novembre à Auxerre. Contact : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33

Comment rester positif dans un contexte de crise
5 et 6 décembre à Auxerre. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Assemblée nationale

Le levier de la fiscalité pour aider l'agriculture

Le député de l'Yonne, Guillaume Larrivé, vient de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à améliorer le dispositif fiscal de déduction pour aléas, ou DPA.


Assemblée nationale

Face à la situation économique alarmante de nombre d'exploitations dans le département, le député de l'Yonne, Guillaume Larrivé (LR), a deposé une proposition de loi appelant à se servir du volet de la fiscalité, pour améliorer dès la fin de l'année le dispositif de DPA aujourd'hui en vigueur. Instituée par la loi de finances 2002, la Déduction Pour Aléas incite les exploitants agricoles à constituer une épargne de précaution, comme outil de gestion des risques, afin d'atténuer les effets de la volatilité des revenus et faire face aux aléas climatiques notamment, pouvant toucher leur exploitation. La proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale par le député de l'Yonne vise à assouplir le dispositif existant, notamment dans son article 1er, visant à *«permettre la libre réintégration des sommes épargnées au cours des exercices comptables clôturés en 2017. Cette mesure exceptionnelle vise à répondre aux besoins auxquels a du faire face le secteur agricole en 2016, lesquels n'entrent pas toujours dans les catégories fixées par la rédaction actuelle de l'article 72 D bis»*. Citant pour exemple le cas d'éleveurs laitiers n'entrant pas dans les seuils fixés par la loi (baisse de la valeur ajoutée de 10%, par rapport à la moyenne des trois exercices précédents ou de 15% par rapport à la moyenne des trois derniers exercices clos avant l'exercice précédent), mais ayant vu leur situation économique se dégrader progressivement, de pouvoir utiliser leur DPA sans condition. Concernés également, les viticulteurs touchés par la grêle et le gel, mais dont l'aléa n'aurait pas été *«reconnu par une autorité administrative compétente»* L'article 1er supprime en outre le plafond de réintégration aujourd'hui fixé à 50% de l'encours de DPA disponible. Un exploitant disposant ainsi de 50 000€ d'épargne et d'intérêts cumulés, pourra mobiliser demain la totalité de cette somme, contre 25 000€ aujourd'hui. Par ailleurs, il est stipulé que l'article 2 *«remplace la limite de 27 000 € annuels par un montant exprimé en pourcentage de chiffre d'affaires (40%), afin de permettre une meilleure adéquation de cette limitation avec la taille des exploitations»*. Le financement de la réforme, comme précisé à l'article 3, sera gagé par la fiscalité sur les paris en ligne.

DOMINIQUE BERNERD

Marché rue de la Chine

Une très belle édition sous le soleil d'automne


À l'heure de l'inauguration.

Le rendez-vous est devenu traditionnel et le 9 octobre dernier, l'Yonne et la Bourgogne se sont installées pour la journée rue de la Chine à Paris. La FDSEA 89, en partenariat avec la FNSEA, a organisé cette 23ème édition du *«marché des Terres de France»* qui au fil du temps s'est ouvert à quelques producteurs d'autres régions.
Cette année encore, le charme des saveurs de Bourgogne a opéré et la convivialité était au rendez-vous, aidé par un magnifique soleil, présent toute la journée. En fin de matinée, Luc Smessaert, Vice-président de la FNSEA, Weiming Shi, l'adjoint au maire du 20ème arrondissement chargé du commerce, accompagnée de Madame la ministre Georges Pau-Langevin et de Hamidou Samaké, adjoint au maire chargé de l'emploi et du tourisme, ont inauguré le marché avec Christine Busson, apicultrice responsable de l'opération.
Les adjoints au Maire ont entendu la demande des badauds d'organiser une édition printanière de ce marché… Le contact sera repris d'ici quelques jours pour envisager précisément si cela peut se faire dès le printemps 2017. Nous vous donnons maintenant rendez-vous à la Foire Saint Martin à Auxerre le 6 novembre.

LOIC LEROUX
FDSEA 89

Transmission

Échanger pour mieux transmettre

La Chambre d'agriculture, en lien avec les Jeunes Agriculteurs, organise une matinée d'échanges cédants - repreneurs le 3 novembre 2016, à partir de 9 h 30, à la Chambre d'agriculture à Avallon.

Dans l'objectif du renouvellement des générations, les Organisations Professionnelles Agricoles souhaitent communiquer sur la question de la transmission des exploitations. Alors que de nombreux exploitants approchent de la retraite, cette problématique apparaît urgente pour la vitalité du monde agricole et plus généralement rural. Par ailleurs, la source des repreneurs familiaux se tarissant, l'appel à des Hors Cadres Familiaux (HCF) devient une nécessité mais qui appellent d'autres questionnements.
L'objectif de cette journée est donc de permettre aux potentiels cédants et repreneurs, pas toujours amenés à se rencontrer autrement, à prendre connaissance des attentes de chacun et à exposer leurs projets.
C'est pourquoi, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation, avec le soutien financier de l'État, la Chambre d'agriculture et les JA, invitent les agriculteurs sans repreneurs, à la recherche d'associés ou tout simplement en questionnement sur le sujet et les porteurs de projet désireux de s'installer.
Par ailleurs, les témoignages sur leurs expériences respectives des exploitants (l'associé sortant, Claude Petit et l'associé restant, Jean Bernard Petit) ainsi que du jeune installé HCF en remplacement, Charles Baracco, permettront un éclairage sur les points de vigilance à observer lors d'une transmission.
Enfin, des conseillers Chambre d'agriculture et des Jeunes Agriculteurs présenteront les grandes étapes de la transmission et de l'installation, les délais minimums nécessaires et les nombreux outils à disposition de chacun pour un accompagnement personnalisé (Point Accueil Installation, Point Info Transmission Association, formations, Répertoire Départ Installation, conseils juridiques et fiscaux..), facteurs de réussite.

La participation à cette matinée est gratuite et se terminera par un apéritif. Toutefois, afin de prolonger les possibilités d'échanges nous vous proposons de participer au repas de clôture (coût : 14 euros/personne) puis à la visite de l'exploitation support de la transmission.

Pour participer à cette sensibilisation à la transmission, merci de vous inscrire, avant le 28 octobre, auprès de Marc Abonnet, de la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95 ou Clémence Jourlin, des JA au 03 86 46 81 74.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Agence de l'Eau Seine Normandie

Changement climatique: l'agriculture «porteuse de solutions»

Tenue pour responsable de la qualité de l'eau, de l'air et des paysages, l'agriculture est aussi la première à souffrir des effets du réchauffement. Le Comité de bassin Seine-Normandie recherche des solutions aux côtés des élus, des industriels… et des agriculteurs.


François Sauvadet, président du Comité de bassin Seine Normandie.

Bulletin météo de la France un certain 18 août 2050, présenté par une inaltérable Evelyne Dhéliat : *«soleil de plomb sur toute la France et même dans toute l'Europe. À Paris, 26° le matin, 40° l'après-midi...»*
De la science-fiction ? Non, un scénario plausible. N'a-t-on pas enregistré 39° à Reims le même jour en 2003 ? Selon Météo France, un été sur quatre sera caniculaire, la courbe des températures épousant celles des émissions de gaz carbonique.

Chercheur à l'Irstea [(1)], Charles Perrin prédit que dans trente ans le bassin de la Seine baignera *«dans un climat méditerranéen»* et que notre mode de vie en sera profondément affecté : changements de végétation, modification des cycles de l'eau avec *«des étiages plus marqués et plus tardifs»*, migration de certaines espèces de poissons et surmortalité des juvéniles, difficultés de rechargement des nappes, dilution de la pollution ralentie à cause de la sécheresse… *«On manquera d'eau en fin d'automne, et on assistera à des conflits d'usage»*, pronostique le scientifique.



Une table ronde où a été évoquée l'agriculture, comme *«piste de solution»* pour l'avenir.

Mais aussi, en parallèle, épisodes pluviométriques extrêmes entraînant des inondations et un débordement des réseaux d'assainissement, etc.

«L'électrochoc» des inondations

Un tableau apocalyptique, dont on a déjà eu un avant-goût cette année, avec une période de sécheresse sévère succédant à une période de précipitations excessives. *«Les récentes inondations ont servi d'électrochoc»*, affirme le président du Comité de bassin Seine-Normandie, François Sauvadet.

En particulier dans notre région et au sein du milieu agricole, particulièrement touché par les crues de la Seine, pourtant décrite comme un *«fleuve lent»* au débit assez faible.

C'est pourquoi le Comité de bassin a entrepris d'élaborer un plan visant à limiter les effets du changement climatique sur le bassin de la Seine, de façon à anticiper les risque d'inondation et d'étiage.

Une commission s'est réunie à Troyes, le 23 septembre, afin de recueillir les propositions des élus autour de quatre grands thèmes : la préservation de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité, la réduction de la dépendance à la ressource en eau et l'accroissement de l'infiltration pour limiter le ruissellement.



Sarah Feuillette, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

«Accompagner l'agriculture»

L'agriculture est bien sûr au cœur de ces enjeux. *«Elle est porteuse potentiellement de beaucoup de solutions»*, estime Sarah Feuillette, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.
Encore faut-il éviter de noyer le monde agricole, sans mauvais jeu de mots, sous des flots de réglementations parfois contradictoires. *«On a besoin d'harmonisation, d'objectifs communs et de cohérence dans l'action, a souligné Didier Marteau, président de la chambre d'agriculture de l'Aube. L'empilement des contraintes pénalise les exploitations et réduit la compétitivité de l'agriculture française»*.
François Sauvadet, le président du Comité de bassin, est bien conscient *«qu'il faut accompagner l'agriculture dans sa mutation si l'on veut améliorer la qualité de l'eau»*.

(1) Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex-Cemagref).

Frédéric Marais

Des solutions existent

Les différents intervenants ont présenté des solutions déjà mises en œuvre ou susceptibles de l'être pour prévenir ou pallier les effets du réchauffement climatique. En Picardie, par exemple, des agriculteurs sont indemnisés pour laisser des zones tampons absorbant les «*surinondations*». Dans le sud de la France, d'autres agriculteurs récupèrent des eaux de drainage pour irriguer les cultures.

À Douai, la ville a été épargnée par les inondations grâce à ses 20% de chaussées filtrantes et à un système de noues et de toitures végétalisées. Sarah Feuillette, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, observe que «*si 1,5% de la SAU avait été plantée de haies en bas des pentes, cela aurait réduit de 680 millions de mètres cubes le volume d'eau charrié par les inondations, soit 78% de la capacité de stockage des barrages-réservoirs*».

On a aussi rappelé le rôle tampon des forêts et leur pouvoir filtrant sur la pollution. On a évoqué la restauration des milieux naturels, en particulier celle des zones humides, ainsi que le «*rechargement technique*» des nappes phréatiques. Peut-être faudra-t-il «*développer de nouvelles variétés adaptées au changement climatique*», comme l'a suggéré Claire Wolff, chargée de mission à la région Grand Est. Celle-ci soulignant toutefois qu'il n'y a pas en Champagne-Ardenne de «tension» liée à l'irrigation, «*mis à part sur les légumineuses*».

Concours national adultes

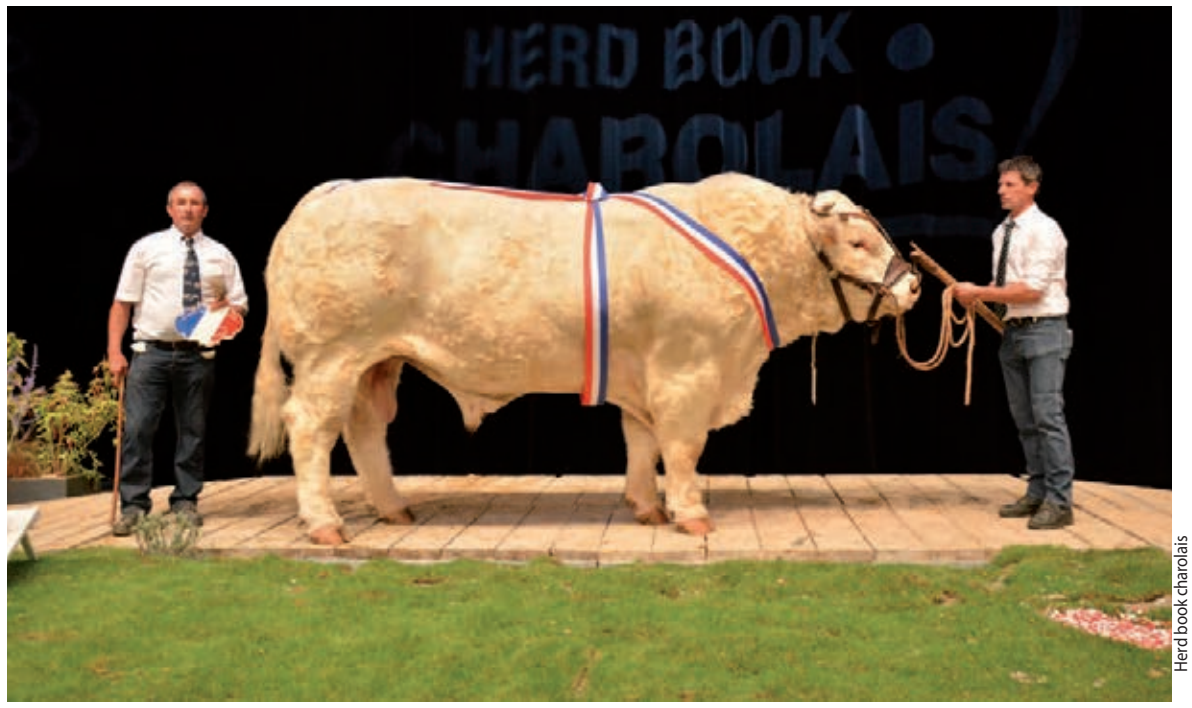
La charolaise de retour au Sommet

Cette année, le concours national de la race charolaise était de retour au Sommet de l'élevage. Un évènement qui donne toujours lieu à une vitrine en grande pompe de la première des races à viande. L'occasion pour cette dernière de dévoiler ses orientations et ses dernières innovations.

Le concours national charolais adultes a eu lieu les 6 et 7 octobre dans le cadre du Sommet de l'élevage.

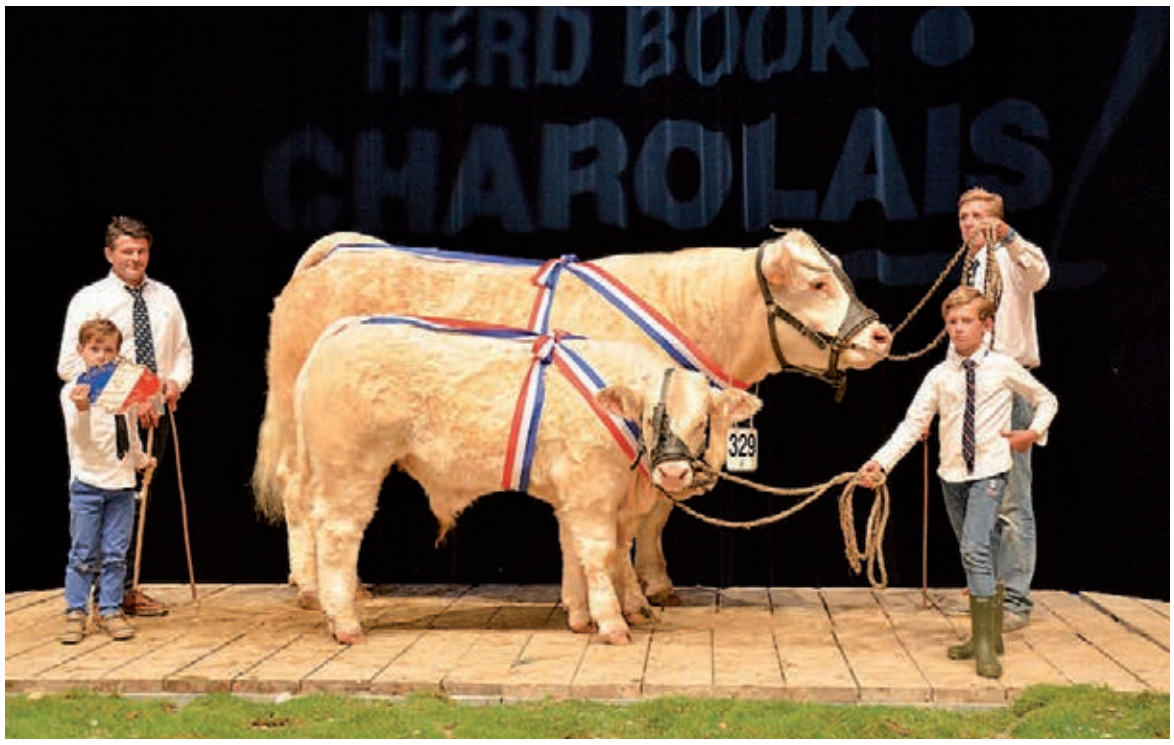
Environ quatre cents reproducteurs ont ainsi défilé sous le Zénith d'Auvergne. De retour au Sommet de l'élevage, le national charolais a donné lieu à une nouvelle et belle vitrine de la première des races à viande. La veille du concours, le Herd-book charolais (HBC) recevait une centaine d'étrangers venus d'Irlande, du Royaume-Uni, de Colombie, de Hongrie ou encore de Bulgarie.

Une délégation conduite dans des élevages de l'Allier et de la Nièvre avant de rejoindre Cournon.



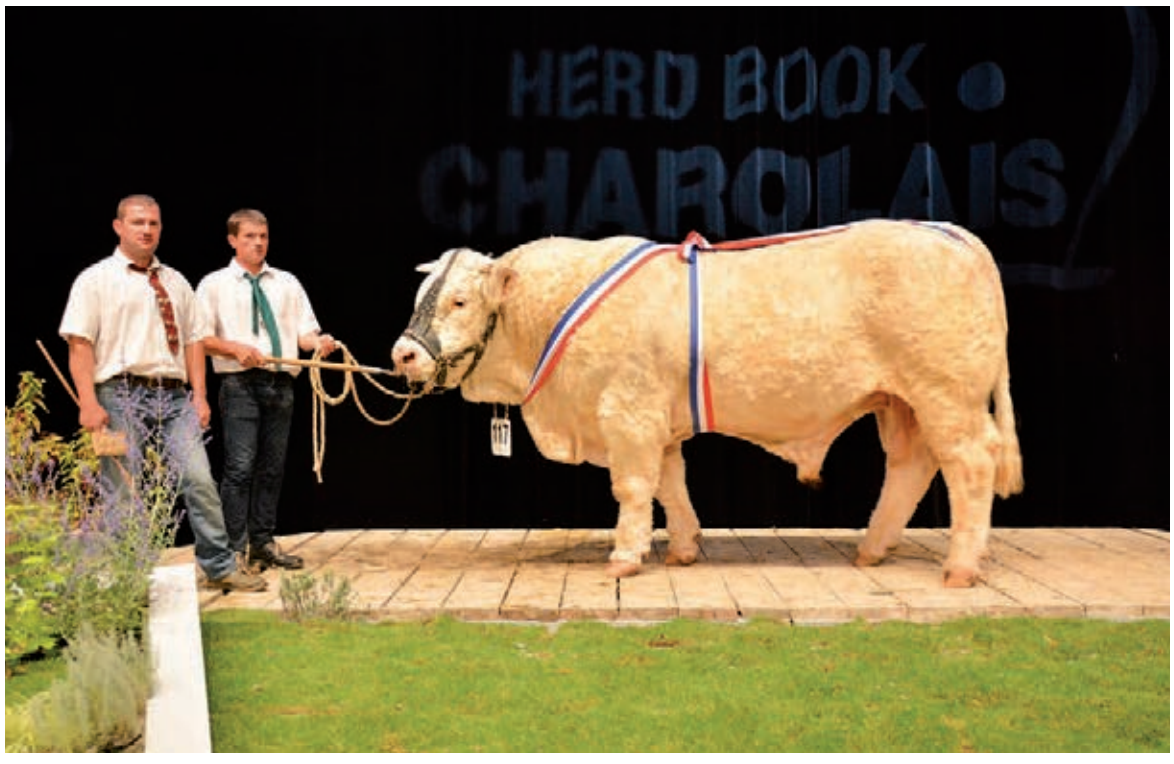
Herd book charolais

Holiday, appartenant au Gaec Cadoux, est le grand champion de ce concours national 2016. âgé de quatre ans et demi, ce taureau est né à Issy-l'évêque chez François Baudin. C'est un fils d'Empereur, lui-même natif du Gaec Pluchaud, et de Chamade, une fille d'Ungaro LB.



Herd book charolais

Glamour, la grande championne de ce national appartenant à Serge Batho, est une fille d'Aigleroyal, un taureau né dans l'élevage Vannier à La Chapelle-au-Mans. Sa mère Badine SC est une fille de Veau d'or, lui-même fils de Tevoilà (Langillier).



Herd book charolais

Jackdaniel est le prix de championnat juniors mâles réserve de Cournon. Ce jeune taureau appartient au Gaec Lacour de Saint-Vincent-des-Prés et il est né à la SCEA Les Plantes à Saint-Jean-de-Trézy. C'est un fils de Gustavo (Raymond), un descendant de Veau d'or et de Major. Jackdaniel a pour mère Dormeuse.

La finesse d'os et les qualités bouchères

Dès la première journée, les jugements, *«en adéquation avec la volonté du Herd-book»*, affichaient clairement la couleur en mettant en avant *«la finesse d'os, les qualités bouchères tout en conservant les qualités de race»*. En cela, le traditionnel Trophée qualités bouchères *«a démontré toutes les qualités de la race charolaise recherchées par la filière»*, se félicitait le président du HBC, Pascal Langevin. Ce concours national a aussi été marqué par la première sortie des tout nouveaux index génomiques *«Gembal»* ainsi que le nouvel ISU. Ce fut aussi la toute première vente aux enchères d'animaux génotypés organisée par la filiale commerciale de la race, Charolais Expansion.

Marc Labille

Extrait du palmarès

Grand prix de championnat mâles, prix de championnat seniors :
Holiday, Gaec Cadoux (89).
Grand prix de championnat femelles, prix de championnat seniors :
Glamour, EARL Batho Serge (58).
Prix de championnat mâles seniors réserve :
Invictus, EARL Chebance Pierre (63).
Prix de championnat femelles seniors réserve :
Gascogne, Gaec Micaud (03).
Prix de championnat mâles juniors :
Jingle, SCEA Raymond Jean-Christian (58).
Prix de championnat femelles juniors :
Joconde, Gaec Clame-Andriot (03).
Prix de championnat juniors mâles réserve :
Jackdaniel, Gaec Lacour, Saint-Vincent-des-Prés (71).
Prix de championnat juniors femelles réserve :
Lafleur, Gaec Beauzon frères (58).
Prix de synthèse mâles :
1er Héraclès M., Gaec Micaud (03) ; 2e Invictus, EARL Chebance Pierre (63) ; 3e Hélios, Gaec Star 2000, Issy-l'évêque (71).
Prix d'ensemble femelles adultes moins de 100 vaches :
1er Gaec Vincent père et fille, Oudry (71).
Trophée qualités bouchères :
1er Légo, Gaec Vincent père et fille, Oudry (71).
Premiers prix mâles de Saône-et-Loire :
Lancelot, Gaec Barge-Fédérici, Vaudebarrier ; Loisir, Gérard Delangle, Curbigny ; Jackdaniel, Gaec Lacour père et fils, Saint-Vincent-des-Prés ; Isidor, Gaec Pierre Didier et évelyne, Gueugnon ; Légo, Lasco, Gaec Vincent père et fille, Oudry; James Bond, Gaec Morin, Saint-Aubin-en-Charollais/Richard Ciron, Chassy.
Premiers prix femelles de Saône-et-Loire :
Lachamade, SCEA Pichard Hugues, Monceau-les-Mines ; Irlande, Gérard Delangle, Curbigny ; Datcha, Gaec Pluchaud Paul et Julien, Saint-Vincent-Bragny.

Assemblée générale de Culture Viande

Les industriels cherchent la parade

Réunis lors de leur Assemblée générale le mardi 11 octobre, les professionnels du secteur des viandes s'alarment de la baisse structurelle de la consommation au sein des ménages français. Plusieurs stratégies sont menées de front pour l'enrayer. L'entente entre les différents acteurs de la filière demeure, quant à elle, toujours aussi hypothétique.


Réussir
En quinze ans, la consommation de viandes dans les ménages n'a cessé de reculer.

Viande rouge ou viande blanche, le constat reste le même. Leur consommation en France diminue chaque année. Cette situation est qualifiée de «*mégacrise*» par Jean-Paul Bigard, à la tête du premier groupe transformateur français du même nom, venu participer à l'Assemblée générale du Syndicat des entreprises des viandes le mardi 11 octobre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur les quinze dernières années, chez les ménages, la consommation des viandes n'a cessé de reculer, oscillant entre -1,5 % et -2,5 % par an. «*On observe toutefois depuis 2-3 ans, une croissance dans la restauration hors domicile (RHD)*», remarque Guy Wermeister, directeur général d'Elivia, deuxième plus gros abatteur à l'échelle nationale. Ce regain est non quantifiable pour l'heure expliquent les représentants de la filière, car aucun panel n'a été pris en compte. Les attaques à répétition, orchestrées par les associations en faveur du bien-être animal, ont d'ailleurs fortement accentué ce mouvement de fond. Entre les mois de septembre 2015 et 2016, la consommation aurait ainsi chuté de près de -9%. «*Du jamais vu depuis l'ESB (vache folle, ndlr) survenue en 2001*», déplore Guy Wermeister. Face à cette réalité peu reluisante, les opérateurs s'organisent.

Les barrières à l'export

Les gros volumes de viande bovine sur les marchés national et communautaire obligent à de nouveaux débouchés. Sur le sujet, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a d'ailleurs pu essuyer des critiques lors de son récent passage au Sommet de l'élevage. «*L'export vers les Pays-Tiers est un travail de longue haleine, il faut persister. D'abord, il faut que les pays aient des besoins. Ensuite, que le produit que nous proposons corresponde. Il faut faire face aussi aux barrières sanitaires, religieuses et/ou politiques. Et enfin, il y a la concurrence prix*», rappelle Dominique Guineheux, directeur des achats bovins chez Bigard. La Turquie a beaucoup été citée ces derniers temps, représentant une opportunité de marché importante pour les viandes de l'Union européenne. Mais il faudra compter également sur la Pologne, le Brésil ou l'Inde qui se sont également positionnés.

Relations discordantes

Depuis quelques années, le secteur de la viande subi de nombreuses attaques frontales. Les risques de cancer ou la dénonciation d'une maltraitance animale sont les dernières en date. Cette filière se retrouve acculée de tous bords. Pour résister, une entente entre les différents maillons de la chaîne parait inévitable. Et pourtant, la situation actuelle présente une toute autre réalité. Le divorce entre les différents opérateurs semble bel et bien consommé. «*Le prix est un élément de fracture*», constate Jean-Paul Bigard, décrivant «*une situation d'affrontement plus supportable*». Face aux prix de marché d'une très grande volatilité, l'industriel explique «*suivre la tendance en serrant les boulons*». Très critique à l'égard des interprofessions telles qu'Interbev ou Inaporc, les fustigeant d'être des «*morts-vivantes*», Jean-Paul Bigard dit assumer «*son langage cru*». Il juge «*inacceptable*» les accords passés entre la production et la distribution sur le cœur de gamme, et «*inadmissible*» les mesures d'installation de caméras de surveillance dans les abattoirs. «*Je ne cherche pas la polémique. Il faut que l'on travaille. On essaie d'avancer*», réagit calmement Guy Hermouet, représentant de la section Interbev bovins.

Abattoirs

Stéphane Le Foll va lancer des expérimentations de contrôle vidéo en 2017

Au lendemain de son entrevue le 12 octobre avec le rapporteur (Jean-Yves Caullet) et le président (Olivier Falorni) de la commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a annoncé le lancement d'expérimentations de contrôle vidéo dans les abattoirs au cours de l'année 2017.

La Cnil a été saisie du sujet, afin qu'elle fournisse un appui méthodologique à la conduite de cette expérimentation. Les syndicats de salariés ainsi que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) seront également consultés au préalable.Il a également annoncé, au cours du déjeuner de remise du grand prix (1) de l'Association des journalistes agricoles (Afja), qu'un organisme spécifique sera intégré au Conseil national de l'alimentation (CNA) sur la thématique du bien-être animal et de l'abattage. Au niveau local, une instruction sera adressée aux préfets afin de «*renforcer le dialogue sur les questions de bien-être animal au sein des comités locaux abattoirs mis en place dans le cadre de la réglementation relative aux ICPE*». Par ailleurs, il s'est dit ouvert à des expérimentations d'abattage mobile, mais ne dispose pas pour l'heure de projet susceptible d'être agréé. Enfin, un bilan des inspections protection animale dans les abattoirs sera désormais rendu public annuellement.

MR

(1) Prix remis à Adrien Cahuzac, journaliste à l'Usine Nouvelle.

▸ Agenda

29/10 Foire-concours à Issy-l'Évêque (71)

La foire concours aux reproducteurs charolais d'Issy-l'Évêque se déroulera le Samedi 29 Octobre de 8h à 16h. Catégories présentées: veaux mâles inscrits (6 sections) ; veaux mâles non inscrits (4 sections) ; femelles de l'année (2 sections) ; taureaux de 18 mois (1 section) - Attribution des Super Prix d'Honneur des foires non reconnues du département (mâles inscrits, mâles non inscrits, femelles, taureaux de 18mois). Concours concernés : Toulon s/ A, Étang s/ A, St Pierre de Varennes, Issy-l'Éveque). Renseignements au 0687578181.

21 et 22/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'élevage de la race Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais les 21 et 22 octobre, à Avallon. Il est ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A et provenant d'élevages qualifiés vis-à-vis de l'IBR. 80 animaux seront amenés à concourir, dont 50 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne. le Concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, face au cimetière.
Vendredi 21 octobre : de 13h30 à 18h : jugement des animaux
Samedi 22 octobre : de 9h à 16h30: exposition des animaux ; de 11h à 12h : défilé des animaux primés ; 15h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon ; de 11h45 à 14h30 : repas avec dégustation de steak charolais. Prime de 150 € par tranche de 5 ventes conclues pendant le concours

PHILICOT
Présentation de l'élevage

Taureaux de 18 mois
Veaux de l'année
- HBC ou non -
Journées PORTES OUVERTES
Les 29 et 30 Octobre 2016
INVITATION
Elevage MARTIN
Les Coupes de Pouligny
58 340 MONTIGNY SUR CANNE
Tél . : 03.86.50.05.60
Port. : 06.83.85.43.95


Le meilleur accueil vous sera réservé

Big Data

Un logiciel pour piloter ses données en élevage de porcs

Le projet Domopig est un projet de collectes et de valorisations des données produites dans les élevages, par des équipements automatiques connectés ou des logiciels de suivi de l'élevage.

Initié dans le cadre du programme régional AgrETIC de croisement des filières agricoles & agroalimentaires et TIC (technologies de l'information et de la communication) et réunissant neuf entreprises (1) bretonnes de la filière porcine, en partenariat avec la Meito et les Chambres d'agriculture de Bretagne, Domopig est un projet collaboratif structurant pour la filière porcine. Lancé officiellement à l'occasion du dernier Space, il vise à la création d'un système unique de collectes et de valorisations des données produites dans les élevages porcins.

Domopig a pour vocation d'aider les éleveurs d'aujourd'hui qui travaillent dans des exploitations porcines souvent situées sur plusieurs sites. Chaque site de production comprenant plusieurs salles équipées de divers automates qui nécessitent de multiples interventions à la fois pour tout ce qui est paramétrages mais aussi contrôles (vérification que tous les paramètres soient corrects). Il a beaucoup de données à collecter sur les animaux, sur les traitements sanitaires, sur les opérations qui doivent ensuite être ressaisies dans les différents logiciels et éventuellement être partagées avec les partenaires (vétérinaires, groupements) pour qu'ils puissent assister l'éleveur dans l'élevage au quotidien.

Centraliser les données

«Domopig permettra à l'éleveur de saisir toutes les données de l'élevage directement sur une seule interface et de consulter, également sur une seule interface, toutes les informations des automates, même de marque différente, ce système aidera l'éleveur à réagir aux alertes qui remonteraient et lui permettra de transmettre les données (dont il est propriétaire) préalablement choisies, à ses partenaires, pour faciliter leur appui et fluidifier les conseils», explique Florence Le Coz de la société Kerhis (éditeur de logiciels informatiques pour l'aval des filières agricoles).

Domopig collecte l'ensemble des données produites sur l'élevage au sein d'une base commune de données et celles-ci peuvent être échangées selon la volonté de l'éleveur, avec ses partenaires. Même à distance, il est possible de les consulter et de pouvoir ainsi les analyser, afin de rendre la vision des données de l'élevage plus globale avec à la clé un gain de temps pour l'éleveur. L'objectif est aussi, pour les intervenants, de pourvoir préparer les visites à distance, en prenant en compte les paramètres de l'élevage afin de prodiguer un conseil plus efficace, plus pertinent et d'approfondir avec l'éleveur, les points importants. C'est donc un outil d'optimisation de performance.



Confronter des données

«Le logiciel permet de confronter des données qui n'ont pas l'habitude de l'être et de les mettre dans un format les rendant comparables. Il offre également la possibilité de garder les informations sur les animaux pour une traçabilité dans la filière. L'objectif de ce logiciel est également, à l'échelle de la filière, de renforcer les performances techniques et économiques. Domopig pourrait également permettre de mieux planifier les sorties des animaux en envoyant les données aux abattoirs, ou de transmettre plus facilement les données sanitaires.».

C. D.

Note : (1) : Kerhis, qui porte le projet, Asserva, Acemo, Sodalec, Tuffigo Rapidex, Solia Concept, Ijinus, Allflex, Oya Light.

Sanitaire

IBR : les GDS de Bourgogne communiquent

L'arrêté ministériel IBR, publié au printemps 2016 et applicable au 1er juillet 2016, soulève des inquiétudes chez un certain nombre d'éleveurs qui détiennent encore des bovins positifs.

Pour répondre à ces inquiétudes, les GDS Bourgogne souhaitent apporter quelques précisions sur cet arrêté qui a été approuvé par l'ensemble des familles professionnelles nationales réunies au sein du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV). Pour s'adapter à la diversité des situations épidémiologiques à l'échelle française, cet arrêté, qui vise l'éradication de l'IBR à l'échelle de la France, prévoit la possibilité de reporter l'application de quelques mesures particulières en les soumettant à l'avis du Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV). Ce comité consultatif est présidé par le préfet de Région et composé de différentes familles professionnelles de la région, mais aussi de représentants des administrations et collectivités locales, des chasseurs et des associations de bien-être animal. Pour la Bourgogne Franche-Comté, le CROPSAV s'est réuni le 29 septembre sous la présidence du DRAAF. Après présentation des propositions des GDS de Bourgogne Franche-Comté, qui sont les maîtres d'œuvre désignés par l'arrêté pour cette prophylaxie, et un débat, le CROPSAV a finalement adopté à l'unanimité la plupart des mesures exposées, en retenant notamment une mise en œuvre de l'arrêté avec le recours à certaines dérogations, ainsi que le report, limité à la Bourgogne, d'un an du contrôle systématique avant départ des bovins issus des élevages non qualifiés afin de permettre la qualification des élevages assainis et une adaptation des circuits commerciaux à ces nouvelles conditions.

Ce dernier point engage les GDS et les opérateurs commerciaux à construire sans délai une politique d'adaptation et de transition. Il appartient maintenant au préfet de région de fixer les mesures à appliquer sur la base de l'avis émis par le CROPSAV Les conclusions de ce débat ont été communiquées à l'ensemble des GDS de France pour les informer et rechercher une cohérence des mesures, au moins à l'échelle des différents bassins de production. Il ne s'agit donc pas d'un report de l'application de l'arrêté, mais d'une application reportée de certaines mesures telle que le prévoyait initialement l'arrêté. Ainsi, la mesure principale de protection des circuits commerciaux, à savoir l'interdiction de circulation des bovins positifs hors de la destination vers un atelier dérogataire («*cartes jaunes*») ou un abattoir est déjà théoriquement active et les éleveurs concernés recevront bientôt des étiquettes à coller sur les ASDA des bovins positifs pour faciliter leur gestion. Des informations plus détaillées (notes de services, explications,…) sont et seront mises en ligne sur le site des GDS de Bourgogne (www.gdsbourgogne.fr). N'hésitez pas à consulter ce site ou contacter votre GDS pour avoir de plus amples informations.

Patrick RAPHAT
Président de la F.R.G.D.S Bourgogne



Chronique ovine

Certificat de spécialisation ovin : il reste quelques places

En formation pour adultes ou bien par apprentissage, le Certificat de Spécialisation Ovin (CSO) est une formation qui a été spécialement créée pour former des professionnels de l'élevage ovin, en production de viande ou de lait. À l'issue, les stagiaires et les apprentis sont autonomes pour toutes les interventions réalisées sur les ovins. Ils maitrisent les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage, de la mise en lutte à la commercialisation et ce dans des conditions d'élevage diverses. Enfin, ils sont capables d'analyser une situation économique et identifier les pistes d'amélioration si nécessaire. Les diplômés sont ainsi formés pour s'installer, devenir salarié spécialisé ovin dans un élevage ou bien technicien dans une structure de développement agricole.

Dix centres de formation, en viande ou en lait

Dix centres répartis sur toute la France ouvrent à cette rentrée 2016, le premier en ovins lait et les autres en ovins viande. Il s'agit de Saint Affrique (12), le Lot (46), Mirecourt (88), les Vaseix/Bellac (87), Charolles (71), la Roche sur Yon (85), la Côte Saint André (38), Saint Flour (15), Vervins (02) et Montmorillon (86). Si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez contacter (rapidement) les centres de formation ou bien Laurence Sagot (laurence.sagot@idele.fr ou 06 45 32 24 87).

Reseau de references ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/CIIRPO



avec le CS ovin, les stagiaires et les aprentis apprennent en travaillant

Terres Inovia

Désherbage du pois d'hiver

Quelle stratégie adopter pour le désherbage du pois d'hiver ? Le point avec Terres Inovia.

Le désherbage du pois d'hiver peut se réaliser par des applications de prélevée et/ou de post-levée seules ou en programme selon l'historique d'enherbement de la parcelle et la flore attendue.
Cependant, la maîtrise de l'ensemble de la flore après une application unique de prélevée est souvent insuffisante (relevées d'adventices en sortie hiver) comme l'ont démontré ces deux dernières années. Il est donc préférable d'opter pour une stratégie de programme prélevée puis post-levée.

Programme de prélevée suivi d'une post-levée

Il est généralement difficile de gérer l'ensemble de la flore en une unique application en prélevée. Il s'avère donc souvent préférable de mettre en place une stratégie pré-levée relayée par une application de post-levée.
Exemple de programme en 2 interventions :
Prélevée : dose modulée (Challenge 600, Nirvana S, …).
Post-levée (sortie hiver) : Basagran SG/Adagio SG seul ou Corum + Dash HC ou Challenge 600 + Basagran SG/Adagio SG.

Application de post-levée

Dans le cas de parcelles très propres, il est possible de gérer les quelques adventices en post-levée. L'application doit avoir lieu lorsque les adventices sont encore à un stade jeune (cotylédons à 2-3 feuilles) en conditions poussantes et en dehors de fortes amplitudes thermiques (écart supérieur à 15°C le jour et 10°C la nuit) pouvant conduire à des problèmes de sélectivité. Les nuits trop froides (< 5°C) ne sont pas non plus favorables.

F.Boizet / D.de Fornel / Terres Inovia

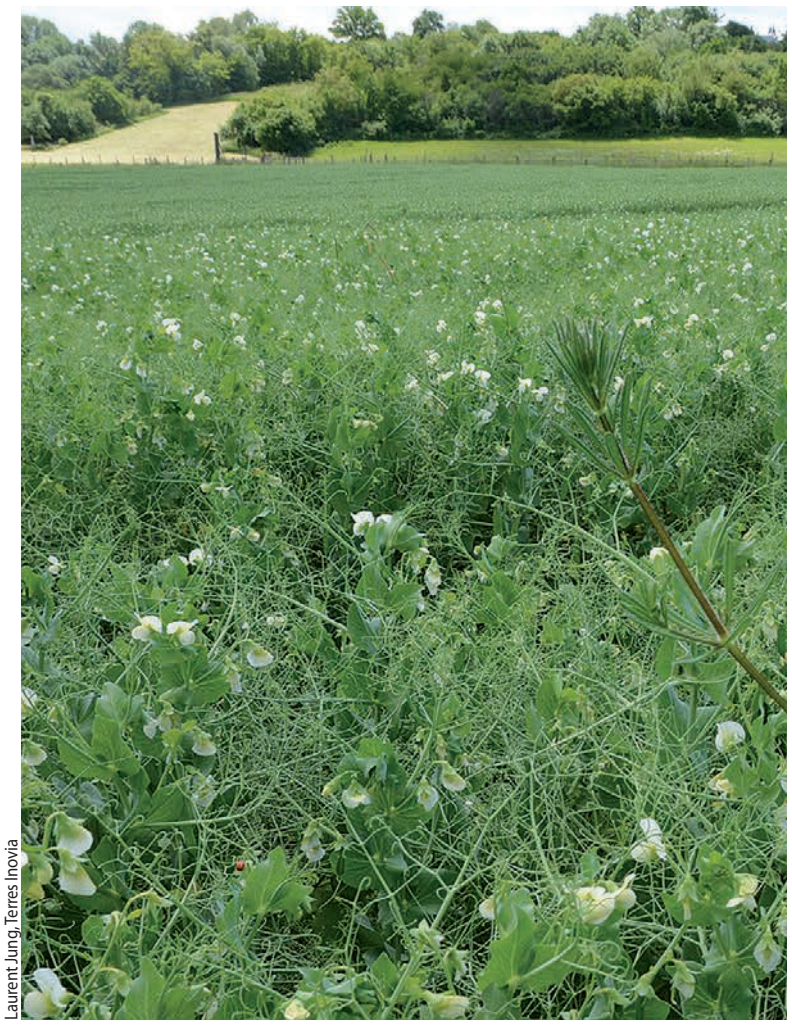
Efficacité des anti-dicotylédones efficaces sur pois protéagineux

		Doses/ha	Coût (€ HT/ha)	Groupe HRAC	Ammi-élevée	Arroche étalée	Chardon	Chénopode	Capselle	Colza (repousses)	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gaillet	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Véronique de Perse	Véronique feuille de lierre
Spécialités antidicotylédones	Prélevée	CHALLENGE 600	**3 l**	95	F3																					
		NIRVANA S	4 l	90	B + K1																					
		CENTIUM 36 CS	0,2 à 0,25 l	34 à 42	F3																					
		PROWL 400 (1)	3 l	42	K1																					
		NIKEYL / CLINE	4 l (2)	96	F3 + F1																					
		RACER ME	1,5 l (2)	48	F1																					
		STALLION SYNC TEC	3 l	48	K1 + F3	-	-				*		*			*	*		*		*	*	*	*	-	-
		CHALLENGE 600 + NIRVANA S	2 l + 3 l	92	F3 + B + K1	-																				
		TOUTATIS DAMTEC	2,4 kg	70	F3																					
		CHALLENGE 600 + CENTIUM 36 CS	2 à 2,5 l + 0,2 l	85	F3																					
		CHALLENGE 600 + PROWL 400 (1)	3 l + 1,5 l	92	F3 + K1																					
		NIRVANA S + CENTIUM 36 CS	2,5 à 3 l + 0,15 l	83 à 94	B + K1 + F3																					
		CHALLENGE 600 + NIRVANA S + CENTIUM 36 CS	2 l + 2 l + 0,15 l	115	B + K1 + F3																					
		CHALLENGE 600 + STALLION SYNC TEC	2 l + 2 l	95	K1 + F3	-	-			*	-	-	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*		*	-
	Post-levée	BASAGRAN SG (3)	1 à 1,4 kg	52 à 72	C3																					
		BASAGRAN SG (3) + PROWL 400 (1) (4)	0,6 kg + 1 l	45	C3+ K1																					
		CHALLENGE 600 + BASAGRAN SG (3) (4)	0,5 l + 0,3 kg	27	F3 + C3																					
		CORUM + DASH HC	0,8 à 1,25 l	54 à 85	B + C3																				-	
		TROPOTONE (5)	2,5 à 3,5 l	60	O	-	-			-	-	-	-			-						-	-			

(1) Autres spécialités: Baroud SC, Pentium Flo
(2) Absence de références sur la sélectivité en pois d'hiver.
Application déconseillée.
(3) Ou Adagio SG
(4) Ces doses peuvent être fractionnées en deux applications à 10-15 jours d'intervalle.
Le mélange Challenge 600 + Basagran SG n'est pas recommandé par les firmes. Son utilisation se fera sous la responsabilité de l'utilisateur.
(5) Pour des raisons de sélectivité, il est préférable de limiter cette application aux zones de chardons.
Attention : sur pois d'hiver la dose de Challenge 600 en prélevée est limitée à 3 l/ha

Utilisation du Challenge 600 en post-levée

À la suite de l'examen du dossier du Challenge 600 en post-levée, celui a été homologué en post-levée sur pois protéagineux d'hiver et pois protéagineux de printemps. Il ne pourra être appliqué qu'à la dose réduite de 0,5 l/ha, uniquement en l'absence d'application en pré-levée.
- Dose d'AMM à 0.5 l/ha sur pois d'hiver et de printemps.
- Utilisation entre le stade 2 feuilles et 8 feuilles (BBCH 12 - BBCH 18).
- ZNT et Dispositif Végétalisé Permanent de 20 m.



Laurent Jung, Terres Inovia



DAFP MATERIEL AGRICOLE

TOUCY Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16

et ses agents

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16

Vendanges 2016

30 % de pertes en volume

L'année a été compliquée pour les vignerons (gel, grêle, mildiou…). L'exercice de communiquer sur le millésime 2016 l'était tout autant. Le 7 octobre à Beaune, le BIVB se prêtait à cet exercice devant les médias. 2016 est jugé « qualitatif » et s'annonce « cher ». Négociants et vignerons en conviennent avec 30 % de pertes de récolte sur la Bourgogne à 1,15 millions d'hl. Si certains vignobles sont néanmoins «agréablement surpris», nombre de vignerons font face à des situations économiques «graves». Heureusement, le beau millésime 2015 profite de marchés porteurs...



En dépit d'une perte de volume et malgré un printemps «compliqué», les vignerons «qui ont bien travaillé» et aidés par la météo de septembre «vont réussir à faire des vins de qualité», assurait le président du BIVB.

«*2016 va contredire le dicton «Année gelée, pas une bonne année». À mon avis, on aura pas de mauvais cette année, au contraire*», essayait de convaincre le président délégué du BIVB, Claude Chevalier, face à des journalistes le questionnant sur les conséquences des épisodes de gel, de grêles et de mildiou. Louis-Fabrice Latour parlait, lui, du «*miracle bourguignon*». Malgré un printemps «*compliqué*», les vignerons «*qui ont bien travaillé*» et aidés par la météo de septembre «*vont réussir à faire des vins de qualité*», assurait le président du BIVB.

Exercice délicat que de communiquer globalement alors que, dans les faits, Chablis «*fera une moitié de récolte*», les Côtes de Beaune et de Nuits ont des rendements «*très faibles*», la Côte chalonnaise (AOC Mercurey et Rully) partage à moitié ce constat avec aussi «*de belles récoltes*» au sud, comme dans le Mâconnais, à l'exception des AOC Pouilly et Saint-Véran, lesquelles ont grêlées tout comme les appellations du Nord Beaujolais.

Les estimations du BIVB tablent sur une vendange de 1,15 million d'hl pour l'ensemble de la Bourgogne, soit 30 % de volume de moins par rapport à la moyenne décennale qui s'établit à 1,5 Mhl. Un «*soulagement*» néanmoins pour ce qui apparaissait, cet été, «*plus grave*» encore.

Prix en hausse

Conséquence de cette baisse de volume : «*on sait que ce sera un millésime cher*», reconnaissaient les responsables de l'interprofession, cherchant à rapidement recentrer les échanges sur le volet économique. Louis-Fabrice Latour concédait que les stocks sont à des niveaux historiquement «*bas*», dix mois en moyenne seulement. La dynamique des marchés est toujours jugée «*bonne*». Pour preuve, le prix moyen en Angleterre d'une bouteille de Chablis «*franchit*» les dix £. Idem bientôt pour les vins Mâcon, ce qui pèse sur les cours «*à la hausse*», reconnaissait le négociant. Les opérateurs sur le terrain se montrent néanmoins «*prudents*» sur leur capacité à continuer de passer des hausses de prix. Ainsi, la campagne d'achat n'aurait-elle «*pas vraiment commencé*», officiellement. Reste un beau millésime 2015 à commercialiser et aussi des 2014 en volumes chez les négociants, apparemment.

Un négoce s'extériorisant

Des négociants bourguignons qui n'en sont plus vraiment puisqu'ils produisent eux-mêmes. Et surtout, ils «*s'extériorisent*» puisque «*55 à 60 %*» de leurs achats, représentant 30 % en valeur de leurs chiffres d'affaires, se font maintenant en dehors de la région, contre 40 % il y a une dizaine d'année. «*Il faut nourrir la bête*», lançait Louis-Fabrice Latour, les acquisitions et achats ayant lieu principalement dans le Beaujolais.

La Grande Bourgogne reste «un des grands idéaux» du BIVB, alors que les instances des deux interprofessions ont repris leurs relations. «*Le nouveau président d'Interbeaujolais, Dominique Piron, a des idées fortes et est en capacité de créer une unité, ce qui assure un bel avenir à ce vignoble*», encourageait Claude Chevalier. Tout n'est pas gagné pour autant, comme l'avouait à titre personnel, Louis-Fabrice Latour : «*je me suis trompé. Le prix du Bourgogne rouge est maintenant le double de celui du Fleurie. Je pensais que beaucoup de nos clients partiraient pour les crus du Beaujolais, cela ne s'est pas produit*».

«*Cela n'empêche pas de travailler ensemble même si on n'est pas marié*», plaidait le BIVB. Les deux régions viticoles attendent ainsi notamment les résultats de l'INAO sur la délimitation de l'appellation bourgogne. «*Cela ne devrait pas poser de problème*», souligne-t-on à Beaune. En attendant, la mention «*Bourgogne Côte-d'or*» est possible en appellation de repli, même si elle ne connaît pas encore de revendication. Pour 2017 sans doute...

CÉDRIC MICHELIN
L'EXPLOITANT AGRICOLE
DE SAÔNE-ET-LOIRE

L'élevage Giroux et Philicot gardent le cap !

En attendant les portes ouvertes, visionnez notre vidéo sur : www.elevage-giroux.com



Moulin rouge né le 15 mars 2016.

Déjà 25 ans que l'élevage Virginie et Jean Giroux organise sa vente annuelle de veaux et taureaux reproducteurs, soutenu par son partenaire privilégié Philicot.

Une sélection rigoureuse a permis, au fil des années, d'ajouter aux qualités initiales du cheptel un grain de viande et des qualités de race plus marqués. Il en résulte aujourd'hui des animaux très complets, à l'image des fils de Diplomate (origine Choubley, 21), qui allient qualité de viande et finesse d'os sans détériorer le gabarit : **le charolais moderne !**

Chez Philicot, la recherche de **l'amélioration des formules d'aliments** est une priorité et permet l'expression maximale du potentiel génétique. À l'élevage Giroux comme chez Philicot, **l'innovation** est un souci permanent.

Avec **Impressario** (origine Prain, 44), l'élevage s'est doté d'un reproducteur haut de gamme, 1er prix à Moulins et au Mans 2015 : ses produits sont attendus avec impatience !

Pour Philicot, il en va de même avec les nouvelles formules **Vital-Tonic** et **Vital-Perf** qui préparent l'immunité des futurs veaux en améliorant le colostrum des mères.

L'élevage Giroux et Philicot apportent la preuve qu'un partenariat de qualité basé sur la confiance permet d'aider à traverser ces temps agités.



PUBLI-REPORTAGE

Rendez-vous pour la 25e édition les 28 et 29 octobre 2016
à l'élevage Virginie et Jean Giroux - Goubeau du haut
71300 Saint-Bérain-sous-Sanvignes - Tél. : 06.81.59.12.08.

Cités des vins de Bourgogne : Retour à la case départ

La prochaine assemblée générale du BIVB, le 19 décembre prochain, ne se passera pas cette fois «*en catimini*». L'occasion pour tous les partenaires de la filière de «*remercier*» le directeur «*historique*» du BIVB depuis 38 ans, André Ségala et d'introniser son successeur, Christian Vannier.

Surtout, il sera question de soumettre au vote «*pour ou contre*» les projets de Cités des vins de Bourgogne, à Beaune, à Mâcon et à Chablis. En somme, un retour à la case départ ou presque car «*un projet qui n'avance pas est forcément critiqué*», analysait Claude Chevalier. Les questions de financement (Région, Départements…), tout comme le projet urbain qualifié de «*luxueux*» du maire de Beaune ou encore la concurrence ou non de la Cité des vins et de la gastronomie de Dijon… ont obligé le BIVB à «*redemander l'avis aux vignerons sur le terrain*». «*Il n'y aura pas de consigne de vote des familles. Les 90 votants reflétant la région devront s'exprimer mais ce vote ne portera pas sur le volet financier*», précisaient les présidents. Enfin, le coût total estimé à 20 millions d'euros était «*relativisé*» face aux deux milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel de la Bourgogne viticole.

Agroéquipement

La crise s'installe dans la filière

Si la crise agricole a, jusqu'au premier trimestre 2016, plutôt épargné les industriels et la distribution du secteur de l'agroéquipement, le retournement du chiffre d'affaires est manifeste depuis l'été. L'enquête réalisée comme chaque année par Axema et le Sedima fait d'ailleurs état d'un pessimisme plus marqué des acteurs de la filière.

«Depuis que je présente les résultats devant vous, c'est la première fois que l'on traverse une période sensible. Il faut que l'on s'accroche pour pouvoir conserver notre activité», a conclu Patrick Pérard, président d'Axema, le syndicat des industriels de l'agroéquipement, lors du point presse annuel réalisé en commun avec le Sedima, Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole, le 12 octobre. L'enquête menée par les deux syndicats auprès de leurs adhérents fin septembre/début octobre indique que si la baisse de l'activité est amorcée depuis 2013, la situation économique des entreprises du secteur a connu une nette dégradation en 2016, avec un retournement du chiffre d'affaires au 2ème trimestre. 67 % des industriels s'attendent ainsi à une baisse de leur chiffre d'affaires sur le marché français cette année, et 30 % prévoient également une baisse de l'activité à l'export, même si certains secteurs sont épargnés (équipements pour la récolte des pommes de terre, pour les vendanges, ou pour la protection des cultures, par exemple). Le retournement est particulièrement net pour les tracteurs et les matériels de travail du sol, dont les professionnels prévoyaient encore un chiffre d'affaires positif au premier semestre de l'année. Les entreprises de matériels d'élevage et de laiterie, qui subissent une tendance baissière depuis trois ans, prévoient une très forte baisse de chiffre d'affaires au deuxième semestre (c'est notamment le cas de 100 % des entreprises de laiterie interrogées dans le cadre de l'enquête). Du côté de la distribution, le recul des prises de commande atteint 80 % des entreprises pour le neuf, et 70 % pour l'occasion. La crise s'est aussi accentuée depuis l'été du fait des mauvaises récoltes en grandes cultures : 66 % des entreprises spécialisées dans ce secteur prévoient une baisse de leur chiffre d'affaires supérieure à -25 %. La tendance baissière se confirme également pour les pièces et le SAV. *«Quand les clients n'ont pas de revenu, ils serrent la vis de partout, les agriculteurs ne font plus de préventif aujourd'hui»*, explique Raphaël Lucchesi, président du Sedima, qui espère, par ailleurs, obtenir un coup de pouce des pouvoirs publics pour passer cette période difficile.

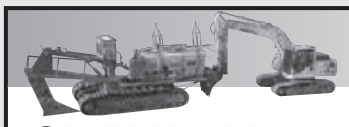
Maintenir les emplois, un défi

Conséquence du ralentissement de l'activité et des difficultés des agriculteurs, les trésoreries des distributeurs sont de plus en plus tendues, car si les financements sont généralement là lors des achats de gros matériels, il est plus compliqué de se faire payer les prestations de service ou les petits équipements, souligne le Sedima. En septembre 2016, 28 % des entreprises interrogées considéraient la situation de leur trésorerie comme *«très difficile»*, contre 11 % l'année précédente. Ceux qui la jugent normale ne sont plus que 25 %, contre 43 % un an plus tôt. Les industriels souffrent quant à eux de marges de plus en plus faibles, avec une perte de dix points depuis 2008. Une situation qu'ils imputent également à l'augmentation du prix de revient et aux frais liés à la réglementation, et qui est souvent répercutée sur la marge car trop difficile à faire passer auprès des agriculteurs. À noter que le taux de marge moyen des distributeurs est également en baisse sur la période 2012-2015. Avec des perspectives qui ne s'annoncent pas meilleures, puisque 61 % des industriels anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires au 1er semestre 2017 et que la tendance reste franchement baissière dans les commandes de matériel neuf et d'occasion, le maintien des compétences fait partie des défis de la filière.

Les techniciens, longs à former et difficiles à recruter, risquent en effet de partir vers d'autres secteurs et ne seront plus là quand l'activité reprendra. De même, fidéliser les commerciaux qui voient leur revenu baisser du fait de la baisse des ventes devient problématique. *«Avant, le personnel était très stable, mais l'on constate ces derniers temps une augmentation du turn over»*, précise Patrick Pérard. La filière prévoit néanmoins de recruter en 2017, sur les fonctions les plus indispensables, comme les techniciens et les commerciaux, au détriment des postes de Recherche et Développement qui constituaient auparavant une part importante des recrutements.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 04 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



T7 TIER4B
8 MODÈLES DE 140 À 270 CH
ECOBlue TECHNOLOGIE SCR PAR NEW HOLLAND

Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; Tonnerre 03 86 55 05 07
et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

GROUPE METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08

SAS PARAGEAU — St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
Groupe Methivier

SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Tannay 03 86 22 11 54

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 12/10/2016	Bourg-en-Bresse 18/10/2016	St Christophe-en B. 12/10/2016	National 12/10 au 18/10/16
Vaches viande (V)	U	-	3,35 €	4,00 €	3,84 €
	R	3,40 €	2,90 €	3,60 €	3,41€
	O	-	NC	-	2,95 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,75 €	2,65 €	-	2,78 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,45 €
	P	2,32 €	2,05 €	-	2,18 €
Génisses VML	U	3,68 €	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	-	3,50 €	3,89 €	3,52 €
	O	-	2,80 €	-	2,81 €
Taureaux VML	URO	-	2,25 €	2,40 €	2,38 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 18/10/2016

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,63	
250-300 kg	3,20	2,67	2,64	
300-350 kg	-	2,74	2,47	
350-400 kg	-	2,53	2,43	
400-450 kg	2,76	2,47	2,38	
450-500 kg	-	2,38	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,61	2,52	
300-350 kg	-	2,63	-	
350-400 kg	-	2,57	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	2,32	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,57	2,24	
350-400 kg	-	2,42	-	
400-450 kg	-	2,25	-	
450 kg et +	-	2,22	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,53	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,35	1,96	1,72	1,52
5 -10 ans	2,25	1,83	1,70	1,48
+10 ans	-	1,79	1,58	1,36
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,66	2,06	1,80	

Bovins : 1130
L'offre a tendance à augmenter dans toutes les catégories. 93% de vendues.

BROUTARDS : Cours reconduits en sujets de moins de 430 kg. Les transactions sont un peu plus lentes dans le charolais de 450 kg, pour lesquels il faut faire quelques concessions. Bonne vente en limousins et en blonds d'Aquitaine. Très peu d'invendus.

LAITONNES GÉNISSES DE 18 MOIS : Vente active et cours sans changement. Vente totale. Pour les laitonnes et les broutards légers, le placement est plus facile si les animaux sont complètement vacciné FCO depuis plus de 60 jours.

TAUREAUX : Vente calme.

VACHES : Davantage d'offre et d'acheteurs. l'ambiance commerciale est moins morose que les semaines précédentes et les cours s'améliorent légèrement, notamment en vaches lourdes.

INFOS : Sicafome organise une vente de cheptel, le jeudi 20 octobre à 14h00. Renseignements au 06 48 17 03 17

Foire concours aux Veaux Reproducteurs le lundi 31/10/2016 sur la place du Champ de Foire

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/10/2016

Bovins (346)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 390 kg	820 - 990	2,30 - 2,51
430 à 445 kg	1010 - 1040	2,30 - 2,42
Laitonnes		
355 à 400 kg	850 - 980	2,40 -2,46
Taurillons d'herbe		
335 à 500 kg	-	-
Génisses		
585 à 625 kg (16-24mois)	990 - 1160	1,70 - 1,90
530 à 700 kg (24-36mois)	1060 - 1380	1,83 -2,00
Vaches		
Vaches légères	710 - 1080	
Vaches entre deux	1090 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1480	

Sorties plus importantes en broutards et de bonne qualité, malgré cela le placement est plus difficile à des tarifs baissiers entraînant des invendus. Vente toujours active en femelles à des cours fermes, vente quasi totale. Apports plus importants en vaches maigres et de qualité correcte entrainant une vente plus rapide à des tarifs plus fermes. Peu d'invendus.

Bovins gras : 13
Génisses de viande : 3,68 à 4,05 kg de viande.
Vaches de viande : 3,40 à 3,80 kg de viande.
Vente fluide à des tarifs plus fermes.

Divers : Génisses de 18-24 mois formées 1440 - 1660 3,25 - 4,39 €/kg vif.

Prochain marché bovins le lundi 24 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 19/10/2016

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,55
300 à 350 kg	2,56	2,38
350 à 400 kg	2,49	2,35
400 à 450 kg	2,38	2,30
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,57	2,40
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,82	1,63
de 5 à 10 ans	1,72	1,58
+ 10 ans	-	1,40

Broutards Laitonnes : Cours facilement reconduits dans les mâles. les laitonnes de 300 - 350 vaccinées sont recherchées.

Vaches-Génisses : Meilleure présentation dans les vaches approchant la finition entraînant une hausse des cours.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 18/10/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Vente difficile en marchandise non vaccinés.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/10/16 au 16/10/16*

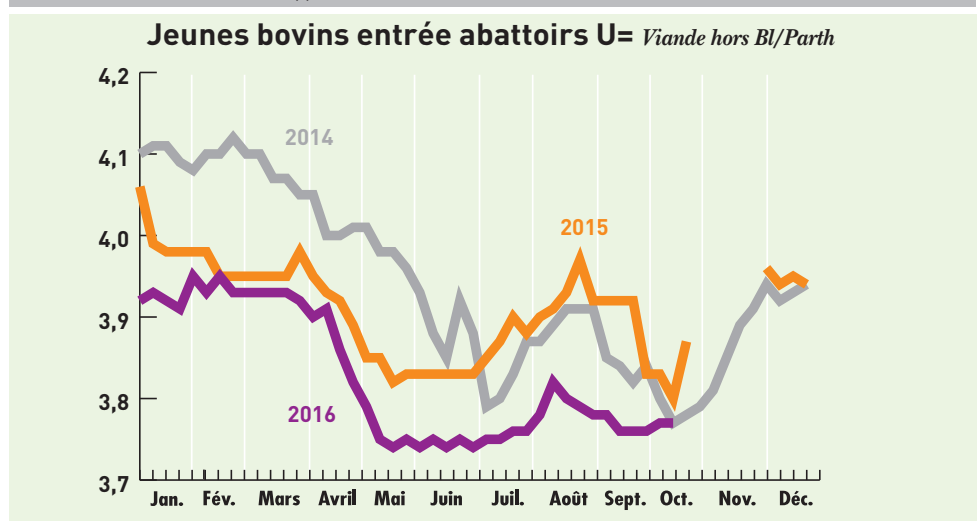
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,44 €	-
350 kg	-	2,37 €	-
400 kg	-	2,29 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,23 €	-
500 kg	-	2,18 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,38 €	
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

Tendance : Légère hausse particulièrement en bon broutard.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 10/10/16 au 16/10/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,74 €	3,61 €	-			
Races mixte		-	3,08 €	3,06 €	3,04 €	-	
Races lait					-	2,76 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	3,10 €	3,04 €	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	2,60 €
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,89 €	3,84 €	3,71 €	3,38 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,86 €	3,79 €	3,71 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-		-				
Races mixte				3,12 €	3,05 €	-	
Races lait					-	2,55 €	2,49 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,41 €	4,17 €	3,95 €	3,81 €			

Tendance : Quorum non atteint, application des chiffres du réseau.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 10/10/16 au 16/10/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,76 €	3,70 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,80 €	4,57 €	4,04 €	3,80 €	3,45 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,79 €	3,69 €				
Races mixte					3,11 €	3,00 €		
Races lait						-	2,56 €	2,52 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,54 €	4,32 €	3,95 €	-				

Tendances SEM. 42 / 2016

Bovins de boucherie

La consommation reste peu active à cette période de l'année, toujours marquée par les taxes qui pèsent fortement sur le pourvoir d'achat des ménages. D'autre part, le temps est trop doux pour relancer la vente de bourguignon et de pot-au-feu. Les viandes hachées fraîches restent prisées par les consommateurs, mais les vacances de la Toussaint entraînent une baisse des commandes de la part des restaurants scolaires. Le climat commercial est quelque peu favorisé par la modestie de l'offre. Les transactions sont calmes avec une demande réservée dans le domaine des viandes haut de gamme ou label, mais les tarifs se maintiennent. La fluidité dans les échanges depuis une bonne quinzaine de jours commence à se retrouver sur les prix, même si les plus-values restent modestes. La tendance est positive dans les Charolaises viandées. Les tarifs se détendent également dans les allaitantes de milieu de gamme à condition d'être correctement finies. La demande reste peu soutenue dans les animaux bas de gamme (R- et O) légers, âgés ou en manque de finition. En réformes laitières, la demande se tasse avec les vacances scolaires, mais les disponibilités demeurent suffisantes et les tarifs sont stables dans les vaches standard. En jeunes bovins, les tarifs se maintiennent, même si les échanges restent compliqués face aux manques de besoins à l'export.

Broutards

Les sorties d'automne sont en retard avec des éleveurs qui profitent d'une météo plus favorable à la pousse tardive de l'herbe. L'adéquation entre l'offre et la demande permet un commerce régulier et un maintien des prix dans les bons mâles Charolais ou Limousins vaccinés. La demande intérieure est calme faute de vaolisation suffisante dans la viande. La marchandise non-vaccinée reste pénalisée notamment dans la marchandise commune. Dans les femelles, la demande est régulière pour les bonnes laitonnes indemnes d'IBR ou vaccinées. Le commerce est plus calme dans les ordinaires pour l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste morose avec des intégrateurs qui imposent de nouvelles baisses faute de place disponible dans les ateliers. La dépression reste marquée dans les croisés ordinaires avec toujours un très fort décalage entre l'offre et la demande. En race à viande, les tarifs sont malmenés et accentués par un tri sévère. Les tarifs se maintiennent dans le haut de gamme.

Laurent Chupin

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir. ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 16 octobre) :

« Le marché est stabilisé et les cours sont reconduits. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 10/09/2016*

Agneaux (1923)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		3,01 - 3,48	2,79 - 3,30
Gras (38-44 kg)	-	2,91 - 3,58	2,54 - 3,05
Gras (44-50 kg)	-	2,70 - 3,36	2,18 - 2,64
Gras (+50 kg)	-	2,08 - 2,65	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (231)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,12 - 1,25	0,84 - 0,99	-
(+60 kg)	1,12 - 1,49	0,73 - 1,17	-
Divers			
Béliers : 88 à 200 €	1,13 - 2,06	-	
Agneaux maigres : 71 à 103€	-	2,51 - 3,25	-
Caprins : 10 à 56€		-	0,43 - 0,67
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 1317
100% de vendus.

Agneaux : Le contexte commercial reste très favorable pour la saison, notamment pour les agneaux extras de moins de 44 kg. Léger tassement dans les agneaux lourds qui souffrent cette semaine d'un trop grand nombre d'agneaux non annoncés.

Brebis: Nette reprise des tarifs après plusieures semaines de baisse.

Béliers - Caprins: Cours reconduits.

Prochain marché lundis 24 octobre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 17/10/2016*

Ovins : 230	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras -44 kg	100 - 128	2,50 - 3,00
Agneaux gras + 44 kg	115 - 135	2,27 - 3,11
Brebis	58 - 110	0,89 - 1,39
Béliers	-	-

Tarifs reconduits en agneaux légers, placement plus difficile en lourds (+de 50 kg) accompagné d'une baisse.
Cours fermes en brebis supérieures, tendance baissière en maigres.s

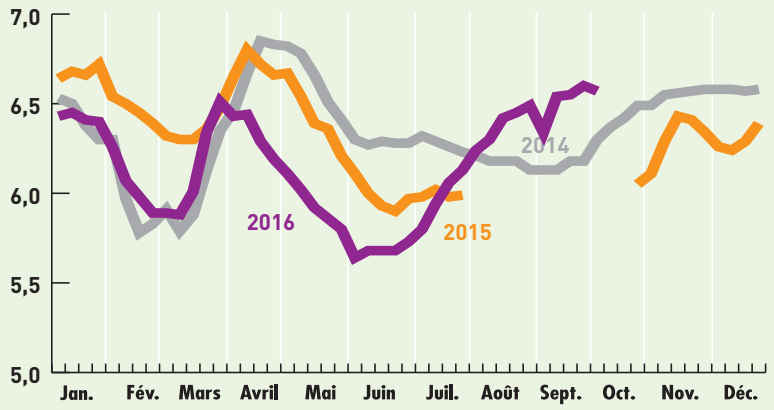
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,83 €	6,36 €
Couvert	16-19 kg	6,89 €	6,77 €	6,22 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,87 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,57 €	6,57 €	2,44 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 10/10/2016 au 16/10/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,87 -0.04	6,90 =	6,15 0,01	-	-	-	-
	R Var.	6,58 -0,10	6,67 -0,08	6,70 =	-	6,76 0,01	6,80 0,02	-	-
	O Var.	6,10 -0,17	6,59	-	-	6,38 0,05	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,79 -0,03	6,79 -0,07	6,00 -0,10	-	6,89 0,06	6,85 0,02	6,20
	R Var.	6,57 -0,08	6,68 -0,02	6,68 -0,03	6,00 0,04	6,83 -0,01	6,77 -0,01	6,56 =	6,10 0,01
	O Var.	6,58 -0,05	6,67 -0,08	-	-	6,36 0,01	6,22 -0,11	6,13 -0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,87 -0,01	5,64 -0,03	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Néant. **Zone sud :** Applicaion du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

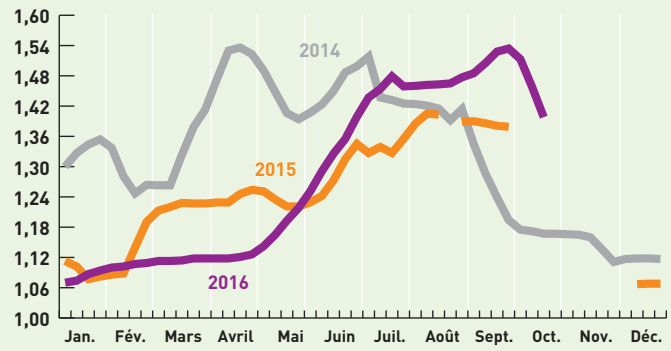
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 923 porcs présentés) — *Cotations du lundi 17 octobre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,398 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/10/16 au 13/10/16*

1,67 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

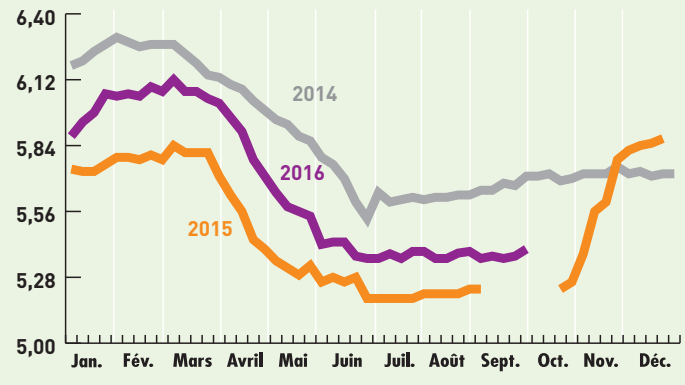
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,20 €	-	-
U	-	7,31 €	5,57 €	-
O	-	5,40 €	4,03 €	3,50 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/10/16 au 23/10/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	133	490 - 550 €	290 - 360 €	150 - 215 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		140 - 240 €	80 - 120 €	55 - 85 €	25 - 50 €
St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		260 - 390 €	150 - 220 €	125 - 160 €	60 - 100 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		420 - 520 €	230 - 300 €	125 - 160 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	839	100 - 200 €	50 - 110 €	20 - 80 €	10 - 30 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/10/16 au 16/10/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,82 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,05 €	-

Céréales

Marché du 13 OCTOBRE 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier selon qualité 74 kg/hl	oct.-mars	170	N	C
	fourrager selon qualité selon PS	oct.-mars	142	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier selon qualité	oct.-mars	170	N	C
	fourrager selon qualité selon PS	oct.-mars	142	N	C
Aube/Yonne	meunier	oct.-déc.	161	N	C
	fourrager	oct.-déc.	141	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager 58kg/hl	oct.-déc.	115	N	C
Sud Côte-d'Or	55 kg/hl	oct.-mars	115	N	C
	60 kg/hl		inc.		C
Nord Côte-d'Or	55 kg/hl	oct.-mars	115	N	C
	60 kg/hl		inc.		C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone	selon PS	oct.-déc.	180 à 182	N	C
Aube/Yonne	55 kg/hl	oct.-déc.	187	N	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.		C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		dispo.	160	N	C
Saône et Loire-Côte d'Or		nov.-janv.	150	N	C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	nov.-janv.	215	N	C

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17%1ère main	dispo	167	V	
	17%1ère main	oct.-avr.	169	V	

-Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	164	V	

Matériel

Tracteur

01 - Vds tract. Massey Ferguson MF675, 4700 H, 1982, 2 roues motrices, bon état
✆ **06.89.87.29.47**

07 - Vds MF158F court TBE moteur 150h + MF865 avec fourche
✆ **06 99 09 75 16**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 66 16
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :

CLAAS	AXION 840 CEB	2007
CLAAS	AXION 820 CEB	2007
CLAAS	ARION 810 CIS	2014 - 07
CLAAS	ARION 630 C M	2011
CLAAS	ARION 620 CEB	2008
CLAAS	ARION 510 CIS	2011
CLAAS	ARION 420 CIS	2011 - 10
CLAAS	AXOS 330 CX	2012 - 11
AXOS	AXOS 310 C	2015
CLAAS	ARES 696 RZ	2005
CLAAS	ARES 657 ATZ	2005
CLAAS	CELTIS 456 RX	2008
CLAAS	CELTIS 446 RX	2007 – 06
CLAAS	NEXOS 230 VL	2014
RLT	ERGOS 466	2007
RLT	CELTIS 436 RX	2004
MF	4235	2000
MF	3435 GEV	2006
VALTRA	N 101	2009
DEUTZ	AGROFARM 85	2007

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

CLAAS	LEXION 760 T4i	2015
CLAAS	LEXION 760 TT T4i	2015
CLAAS	LEXION 750	2011
CLAAS	LEXION 660	2011
CLAAS	LEXION 650 T4i	2015
CLAAS	LEXION 620 T4i	2014
CLAAS	LEXION 540 C	2007
CLAAS	TUCANO 450	2009
CLAAS	TUCANO 440 T4F	2015
CLAAS	TUCANO 430	2015-13-11
CLAAS	TUCANO 320 T4i	2015
CLAAS	AVERO 240 T4F	2014

ENSILEUSES

CLAAS	J 940 T4 I	2015

TELESCOPIQUES

CLAAS	SCORPION 7030	2011

PRESSES

CLAAS	Q 3200 RFT	2014
CLAAS	V 370	2012
DEUTZ	FIXMASTER 225	2008
JD	F 440 E	2014

FAUCHEUSES

CLAAS	DISCO 3100	2011
KRONE	EASY CUT 400	2011

ANDAINEURS

CLAAS	LINER 650 TWIN	2007
CLAAS	LINER 1250 TWIN	2007
KUHN	GA 7302 DL	2001

FANEURS

CLAAS	VOLTO 770 H	2006 - 02
CLAAS	VOLTO 640 H	2002

BROYEURS

DESVOYS	UNIVERAL 270	2010
KUHN	BNG 310	2000

SOLS

DECH DISQ MASCHIO 3M		2011
SEMOIR KUHN MAXIMA 2		2011

REMORQUES TONNES EPANDEUR

PICHON TCI 15700		2006
SAMAS	3000 L	2000
SODIMAC RAFAL 3300		2010

BETAILLERES

BRUNEAU R4630		2003
HAUSWIRTH H 400		1994
LYONNET L 450		2000

PULVETS

RAU SPRIDOMAT D2 15m		2004
RAU SPRIDOMAT D3 15m		2007
IDEAL PRIMA 200 L		2012
IDEAL 300 L		2005

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon

CLAAS

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ **03 61 38 04 28**

38 - Dans le cadre de l'ouverture d'une boutique de produits fermiers traditionnels de qualité, cherche agriculteurs pour fournir produits :miel, escargots, pigeons, fruits et jus, légumes bio, fromages, viande en colis etc...nous mêmes éleveurs de volailles lapins en vente directe. Même en petite quantité. achat paiement comptant (pas de présence en boutique nécessaire)
✆ **06 28 29 28 50**

58 - VENDS Case IH JXV 1080, 80 ch, 2006, 7 100 h + chargeur (réf. 4203)
✆ **07 80 41 79 50**

69 - Vds tracteur Valtra 6350 5800 h. benne Jeantil 10 T. charrue Kuerweland trisocs.
✆ **06 87 89 27 69**

89 - VENDS tracteur Case IH 1056, 1988, 6 800 H, bon état, pneus moyens. (réf. 420B)
✆ **06 83 50 30 36**

Travail sol

38 - Herse etrille einboch 6m, 2 roues terrage : 3500 euros.
✆ **06 08 13 12 57**

38 - Vds semoir maïs monosem 102, 4 rangs bon état - Donne cuve fuel en acier + support.
✆ **06 80 92 49 05**

38 - Vds rotolabour 3 m, RAU, BE. : 1500 euros et semoir maïs 4 rangs monosem : 250 euros.
✆ **06 42 05 68 42**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (400C)
✆ **06 29 81 80 05**

58 - VENDS cause cessation benne 10 T. + rehausses, - presse BR Kubota 4160, 2 campagnes, TBE. (réf. 410B)
✆ **06 19 71 34 47**

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard Meteor 28 m., 3 400 l., rampe alu., pneu neuf, circulation continue, 17 000 euros (réf. 390A)
✆ **06 77 96 42 98**

Distribution

42 - Vds mélangeuse Tatoma MV 14m3 double vis verticales an 2006 bon état prix 15000 euros
✆ **06 75 39 54 15**

Trav. publics

01 - Particulier recherche mini pelle et telescopique avec problème mécanique
✆ **06.13.29.38.19**

Agri. divers

01 - Vds pailleuse Lucas 2011 semoir engrais Sulky pesée GPS cage parage rem. distributrice Jeantil 18m3 vel phone cellules 360 qx et 180 qx
✆ **06.77.32.70.90**

01 - Vds cause décès hangar à démonter - moulins grain farine - tank à lait - établi - divers mat
✆ **03.85.51.81.59**

26 - Vds semoir engrais Sulky mono plateau RC500 a peu servi, pulvé Berthoud 400l rampe 9m, semoir blé Nodet 2m50, cuve gasoil 400l avec pompe vide fût neuve.
✆ **04 75 31 52 79**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends pneus d'occasions Good Year, 2 de 14,9x24 (120 euros) et 1 de 16,9x34 (80 euros).
✆ **06 74 56 98 41**

38 - Cause retraite vends charrue trisoc Kuhn master 100, TBE.
✆ **06 43 84 47 51**

38 - Vds lot abreuvoirs démarrage poussins + abreuv. cloche. + PHOTOS ENVOYE PAR MAIL
✆ **06 80 92 49 05**

38 - Vds épandeur à fumier Heyvang 6T2 Hérissons horizontaux, bon état.
✆ **06 89 89 28 63**

58 - VENDS semoir céréales 3 m., 2004, - Roundballer John Deere, 1999, - pulvé Berthoud 12 m., - semoir engrais 24 m., 2002, - herse dents 4 m., - broyeuse haie, 1991 (réf. 420D)
✆ **07 80 41 79 50**

58 - VENDS herse prairie 4 m. Maury 2006, - covercrop 3 m., - brabant Naud 99 3 socs, - 2 aplatisseurs à réparer (réf. 420C)
✆ **07 80 41 79 50**

58 - VENDS aplatisseur Reixit, - 2 rouleaux, - moteur élecrique, - dessileuse pailleuse Lucas, - castor + 30 UT, très bon état. Ternant 58250 (réf. 420E)
✆ **06 81 67 26 54**

69 - Faucheuse Kuhn 4 disques - Trieur à grain Marot Man - Scie circulaire électrique Rouleau - Moulin à grains manuel - Remorque à fruits 4 roues - Transpalette.
✆ **04 78 05 25 70**

71 - Vends bâtiment agricole à démonter, structure métallique pann. bois 33 x 18 m, cornadis, portes.
✆ **06 30 86 32 78**

Elevage

21 - VENDS pailleuse Lucas Paillotte, bon état, année 2000, prix : 3 200 euros à débattre (réf. 4201)
✆ **06 83 49 91 27**

39 - Vds logette Big Cow CK 66 places neuve, fixation barre au garrot complète 4 900 HT
✆ **06 71 65 10 96**

42 - Vds bascule bovins Marechalle 1500 kg sans tva prix ferme 1300 euros
✆ **04 77 65 42 74 ou 07 86 91 78 78**

54 - Vends salle de traite de 1997 Gascoigne Melotte bon état, prix à débattre.
✆ **06 28 47 61 79**

71 - Vds tunnel L.25 m, l.9 m, à démont., mélang. Silo Farmer 13 m3, 2 vis horiz. pesée, fraise de charg., tank à lait Jappy 170 L, B.E.
✆ **06 08 33 36 23**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends Toyota Hilux excellent état année 2005, double cabine : 9800 euros.
✆ **06 88 98 67 33**

42 - Vds Boxer frigo caisse Lamberet crochet attelage 50 000 km - an 06/2013 tbe 2500 euros HT
✆ **06 36 51 17 67**

69 - Bétaillère Master 120 cv 2010 63000 kms caisse alu neuve, dispo 31 oct. Révisé. Tél Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2016 BR 300 bonne qualité prix 120 E/tonne regain 26 BR 120x130
✆ **06.43.88.62.05**

01 - Vds foin balles rondes 120x120 année 2016 prix 60 euros la tonne à prendre sur place
✆ **04.74.52.64.42**

18 - Vends maïs ensilage sur terres noires, très beau.
✆ **06 08 26 17 31.**

42 - Producteur vds maïs ensilage, épis en bottes, filmées enrubannées, livré + orge , blé Tb qualité
✆ **06 66 93 88 00 ou 04 77 36 74 81**

58 - VENDS maÎs ensilage sur terres noires, très beau (réf. 4202)
✆ **06 08 26 17 31**

69 - Vds pommes de terre Marabel. Prix 0,50 euros le kg.
✆ **04 74 26 02 50**

69 - Agriculteur vds maïs épi foin et enrubannage de luzerne.
✆ **06 87 63 57 72**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

69 - Vds très belle paille conventionnelles et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

69 - Vds paille de blé bottes carrées 70/120/240 livrées FC Poncet St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

73 - Vds foin de pays année 2016 BR 120 x 120 bonne qualité livraison assurée toute distance.
✆ **06 16 28 80 56**

74 - Vends Foin Année 2016 Bottes carrées 90 x 120
✆ **06 77 17 77 53**

Terrain

18 - Investisseur recherche à l'achat 40 à 60 ha de terre céréalière, bail au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42.**

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ **03 84 67 30 63.**

38 - Vds tracteur Zetor 1978 dem alt pneu av neuf 1500 euros - 6 Ha parc avec eau hangar métal.
✆ **04 76 36 34 87**

42 - Vds charrue 3 socs Kvenerland non stop en planche 850 euros + pneu Michelin 18.4-30+ fourneau bouilleur Eissel
✆ **06 89 79 61 47**

58 - VENDS moto tout terrain-chemin, 125 JIMLING, 4 temps, mise en circulation 2008, 2 502 kms, 729 euros (réf.4103)
✆ **06 07 69 20 98**

68 - Vends remorque 3.5 T 2002 révisée bon état ouverte des 4 côtés 9 m convient tout commerce, prix à débattre.
✆ **06 87 12 42 28**

Location

Agricole

69 - Cause retraite cède en fermage 5 ha de vignes en Régnié et Beaujolais Villages.
✆ **04 74 04 31 03 HR**

71 - Loue 127 ha de pré, cause santé, Bourgogne du Sud, certifié AB bovins charolais.
✆ **03 85 36 63 35**

Offre

Emploi

45 - Recherche conducteur de tracteur qualifié, avec expérience en irrigation, pour exploitation céréalière à Briare (45). Logement de fonction.
Envoyer CV par mail à doquet-chassaing@doquet-chassaing.com ou par courrier à Doquet-Chassaing, SAS La Crouillère, 10400 Saint-Aubin.

71 - Cherche ouvrier agricole temps complet pour élevage bovins, poss. nourri logé, secteur Cluny.
✆ **06 08 02 53 35**

84 - Recherche couple sérieux retraité ss enfants à charge avec références pour gardiennage et entretien propriété à Carpentras en échange petite maison F3. 15 heures hebdo de jardinage rémunérées. CV, lettre de motivation, casier jud. A envoyer par mail à fvo842@gmail.com
✆

84 - Exploitation Viti. Cherche ouvrier agricole polyvalent, tractoriste. Siren 317749794.
✆ **06 10 69 31 08**

89 - Explo. polyculture élevage 300 VA Limousin St Fargeau CHERCHE salarié, expérience souhaitée, bon salaire, logement, contrat 39 H (réf. 4204)
✆ **06 60 72 36 20 - manager@guilliens.com**

Service

42 - A partir du 16/01/2017 future auto entrepreneuse offre service découpe et fabrication en bœuf veau agneau porc auprès agriculteurs ou autres - bouchère qualifiée (cap et bp) 12 ans expérience - bonne connaissance milieu rural - Prost Alice - St Just La Pendue
✆ **06 29 50 01 75**

69 - Artisan, petite entreprise, libérez vous de contraintes administratives. Rgt chq services.
✆ **06 23 34 64 72**

Demande

Emploi

26 - Urgent J.F. cherche contrat apprentissage 2ans BTS agroprod végétales Lycée du Valentin. Très intéressée filière BIO. Aides financières poss. Contact par mail :
hannah.bouille@gmail.com

71 - Jeune homme de 34 ans cherche emploi dans l'agriculture ou travaux publics, ayant de l'expérience, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **09 67 70 12 55 06 02 09 52 71**

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

22 - H 48 ans, célibataire, dynamique, persévérant, apporte situation financière et tendresse à FEMME pour prendre nouveau départ ensemble, annonce sérieuse, discrétion assurée, Vous pouvez compter sur ma sincérité et laisser message (réf. 400B)
✆ **06 98 97 78 70**

Animaux

Divers

38 - Sur 38 prends animaux pension pour hiver - limitrophe Savoie.Tel heures repas.
✆ **06 13 40 67 11**

71 - Prends bovins-chevaux en pension, au pré ou à l'étable toute l'année.
✆ **06 89 29 57 21**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine, vds taureaux de 12 à 24 mois, inscrits, type mixte, indemnes IBR, livraison possible.
✆ **06 77 19 11 44**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite -
✆ **06 12 85 67 49**

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ **06 85 72 55 83**

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problème de vêlage.
✆ **03 81 35 33 17 ou 06 44 95 63 44**

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ **06 33 65 65 18**

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vd taureaux adultes, 30 mois, 18 mois et veaux repro de l'année, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 – pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Vends 5 jeunes vaches montbéliardes, adoptant facilement tantes, veau sous la mère, vêlage automne.
✆ **06 98 70 84 45**

18 - Vends taureau, 18 mois, HBC, fils de Tombapik, ind. IBR, toutes garanties sanitaires. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **06 68 68 24 94.**

18 - Vds choix de taureaux charolais de 18 mois, qualités de viandes et maternelles. EARL Breton, 18 Germigny L'exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - El. HBC VENDS taureaux 2 ans, et veaux reproducteurs de l'année CHAROLAIS, IND IBR. TGS . GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 410C)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - VENDS reproducteurs mâles 10 mois Limousins, IND IBR, GS, TBO, type mixte. Groen Sébastien (réf. 3801)
✆ **06 78 97 72 28**

feder force coopérative
Une Génétique Innovante
GLOBAL
SOCAVIAC

VENTE DE REPRODUCTEURS
Veaux et 18 mois HBC, toutes garanties sanitaires, toutes lignées et prix raisonnables

Montceau-les-Mines
« Le Magny »



VENDREDI 28 OCTOBRE à partir de 10 H

Vêlage facile
Sans corne
Génotypé

Journée technique
• Gamme minérale et aliment,
• Gamme matériel : clôture, tubulaire
www.feder.coop

Contact : CHEVAILLER Thibault 06 08 94 76 21

21 - Elevage HBC Vends 14 taureaux 12 – 14 mois, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , FALCON, ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant.
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Elevage charolais HBC, VENDS 23 vaches et 28 génisses pleines, vêlage novembre - décembre, TGS. (réf. 42VB1)
✆ **06 50 56 40 48**

21 - Cause surnombre VEND génisses Montbéliardes IA, bonne génétique 1 à 14 mois. Elevage AB (réf. 420A)
✆ **03 80 35 02 62**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 18 mois et 1 an, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 4205)
✆ **06 21 88 22 77**

38 - Vds jeunes vaches limousines suitées ttes garanties sanitaires animaux calmes bonnes origines.
✆ **06 71 72 04 51**

38 - Cause cessation vds génisses pretes PH terme du 20/10 au 30/11. Mères + 10000kg.UPRA.Génisses génotypées.
✆ **06 88 47 93 08**

38 - A v. génisses pleines prim'holstein termes de novembre à janvier. Etable 9500 l CL A Biol 38
✆ **07 70 45 25 33**
ou **06 10 98 40 33**

www.agri-video-system.com
VISIONAUTE
DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE ROBOTS DE SURVEILLANCE AGRICOLE
NOUVEAU
DOOMIE
ÉCONOMIQUE, ROBUSTE ET EFFICACE
SOFIE
PLUS D'INFOS : Romain Chabert 06 80 41 11 04

39 - Vds vaches limousines de cheptel pleines et suitées indemnes IBR calmes type viandes possibilité de livraison
✆ **06 26 20 05 40**

39 - Vds vaches et génisses charolaises pleines et croisées pleines et suitées indemnes IBR possibilité de livraison.
✆ **06 26 20 05 40**

39 - Vds cse cessation laitière vaches prêtes race 46 IA CL echo indemnes IBR BVD INS BBB
✆ **06 79 59 91 05**

42 - Vds cse cess. génisses Mo 5 mois à 1 an génisse pleines terme Janvier à mars indem Ibr Cl
✆ **06 63 23 91 92**

42 - Vds taureaux 2 ans et 1 an HBC Charolais livraison assurée Chargueraud C - Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds tb génisse Holstein issue meilleur vl troupeau terme 20/10 vaccin. BVD - Grezolles
✆ **06 84 27 60 46**

42 - Vds VACHES Montbéliardes fraîches au lait, inscrit Upra et CL, indemne Ibr, étable à 9000 Kg, bonne morpho.
✆ **06 71 79 70 22**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS et LIMOUSINS 18 et 30 mois, bonnes origines. GAEC Pannetier-Simon (réf. 4105)
✆ **03 86 29 03 39**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 4106)
✆ **03 86 50 05 60**
06 83 85 43 95

58 - VENDS vaches et génisses LIMOUSINES gestantes, IBR A, vêlage à partir de fin novembre (réf. 390D)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois Charolais HBC, Limousins, - veaux reproducteurs Charolais HBC, Limousins INDEM IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4003)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

69 - Elevage limousin HBL vend gros veaux reproducteurs - Trices TGS calmes 6f. 3M bonnes origines prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 81 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais adulte et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86**
ou **04 74 63 49 93**

69 - Vds 4 génisses Montb. terme novembre Ins Montb. Prix à débattre.
✆ **06 23 12 86 58**

69 - Cause cessation retraite vend 2 génisses prêtes à vêler, plus 1 génisse de 1 an et 9 vaches dont la race du troupeau est Montbéliarde. Appeler aux heures du repas
✆ **04 74 87 85 20**
ou **06 10 95 96 32**
ou **07 49 49 20 21**

71 - Eleveur en Saône-et-Loire vend repro. charolais 18 m., HBC, T.B. origines, gar. sanitaires, 2.200 à 2.500 euros, livrés. Beauchamp A.
✆ **06 23 54 30 55**

71 - VENDS taureaux HBC Viande et Elevage, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 410A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vends cause cessation 20 taureaux de 2 ans repro. et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vds 60 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaec-bonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends 30 génisses de 20 mois à saillir, HBC, T. B. qualité, origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elevage sérieux vend 50 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends 33 génisses pleines, vêlage super facile décembre janvier, IBR A, HBC, vacc. FCO. Debarnot.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends génisses 30 mois et vaches pleines, HBC, IBR A, vaccinées FCO, vêlage décembre.
✆ **06 70 17 47 50**

Caprin

38 - Vue cess vds troupeau caprin Saanen libre fin 2016 mise bas fin jan. 2017, Nord Isère
✆ **04 74 28 22 48 HR**

Ovin

18 - Petit élevage sélection béliers DORSET réserver : http:pchenu1.perso.sfr.fr (réf. 4101)
✆ **02 48 21 37 61**
06 83 27 36 00

38 - Vends brebis pleines agnelles préalpes urgent cause retraite prix : 120 euros chaque à débattre.
✆ **06 01 48 56 47**

84 - Vds 25 agnelles mérinos x mourreroux + brebis vides ou pleines.
✆ **04 90 62 15 51**
ou 06 27 08 06 66

Porcin

01 - Vds porcelets de 25 à 40 kg poss. livraison - boucler
✆ **04.74.37.56.71**

Volaille-Lapin

38 - Vds 20 beaux lapins pour reproduction ou viande.
✆ **06 76 93 86 28**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40



ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France

CHÊNEAU GRANDE CAPACITÉ
+ ROBUSTE
+ SIMPLE
+ EFFICACE
Prix compétitif et devis en ligne ! Sans soudure !
Tôle galva de 15/10e et fixation après la charpente
Montage avec une clé de 17 et une visseuse
Economisez sur les descentes et les tranchées
AGRI DIFFUSION
✆ 04 70 05 82 22
FAX 04 70 05 82 23 - 03 SAINT MARTINIEN
E-mail : agridiffusion@yahoo.fr

ALLIANCE
Remorque Lambert 16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2015
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE
JOHN DEERE - CASE IH
MASSEY - N. HOLLAND
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

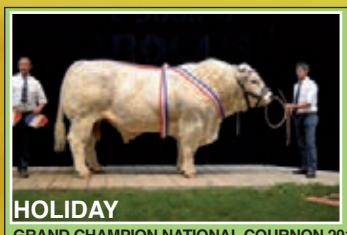
N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAC28 - Photos non contractuelles

Les Portes Ouvertes dans les Élevages



Élevage MARTIN
Les coupes de pouligny
58340 Montigny-sur-Canne
PORTES OUVERTES
29 et 30 octobre 2016
Présentation de l'élevage au pré
Vente de Taureaux de 18 mois
et de veaux de l'année
HBC ou NON
Le meilleur accueil vous sera réservé
Contact :
03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Père & fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PRIX ADAPTÉS À LA CRISE
PORTES OUVERTES à l'étable
les 28, 29 et 30 octobre
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
livraison possible
GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016
20 FILS D'HOLIDAY À VENDRE
100 mâles de l'année - 30 taureaux de 18 mois - 40 génisses de 18 mois
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

EARL **GABORY** Jeux-les-Bard (21)
PORTES OUVERTES Élevage HBC
les 28, 29, 30 octobre
CHOIX DE TAUREAUX 18 MOIS - VEAUX DE L'ANNÉE
Verre de l'amitié
Toutes garanties sanitaires IBRA - Tel. 06 87 43 40 33

35è PORTES OUVERTES
VENDREDI 28 SAMEDI 29 DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016
Gaec FROIDUROT Vincent - 7 Rue Vorriots - 21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45 - 06 80 01 02 55 -07 71 63 46 21 - 06 83 95 58 61
earl.froidurot@orange.fr - elevagecharolaisfroidurot.com



TOUTES GARANTIES SANITAIRES ET LIVRAISON ASURÉE
INDIANA
1er prix - Semur-en-Auxois 2013 et 2014
1er prix - Moulins 2013 et 2014
1er prix - Mondial Charolais - Nevers 2014
1er prix - Sommet de l'Élevage Coumon 2014
- Championne femelle junior Semur-en-Auxois et Moulins 2014
1er prix Paris 2015
- Grand prix d'honneur Semur 2015
CONSTRUCTIONS METALLIQUES C.R.A.I. 21140 Semur-en-Auxois
«Présentation de la stabulation équipé de photovoltaïque»
crai21.com
03 80 97 17 70
AXA AGENT GÉNÉRAL Jérôme Pascal Semur-en-Auxois
Venarey-Les-laumes
03 80 96 19 00

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10
DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 octobre 2016

LES 21, 22 ET 23 OCTOBRE
Les élevages Champeau Michel
et SCEA Mélaye Sennepin
organisent leurs **JOURNÉES COMMERCIALES**
Au programme sur ces 3 journées, présentation des animaux au pré



• **CHAMPEAU MICHEL**
La Belle Étoile - 58320 Parigny les Vaux 06 62 66 56 54
• **SCEA MÉLAYE SENNEPIN**
Le Bourg - 58700 La Celle sur Nièvre 06 60 48 07 08

E.C.D.M.
L'Élevage Charolais
DESSERT Maurice
« Les Sillets » - 03210 MARIGNY
vous invite le **VENDREDI 28 OCTOBRE 2016**
à partir de 10 heures, à la **VENTE**
de **40 TAUREAUX Charolais**
1 et 2 ans, issus I.A., prêts à la monte (35 conseillés sur génisses)
Renseignements au ***06 88 96 23 63***

Jeu. 27 et ven. 28 oct. 2016
PORTES OUVERTES
EARL TOUILLON J.C.
Digoine 71430 Palinges
Veaux de l'année et 18 mois
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 06 83 20 63 65

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉSIGNATION

PASSION LITERIE

**SAS au capital de 100 000 €
Siège social : rue Saint Roch
21500 Montbard
RCS Dijon 803 757 129**

Avis

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2016, l'assemblée générale a pris acte de la démission à compter de ce jour de Monsieur Jean-Pierre ROYER de ses fonctions de Président, et a décidé de désigner à compter du même jour pour une durée indéterminée Monsieur Stéphane ROYER, demeurant 5 Grande Rue – 89390 Perrigny-sur-Armancon.

Pour avis

AL214217414

DIVERS

QUETIDIS SAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 94 009 euros
Siège social : 10, Place Centrale
21800 Quétigny
RCS Dijon 381 974 831**

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2016, L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des commissaires aux comptes pour 6 années, à savoir la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT (ECA), Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Eric GABORIAUD, Commissaire aux comptes suppléant. Leur mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Le Président

AL214217562

TRANSFERT DE SIÈGE

**CABINET GUMUSCHIAN-ROGUET BONZY
Société d'Avocats
10 avenue Alsace Lorraine
38000 Grenoble**

SARL MOMIE DIJON

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 60 000 euros
Siège social à Dijon (21 000)
15, rue de la Liberté et 7 -9 rue de la Poste
RCS Dijon 520 322 660**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2016, les associés ont décidé de transférer le siège social à Dijon (21 000) 29 et 31 rue des Godrans à compter du 1er août 2016. L'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

AL214217838

SOCIETE DECHAUX DELPRAT

L'AGE du 1.10.2016 des associés de la SOCIETE DECHAUX DELPRAT capital de 400.000 €, siège social à Semur en Auxois (21) 4 et 6 rue Buffon, 398 006 577 RCS Dijon, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour.

ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Siège social : Semur en Auxois (21) 4 et 6 rue Buffon.

NOUVELLES MENTIONS : siège social : Semur en Auxois (21) Zone Industrielle, 1 rue de l'Oeuvre.

AL214217855

CARPE DIEM

**Société Civile
Au capital de 76.224,51 €
Siège social 26 Rue Proudhon
25000 Besançon
R.C.S. : 389 635 376**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 26 Août 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 26 Rue Proudhon à Besançon (25000) au 36 Rue de Langres à Dijon (21000), à compter du 26 Août 2016 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL214217848

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Département de la Côte-d'Or
Communes de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de nouveau parcellaire l'aménagement foncier agricole et forestier et le programme des travaux connexes

Les propriétaires fonciers et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney ainsi que le public sont informés que la commission intercommunale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites sont matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, dès le début de l'enquête.

Conformément aux articles R123-8 à R123-12 du Code rural et de la pêche maritime, une enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes est ouverte du l**undi 17 octobre 2016 au vendredi 18 novembre 2016 inclus** à la mairie de **Labergement-Foigney**. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie (le lundi de 16h00 à 19h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00).

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné, le 2 septembre 2016, Monsieur Geneves Michel en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Giacomel Gilles en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête comprend les pièces et avis suivants :

- le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;

- un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales ;

- l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;

- l'étude d'impact et son résumé non technique définis par l'article 2 du décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

- l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du code de l'environnement ;

- une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du code rural et de la pêche maritime ;

- un registre d'enquête destiné à recevoir les observations des intéressés et du public.

Durant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Labergement-Foigney, siège de l'enquête les :

- lundi 17 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
- vendredi 21 octobre 2016 de 9h00 à 12h00
- mercredi 2 novembre 2016 de 9h00 à 12h00
- samedi 5 novembre 2016 de 9h00 à 12h00
- vendredi 18 novembre 2016 de 14h00 à 17h00

pour y recevoir ses observations, lesquelles seront consignées sur le registre susvisé.

Les observations pourront également être adressées par courrier avant la fin de l'enquête à

Monsieur Geneves Michel, commissaire enquêteur – Mairie de Labergement-Foigney – Enquête publique aménagement foncier - 8 rue de l'église - 21110 Labergement-Foigney.

Un avis d'enquête portant ces indications sera affiché en mairie de Cessey-sur-Tille et Labergement-Foigney et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (http://www.cotedor.fr) quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée en mairie de Labergement-Foigney aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site (http://www.cotedor.fr) pendant une durée d'un an.

A l'issue de cette enquête, la Commission intercommunale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées. Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant.

L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.

Le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

AL214217504

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 17/10/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CORMOT-LE-GRAND : 2 ha 39 a 04 ca - Champ fourche: A-416(A)-416(B)-453 - Marney: B-414 - Sur la ruchotte: A-34 - Vignes du pre: C-568-569-570

LA ROCHEPOT : Terre et Landes - Objectif : maintien de l'exploitant et remaniement parcellaire. Terre - Objectif : maintien de l'exploitant et remaniement parcellaire.

1 ha 16 a 25 ca - Champs brarey: A-270-275 (sans bâtiment)

1 ha 35 a 65 ca - Champs brarey: A-274(J)-274(K) (sans bâtiment)

VAUCHIGNON : 1 ha 00 a 40 ca - Champ brale: B-38-51 - Combe ribaut: B-69 25 ha 35 a 06 ca - Combe ribaut: B-78 - En beauvoir: A-252(A)-252(B)-282-284-286-287-288-289 - En clodey au nord: A-434-438-440-441-444-451-457-458-460(A)-460(B) - En clodey au sud: A-205-216-218-219-220-221-222-223(A)-223(B)-224(A)-224(B)-225-226-228-229(A)-229(B) 230(A)-230(B)-231 - En la baudelle: C-422-423 - En praile au nord: A-584[302] - Fosse bonniard: A-559-560-561 - L eau du faite: B-100-110-116 - L essort au nord: A-46-47 - La debouere: A-549-550-552-553(A)-553(B) - La foret: B-89-90-93 - La ronce: C-10 - Le cul de pre: C-413 - Le val de veley: A-134 - Les chelets: A-564-565-566 - Les chetelots: C-310-311-338-363-364 - Les poissards: B-120-121-128(A)-128(B)-129(A)- 129(B)-138-140-142-143-146-148-149-150-151

152-157-158-159-164-167 - Pres a l ane au sud: A-199 - Pres du ponteau: A-538-539 - Sauloup: A-475-476-524-525(A)-525(B)-526 - Sous l assole: A-333 - Sur chez motot: A-303(A)-303(B)-304(A)-304(B)-305(A)-305(B)-306(A)-306(B)-307(A)-307(B) - Sur les chenes: A-153-175 - Sur mairet au sud: A-238-239

14 a 90 ca - Combe ribaut: B-82

Pour l'ensemble des dossiers ci-dessus : Terre et Landes - Objectif : maintien de l'exploitant et remaniement parcellaire.

BEAUNE : Vigne AOC Beaune 1er Cru «Les Cents vignes» - Objectif : Maintien de l'occupant. 24 a 67 ca - Les cents vignes: CH-17

CHOREY-LES-BEAUNE : Vigne AOC Chorey les Beaune «Les Beaumonts» - Objectif : Maintien de l'occupant. 23 a 97 ca - Les beaumonts: AY-24

SAVIGNY-LES-BEAUNE : Vigne AOC Savigny les Beaune «Les Grands Picotins» - Objectif : Maintien de l'occupant. 35 a 16 ca - Grands picotin: AR-26

MARSANNAY-LA-COTE : Terre, bois

2 ha 21 a 59 ca - En la montagne: A-1281 - Les breleux: A-31-1230 - Les combes: A-1243-1244-1245-1246-1249

PLOMBIERES-LES-DIJON : Pré, terre, lande, bois comportant une maison de maître, une maison d'habitation, une maison de gardien et diverses dépendances.

9 ha 58 a 98 ca - Au dessus du vallurot: AL-344-346 - Chateau de neuvonn: AE-43-45-46-48-49-50-53-54-55-56-57-58-59-76[47]-78[42]-79[42]-80[44]-81[44]-83[51]-85[52] - En bourboux: AH-30 - Le grand prielle: AH-79 - Les echaillots: AE-25-63[26] - Les mouilles rondes: AH-9

SOUSSEY-SUR-BRIONNE : Pré avec bâtiment d'exploitation - Objectif : Maintien du fermier

36 ha 78 a 28 ca - Champs peuilles: A-112 - Derriere chez malendon: A-161(A)-161(Z) - Divenre: A-47-50-51 - L aige a la brebis: A-30(J)-30(K)-32 - La commotte: A-163 - La vignotte: A-114-115-117-118-119-120 - Les commes: A-178 - Les jonchets: A-107 - Piece de la comme: A-168-171-172 - Sous le rey berthot: A-77-78-97-98-99-100-101-102-104-106 - Sur le rey berthot: A-65-66-67-72-73

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 08/11/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214217857

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue le 16/09/2016 dans TERRE DE BOURGOGNE n°1391 concernant la SAS A4 TAXIS. Il y a lieu de lire : « Siège : **Theil Sur Vanne 89320 Les Vallées de la Vanne**» au lieu de «89320 Theil sur Vanne» et «Président : **Theil sur Vanne 89320 Les Vallées de la Vanne** « au lieu de «89320 Theil sur Vanne

AL214217842

MODIFICATION DE STATUTS

Office Notarial de Maîtres S. KREICHER et S. SANDELLI Notaires à Château-Chinon (Nièvre), 2, place du Docteur Bondoux

GFA DOMAINE DE LA RUEE

**Groupement Foncier Agricole
au capital de 152,50 euros
Siège social: Domaine de la Ruée
58290 Limanton
Immatriculée au RCS de Nevers (58)
sous le n° 323 233 684**

Modification des dirigeants

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 11 Octobre 2016, entre Monsieur Jean Pierre LEBEL, Madame veuve LEBEL Paul née BRUET Françoise, Monsieurç Patrick LEBEL, Madame Monique DUVERNOY née LEBEL, Monsieur Alain LEBEL, et Monsieur Jean-Claude LEBEL, et compte tenu de l'urgence, suite au décès de Monsieur Paul Edmond François LEBEL, né à Chatillon-en-Bazois (58110) le 11 août 1931, survenu à Nevers (58000), le 17 mars 2016, gérant et associé dudit GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE LA RUEE, Madame Françoise Marcelle BRUET, veuve non remariée de Monsieur Paul Edmond François LEBEL, demeurant à Tamnay en Bazois (58110), Le Bourg, née à Nevers (58000) le 03 juillet 1940, a été nommée en qualité de nouveau gérant du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE LA RUEE, pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers (58).

Pour avis.

Maître Stéphane SANDELLI, notaire.

AL214217852

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BARTHET

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 125 600 Euros
Siège social : Zac de Bocanon
impasse de la Venelle
21310 Mirebeau Sur Bèze
R.C.S. Dijon 419 629 217**

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2016, la collectivité des associés a constaté la démission de son mandat de cogérant de Monsieur BARTHET Patrick demeurant 18 rue de Dame Rose 21310 Mirebeau Sur Bèze, avec effet au 30 septembre 2016. Monsieur BARTHET Clément restant seul gérant.

La Gérance

AL214217810

DISSOLUTION LIQUIDATION

ROIGT

**SARL au capital de 10 000 €
9 rue Sisley – 21000 Dijon
453 967 036 RCS Dijon**

Suite à l'AGE du 17/10/2016 : l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis, la gérance.

AL214217835

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE VETERINAIRES PATRICK GENTIL

**Société civile professionnelle en liquidation
au capital de 48.173 euros
Siège social : 3, place Spontin
21 350 Vitteaux
390 126 928 RCS Dijon**

Par des décisions de l'associé unique du 30 septembre 2016, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Patrick GENTIL demeurant Village du Milieu – 21 350 Villeberny et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214217851

JAVILDA

**EURL en liquidation, au capital de 1 000 €
Siège : 1 Impasse Joseph Vercier 21000 Dijon
483 027 835 RCS Dijon**

Le 20/10/16,l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 20/10/16 et sa mise en liquidation amiable.Chantal GOMEZ demeurant 1 Impasse Joseph Vercier 21000 Dijon sera liquidateur,exercera les opérations de liquidation pour parvenir à sa clôture. Le siège de la liquidation est 1 Impasse Joseph Vercier 21000 Dijon,adresse où tous actes et correspondances doivent être envoyés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon,en annexe au RCS.

Pour avis, l e liquidateur

AL214217853

AVIS DE CONSTITUTION

CK TRADUCTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 26/08/2016 à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : CKTRADUCTIONS

Siège social : 19 rue du Petit Potet 21000 Dijon

Objet social : Les activités de traduction, d'interprétation, de relecture et de sous-titrage ; Les travaux de recherches et de rédaction ; La réalisation de missions de conseil et de formation dans les domaines précités.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon

Capital social : 1 000 euros

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : KEAVENEY Colin 19 rue du Petit Potet 21000 Dijon

AL214217475

ERDE EXPERT

Par acte sous seing privé du 11/10/2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : ERDE EXPERT FORME : Société par actions simplifiée

Capital : 100.000 euros

Siège : Rue du Moulin 21910 Saulon la Chapelle

Objet : la fabrication, l'achat, la vente, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, l'entretien et la réparation de remorques de tous types et de matériels de manutention, et plus généralement la construction métallique sous toutes ses formes ; le négoce des pièces détachées et accessoires y afférents.

Durée : 99 ans

Admiission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Présidente : SAS D.M.P, Chemin de la Quenissière 21910 Saulon la Chapelle, immatriculée 391 872 868 RCS Dijon.

Commissaire aux comptes : Titulaire : Cabinet ECA, 37 rue Elsa Triolet 21000 Dijon, immatriculé 300 465 093 RCS Dijon.

Suppléant : Claude CORNUOT, 37 rue Elsa Triolet 21000 Dijon.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Et par décision de l'associée unique du 11/10/2016, Monsieur Armando DA COSTA demeurant 1, place du 11 novembre 1918 – 21 160 Marsannay-la-Côte a été nommé Directeur Général.

Mention au RCS de Dijon.

AL214217482

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Chevigny saint sauveur en date du 10-10-2016 de: DIETETIC CHEVIGNY.

Forme: SARL .

Capital: 10000 Euros.

Siège: 13 Allée des plantes , 21800 Chevigny saint sauveur.

Durée: 99 ans.

Gérance: Jean-louis BURTEZ, 5 Rue de la petite fin 21490 Saint Julien.

Objet: Exploitation de fonds de commerce en lien avec la nutrition. Vente de produits diététiques. Prise de participations.

RCS: Dijon.

AL214217834

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/10/2016 à Norges la Ville, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LAPIDEM ANGULI

Siège social : 2 route de Langres, 21490 Norges La Ville

Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Dominique BARBIER, demeurant Al Tajer 7062 - Old Town Island, Downtown Dubai

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

AL214217836

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Pontailler / Saône du 22/09/2016 a été constituée une EURL nommée :AB Conseils Entreprises

Objet : Audit,conseil, formation en gestion

Capital : 300 €

Siège social : 12 rue Potet, 21270 Pontailler/Saone

Durée: 99 ans

Gérance : Mme Aurore Bottini, 12 rue du Potet, 21270 Pontailler-sur-Saône.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL214217841

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 1er octobre 2016, il a été constitué :

. Une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

. INCO BOURGOGNE

. **Siège social :** 8 chemin de la Noue 21600 Longvic

. **Objet** : activité de l'ingénierie et des études techniques, prestations d'études dans le domaine du bâtiment et de la construction, pilotage de chantiers, coordination de sécurité et de santé sur les chantiers, ingénierie et coordination des travaux.

. **Durée** : 99 ans

. **Capital** : 1000 €

. **Président** :Francisco Javier MANZANO AGUILAR, nom d'usage François Xavier MANZANO, 7 rue de la Liberté – 25000 Besancon

. **Immatriculation :** RCS Dijon

. **Admission aux assemblées :** chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire

. **Exercice du droit de vote :** chaque action donne droit à une voix.

Pour Avis,

Le Président

AL214217846

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12 octobre 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : GM WINE

Capital : 5 000 euros

Siège Social : 18 rue Carnot – 21200 Beaune

Objet :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement :

- Le commerce des vins

- La représentation de domaines viticoles, en tant qu'agent commercial, courtier ou commissionnaire,

- La participation à la gestion de domaines viticoles,

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets, similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Ming Fang, demeurant 18 rue Carnot – 21200 Beaune a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Clause d'agrément : Toute cession de parts est soumise à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

La Gérance

AL214217847

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Twitter

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BIEN ETRE ET FORMATION

Sigle : BE&F
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 49 rue René Cassin
21850 Saint Apollinaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 11 octobre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BIEN ETRE ET FORMATION

Sigle : BE&F

Siège : 49 rue René Cassin 21850 Saint Apollinaire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Toutes prestations de formation professionnelle et personnelle, dont notamment:

- préformation et préparation à la vie professionnelle ou personnelle ;
- adaptation et développement des compétences des salariés,
- promotion professionnelle,
- prévention, conversion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances,
- bilan de compétences,
- validation des acquis de l'expérience,
- accompagnement, information et conseil dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises exerçant une activité,
- audit et consulting,
- édition et production de biens et services,
- location de salles et matériels de formation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Carole CHANTEGROS-TREIK demeurant à Labruyère (Côte d'Or) – 10 rue de l'Issue.

Directeur Général : Monsieur Claude ZEHLER demeurant à Les Maillys (Côte d'Or) – 06 route Saint Seine en Bâche

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis: Le Président

AL214217854

NIÈVRE

NOMINATION

EVEREST

S.A.S. à associé unique
au capital de 101.000 euros
Cd 40 - Centre Commercial Carrefour
58180 Marzy
507 604 106 RCS Nevers

Modifications

Suivant décisions en date du22/6/2016, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant, en remplacement de M.Claude GETTE et de la société HORIZON EXPERTISE non renouvelés, la société ERNST & YOUNG Audit, ayant son siège social sis 1-2, Place des Saisons, Paris La Défense 1,92400 Courbevoie, immatriculée sous le n° 344 366 315 RCS Nanterre, et la société AUDITEX, ayant son siège social sis 1-2, Place des Saisons, Paris La Défense 1, 92400 Courbevoie, immatriculée sous le n° 377652 938 RCS Nanterre.

Pour avis..

AL584217839

ETABLISSEMENTS MARECHAL

Société par actions simplifiée
au capital social de 300 000 euros
Siège social
Rue de la Belle Etoile 58220 Donzy
SIREN 300 822
335 R.C.S. Nevers

Le 21 avril 2016, l'assemblée générale a nommé :

- commissaire aux comptes titulaire SAS COGEP AUDIT domicilié 2658 route d'Orléans 18230 Saint Doulchard en remplacement de SA COGEP, démissionnaire,
- commissaire aux comptes suppléant SA GROUPE COGEP domicilié 2658 route d'Orléans 18230 Saint Doulchard en remplacement de Monsieur Philippe MENUEL, démissionnaire.

Pour avis

AL584217848

ELINA

SA au capital de 37 598 €
58350 Châteauneuf Val de Bargis
RCS Nevers 324 950 039

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2016, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Emmanuel NEVEU, domicilié Chartres (28000) – Le Coudray – 8 rue Claude Bernard, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur André BUSSIERE, en raison du décès de ce dernier.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

AL584217851

TRANSFERT DE SIÈGE

SELARL YDES
MIN d'Avignon, bât H2
135 avenue Pierre Sémard
84000 Avignon

SCI SAINT MARTIN

L'AGE du 03/10/2016 a décidé de transférer le siège social de la SCI SAINT MARTIN, Société Civile Immobilière au capital de 4 634 €, Siège social : Le Chalumeau 58200 Alligny-Cosne, RCS Nevers 319 214 359, à compter rétroactivement du 01.10.2016 de Alligny-Cosne (58200), Le Chalumeau au 4, allée des Erables 78490 Mère et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Formalités effectuées auprès des RCS de Nevers et de Versailles

La gérance.

AL584217571

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SCI T.Rj

SCI au capital de 75 000 euros
70 Rue Port Brugières
58500 Clamecy
RCS Nevers430 262 659

Délibération du 14/09/2016 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 70 Rue Port Brugières 58500 Clamecy au 509 Les Terrasses 58500 Armes à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584217844

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 6 décembre 2016 à 10 H 30
au TGI de Nevers (58),
au Palais de Justice - Place du Palais

Une maison à Flez-Cuzy (58)
Le Bourg – Chemin du Château

A usage d'habitation, édifiée sur terre-plein, comprenant

Au rez-de-chaussée : séjour avec cuisine, deux chambres, salle d'eau avec w.-c.,

petit dégagement - **Grenier de 28,81 m²** au-dessus couvert en ardoises.

surface habitable (hors grenier) : **73,43 m²**

Dépendances : **cagibi,** ancienne **écurie (84,44 m²**), , **greniers (104,02 m²),**

Grange (41,19 m²) - Jardin - Cour derrière.

Le tout cadastré section B n° 56, en nature de jardin, pour 01 a et 49 ca

et section B n° 241, en nature de sol, pour 03 a et 45 ca.

- **Les lieux sont inoccupés**

Mise a prix : 15.000 Euros

Consignation pour enchérir : 3.000 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Nevers où il a été déposé sous

la Référence Greffe 16/00066 - À **Maître Dominique GUENOT**,

membre de la SCP D. GUENOT et E. SENLY, Avocat à Nevers (58000),

2 place de l'Hôtel de Ville, **Tél : 03 86 71 62 50**

Visite sur place le Mercredi 23 novembre 2016 à 11 heures

AL584217837

Me Emmanuel CLERGET
Notaire à La Charité Sur Loire
(58400)

A VENDRE

Par adjudication
aux enchères publiques

Le 13 décembre 2016 à 14h00, au bureau permanent de l'office notarial ci-après désigné, à Prémery (58700), 5 avenue de la Gare,

Des biens ci-après désignés :

A Tamnay-en-Bazois (Nièvre) 58110 Lieu-dit Vouavre, Le Cloiseau.

Diverses parcelles,

Cadastré :

Section A N° 0305 Lieudit VOUAVRE
Surface 00 ha 22 a 10 ca Nature PRE

Section A N° 0313 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 36 a 40 ca Nature TERRE

Section A N° 0314 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 94 a 25 ca Nature TAILLIS

Section A N° 0315 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 04 ha 36 a 80 ca Nature PRE

safer

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 16/045):

2 ha 28 a 53 ca

- Montée du gras: A-933[558] F-633-634-635-1166[637]-1172[636]-1174[638]

Cmne de DORNES (AA 16/060):

8 ha 19 a 82 ca

Le chaumet: B-345-346-354-355-356

Cmne de LAROCHEMILLAY (AA 16/058)

Biens loués sur totalité

Avec bâtiments Habitation et Exploitation :

50 ha 35 a 04 ca

- Charrodier: D-403-404-523(J)-523(K)-524-525-526-533-619[533] - La chataigneraie: D-249-250-251 - La corserie: D-479-480-481 - La petite echeintre: D-497 - Le coeurty: D-431-432-433-434-612[431]

- Le ruault: D-15-17-18 - Les bertons: D-435-436-437-438(J)-438(K)-439-443-444-445-446(J)-446(K) - Les corseries: D-507(A)-507(B)-508-509(J)-509(K) - Les couturiers: D-415-417-663[414]-664[416]-666[419]-668[420] - Les grandes fontaines: D-474-475(J)-475(K)

- Les grands bois : D-447(A)-447(Z)-448(J) 448(K)-449-450-451-452-453-457-458-459-460 - Sur les mouilles: D-226

Cmne de MONTSAUCHE-LES-SETTONS (AA 16/059)

Parcelles de bois

Biens loués pour la chasse:

4 ha 35 a 57 ca

- Le courbiau: AP-109-153[110](J)-153[110](K)

Cmne de VANDENESSE (AA 16/061)

Avec bâtiments Habitation et Exploitation :

55 ha 81 a 27 ca

- Bois clair: B-149(B) - Champ d amon: B-155-156 - Domaine du tout: ZI-1-2-3 - Les brunettes: B-153-154 - Les clouyaux: ZI-6(A)-6(B)-6(Z)-9(A)-9(B)-10(A)-10(B) - Ouche arriale: B-94-95 - Pre mary: AB-1(J)-1(K)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 07/11/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL584217850

Section A N° 0319 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 23 a 39 ca Nature PRE

Section A N° 0413 Lieudit VOUAVRE
Surface 00 ha 12 a 90 ca Nature PRE

Section A N° 0418 Lieudit VOUAVRE
Surface 01 ha 97 a 28 ca Nature PRE

Total surface : 08 ha 23 a 12 ca

Mise à prix : : DOUZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-SIX EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (12 346,80 EUR), soit 1500,00 euros l'hectare.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à l'Office Notarial «**SCP GAUTHIER-CLERGET», à LA Charité Sur Loire (58400),** 37 ter avenue du Maréchal Leclerc, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Téléphone: 03.86.70.90.40.

L'adjudication aura lieu sous le ministère de Maître Emmanuel CLERGET, notaire à La Charité Sur Loire

AL584217852

MODIFICATION DE STATUTS

EARL FRÉDÉRIC MICHOT

Soumard - 58150 - Saint Andelain
Capital social : 288 300 euros
RCS Nevers : 530 769 033

Par acte sous seing privé du 29 septembre 2016, a été transformée l'EARL FREDERIC MICHOT en SCEV FREDERIC MICHOT

Forme : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE

Objet : activités viticoles

Siège Social : 11 rue de la Citadelle - Soumard – 58150 Saint Andelain

Gérant : Frédéric MICHOT demeurant, 11 rue de la citadelle - Soumard - 58150 Saint Andelain

Associés indéfiniment responsables : Frédéric MICHOT, 11 rue de la Citadelle - Soumard - 58150 Saint Andelain et les sociétés civiles CFM et GFM, sis 11 rue de La Citadelle - Soumard - 58150 Saint Andelain

Capital Social : 360 300 euros

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL584217838

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GARAGE LEMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Cours Gambetta
58170 Luzy
309 707 735 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Corinne MICHEL de démissionner de ses fonctions de cogérante et a nommé en qualité de nouvelle cogérante Madame Christine PARET, demeurant Village de Prémaudé 58170 Luzy, pour une durée illimitée à compter du 1er septembre 2016.

Pour avis

La Gérance

AL584217831

SCI ETC CLAMECY

Société civile immobilière
au capital de 57 600 euros
Siège social 17 Rue Jules Renard
BP 76 - 58500 Clamecy
500 225 719 RCS Nevers

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Philippe CATTEY, demeurant 6 Route de Torteron – 18150 CUFFY, pour une durée illimitée, à compter du 23 septembre 2016, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BLIN, démissionnaire.

La Gérance

AL584217849

CHANGEMENT DE GÉRANCE

Aux termes de l'Assemblée générale du 1 octobre 2016 de la société MEGA PRECISION, société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros, siège social : ZA La Copine 58300 Champvert. RCS Nevers n°399 175 447.

Il a été décidé de nommer Gagnard Romain, 6 Impasse du Coteau, 58300 Saint-Léger des Vignes en qualité de gérant associé à compter du jour de ladite Assemblée sans limitation de durée en remplacement de Gagnard Bernard démissionnaire.

Pour avis.

AL584217846

NON DISSOLUTION

C.T.A. ROUSSEL

S.A.S. au capital de 3 000 €
Siège social : 16 Rue Vieille
58390 Dornes
808 591 572 RCS Nevers

L'A.G.E. du 11/10/2016 a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

Pour avis,

le Président

AL584217842

DISSOLUTION LIQUIDATION

TRANSPORTS GRANDJEAN

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 99701,66 euros
Siège social : 21 Rue du Cholet
58000 Saint Eloi (Nièvre)
424 952 778 RCS Nevers

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2016 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable.

A été nommée comme liquidateur : Madame Bernadette GRANDJEAN, demeurant à Saint Eloi (Nièvre) 21 rue du Cholet, à qui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser

l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Saint Eloi (Nièvre) 21 rue du Cholet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL584217840

SARL BASSE COUR SAINT MARTIN

en liquidation
au capital de 8.000 euros
RCS Nevers 430 016 915
Siège social : lieu-dit Saint-Martin
58330 Sainte Marie

Dissolution

Au terme de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 13 octobre 2016 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur, Monsieur KNEUSS Philippe demeurant au siège de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de la Société.

Le siège de la liquidation est fixé à Saint-Martin 58330 Sainte-Marie, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Trib. de Commerce de Nevers. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL584217843

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30 septembre 2016, il a été constitué une SARL dénommée:

LE PETIT FOURNIL

Objet social : Fabrication et vente de pains, viennoiseries, tartes, gâteaux, fougasse, pizza, sandwichs, boissons (soda), traiteur, bonbons, chocolat, meringues, chouquettes, beignets, panini

Siège social : 16 rue Marie Davy, 58500 Clamecy

Capital : 1000 euros

Co-gérance : M Aurélien BERTHEREAU et Mme Vanessa LE FELLIC demeurant tous deux 49 Chemin de la Côte d'Or, 58500 Clamecy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL584217832

Etude de Maître Sylvie
HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

AVIS DE CONSTITUTION

Objet : Activité de cordonnerie, imprimerie, gravure, maroquinerie, serrurerie (fabrication de clés et dépannage), fabrication de plaques auto et moto, dépôt de pressing, tampons, piles, vente de produits d'entretien et d'articles en rapport avec l'objet social.

Dénomination : SARL ATELIER SERVICE

Siège social : CLAMECY (58500), Route d'Orléans Centre commercial AUCHAN.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.

L'exercice social commence 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les gérants de la société sont : Monsieur Gilles RABDEAU et Madame Stéphanie MILLARD, demeurant à SURGY (58500), 7 Rue Les Margotins.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis

Le Notaire.

AL584217835

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François DINET, notaire associé à Clamecy, le 11 octobre 2016, il a été constituée la société suivante :

Dénomination sociale : L'IMMOBILIERE MON GARÇON.

Forme : société civile immobilière

Siège social : Quartier de la Gare, 58460 Corvol L'Orgueilleux

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 euros) constitué d'apports en numéraire

Gérance : La Société dénommée DELPHINE, société civile au capital de 600 euros ayant son siège social à Clamecy (Nièvre), 3 Chemin du Cordier - route de Tannay, SIREN 805228681 RCS Nevers.

Immatriculation de la société au R.C.S de Nevers.

Pour Avis, Maître François DINET.

AL584217847

YONNE

NOMINATION

CABINET JACQUES BRET
Avocats
62, rue de Bonnel 69003 Lyon

SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE DU SENONAIS en abrégé SIMS

SELARL au capital de 240.000 euros
Siège : 12 Rue Pierre Castets 89100 Sens
RCS Sens : 510 638 638

AVIS DE MODIFICATION

Par délibération du 1er juin 2016, l'assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant de M. Philippe GOUSSEAU et a nommé en remplacement la société SARL FVA AUDIT, 122 Avenue Charles De Gaulle 92200 Neuilly sur Seine.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

AL894217875

TRANSFERT DE SIÈGE

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège Social : 1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
RCS Auxerre 503 394 116

Avis

Par décision en date du 1er septembre 2016, l'associée unique a décidé de transférer à compter de ce jour le siège social de la société du 1 avenue Gambetta – 89000 Auxerre au 7 avenue Jean-Jaurès – 89000 Auxerre et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

AL894217608

JM PIOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 €
Siège social : Avenue de la Compagnie
Moreau - ZI Des Maux de Grange
89500 Villeneuve sur Yonne
479 556 102 RCS Sens

Transfert de siège social :

Le 30/09/2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 1/10/2016 de :

Ancienne adresse : Avenue de la Compagnie Moreau - ZI Des Maux de Grange 89500 Villeneuve sur Yonne

Nouvelle adresse : 21 rue de Bourgogne 89500 Etigny,

Pour avis et mention au RCS de Sens.

Le gérant.

AL894217859

LA VENETE

SCI au capital de 2300000,00 Euros
63 Rue de la République,
89100 Sens
400832663 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 07/10/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 55 Quai des Sablons, 89100 Sens à compter du 12/10/2016.

Autres modifications :

- il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 2300000 Euros à 350632.74 Euros

Gérance : Monsieur Jean-Pierre MARTINI, demeurant 55 Quai des Sablons, 89100 Sens

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894217863

MARTINI FRERES

SCI au capital de 304,90 Euros
63 rue de la République
89100 Sens
332949619 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 07/10/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 55 Quai des Sablons, 89100 Sens à compter du 07/10/2016.

Gérance : Monsieur MARTINI JEAN-PIERRE, demeurant 55 Quai des Sablons, 89100 Sens

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894217868

VIKTORY PROMOTION

Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 7 bis rue Rigault
89100 Sens
798 130 001 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2016, le Président de la société par actions simplifiée VIKTORY PROMOTION, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 7 bis rue Rigault -89100 Sens au 4 rue des Fondrières - ZI Fontaine d'Azon - 89100 Saint Clément à compter du 01/01/2016 et de modifier en conséquence l'article 4des statuts.

Pour avis

Le Président.

AL894217870

RED KORP

Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 18 rue André Gateau
89100 Sens
792 965 212 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2016, le Président de la société par actions simplifiée RED KORP, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 18 rue André Gâteau - 89100 Sens au 4 rue des Fondrières - ZI Fontaine d'Azon - 89100

Saint Clément à compter du 01/01/2016 et de modifier en conséquence l'article4 des statuts.

Pour avis

Le Président.

AL894217871

ACTILAC

SAS au capital de 3000,00 Euros
Le Chalet - Chemin des Monts,
73310 Ontex
537921009 R.C.S. Chambéry

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/09/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 19 Rue Carnot, 89000 Auxerre à compter du 01/10/2016.

Présidence : Monsieur ARMEL BLANC, demeurant 19 Rue Carnot, 89000 Auxerre

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry

AL894217884

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

MONIKA CLERC CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au cpaital de 5 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 19 avenue Pierre Larousse
89000 Auxerre
797747201 RCS Auxerre

Par décision du 10 octobre 2016, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 95 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : capital social : 5 000 euros

Nouvelle mention : capital social : 100 000 euros

Pour avis, la gérance

AL894217860

ART GRAND PRIX

Société par actions simplifiée
au capital de 500.500 €
Siège social :
Zone Artisanale la Garenne
89340 Villeneuve-La-Guyard
409 776 655 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 12 octobre 2016, le président a décidé de réduire le capital de 45.500 € pour le ramener à la somme de 455.000 €, au moyen de l'annulation de 70 actions de 650 € de valeur nominale chacune.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au RCS de Sens.

Le président.

AL894217882

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée le22/07/2016 pour AC 2000. Il fallait lire: Il a été constitué une SCI par acte SSP en date du 28/09/2016. La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL894217872

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 C.civ.)

M. Michel **DIOGENE**, retraité, né à Avallon (89), le 28.10.1939, et Mme Danielle **MARRY**, sans profession, son épouse, née à Avallon le 25.08.1946, demeurant ensemble à Sermizelles (89), 3 route de la chapelle, se proposent d'aménager leur régime matrimonial pour adjoindre à leur régime de communauté légale une clause de préciput. Pour toute opposition élection de domicile est faite en l'étude de Me LEGUY - 4 rue de Lyon Avallon (89200)

Pour avis.

AL894217854

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 29 novembre 2016
à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89),
1 rue du Palais de Justice

Un appartement à Brienon-Sur-Armançon (89)

17 Grande Rue

de **35 m²** environ. Au rez-de-chaussée, à droite, de **2/3 pièces.**

Avec **Courette** – Ce bien est **loué**

Mise à prix : 30.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à Sens (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mardi 15 novembre 2016
à 9 H 00

AL894217842

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

RAVIERES - bois-taillis et lande

5 ha 22 a 77 ca - Bardin: B-195-221-233(*)[B1]-240-245-250 - Collantilly: C-28 - Come carree: A-30 - Come joubard: C-136-424[145] - Come rochetot: B-339 - La croix croue la cote: B-88 - Le pendant des vaux vouloi: B-293-295-309(*)[B1] - Suzon: B-576(*)[B1]-580-586

CHEVANNES – terre – parcelle occupée

29 a 30 ca - Croix blanche: YB-159

GY-L'EVEQUE – terre et lande – parcelles de terre occupées

1 ha 15 a 60 ca - La vallee des barres: B-208 - La vallee des veaux: ZC-18-19-20

VALLAN - terre et bois taillis – parcelles de terre occupées

1 ha 80 a 54 ca - La vallee des vaux : ZI-289 - Les tournans: ZK-46-47 - Sur les tournans: ZK-24-28-29-30

FOISSY-LES-VEZELAY - pré

2 ha 27 a 75 ca - Fontaine de la cure: B-2098-2100

ASQUINS - Vigne en AOC Bourgogne Blanc Vézelay à louer par bail rural

3 ha 82 a 89 ca -'Champ more': WA- 4 -'Les champs cadet': ZA- 73- 74- 75

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 7 novembre 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894217883

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 29 novembre 2016 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89),
1 rue du Palais de Justice

Une maison d'habitation à **Champigny-Sur-Yonne (89)**

5 rue Jim Karnezis - Lieudit « **Le Bas des Moulins** »

de **123 m² habitables** environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage.

de **6 pièces**. Avec **Garage**. Sur un terrain de 08 a 12 ca – Occupée

Mise à prix : 62.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à Sens (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mercredi 16 novembre 2016 de 11 H 00 à 12 H 00

AL894217855

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL GIRAULT

Société civile
au capital de 116 070 euros
Siège social : 4 A rue de la Liberté - Orgy
89240 Chevannes
316 001 569 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 26/09/2016 a approuvé la cessation de gérance de M. Alain Girault avec effet au 01/09/2016, ainsi que le transfert du siège social au N° 8 rue des Glycines, Orgy, 89240 Chevannes à compter du 26/09/2016.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS d'Auxerre.

Pour avis la gérance

AL894217788

JFG CONDUITE

SARL transformée SAS
au capital de 30 000 euros
38 Boulevard Aristide Briand
89100 Sens
539 108 647 RCS Sens

Par décision du 27/09/2016, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Jean François GIGON, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son Président Monsieur Jean François GIGON, demeurant 20 Rue des Rougemont, 89100 Saligny.

AL894217856

SARL JEAN LUC BORDIER

Aux termes d'un ASSP du 28.9.2016, la SARL JEAN-LUC BORDIER SARL au capital de 20.000 €, siège social à Saint Clément (89) La Fontaine d'Azon 2, Rue Sainte-Colombe, 388 763 922 RCS Sens, a donné à titre de location-gérance, pour une durée de 12 mois à compter du 1.10.2016 renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation, à la SAS COURTOIS au capital de 330.000 €, siège social à Vermenton (89) Zone industrielle – rue des Bourres, 308 530 708 RCS Auxerre, son fonds de commerce de négoce en vins, liqueurs et spiritueux, grossiste en boissons et produits de brasserie, sis et exploité jusqu'au 28.9.2016 à Molinons (89) 2 bis, rue du Moulin et transféré le 28.9.2016 à Saint Clément (89) La Fontaine d'Azon 2, Rue Sainte-Colombe, pour l'exercice duquel le bailleur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 388 763 922 RCS Sens- SIRET 388 763 922 00035. Le locataire gérant exploitera ledit fonds à ses seuls risques.

AL894217857

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du tribunal de commerce de Rennes du 12/10/2016 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2016J00414 au profit de la **SAS CPH DEVELOPPEMENT** 105 Rue des Mignottes à Auxerre (conseil dans le développement de produits innovants) RCS RENNES 533.732.889. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire : SELARL TMJ, en la personne de Me Charlotte Thirion 10 Square Vercingétorix le Saint Louis 35000 Rennes, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894217879

SARL JEAN LUC BORDIER

Le 28.9.2016, l'associé unique de la SARL JEAN-LUC BORDIER, au capital de 20.000 Euros, ayant son siège social à Molinons (89) 2 bis, rue du Moulin, 388 763 922 RC SENS, a constaté la démission de M. JL BORDIER de ses fonctions de gérant, a nommé à compter du même jour un nouveau gérant et a transféré son siège social. Anciennes mentions publiées : Siège Molinons (89) 2 bis, rue du Moulin - Gérant : M. JL BORDIER, 6, rue du Moulin 89190 Molinons - Nouvelles mentions : Siège Saint Clément (89) La Fontaine d'Azon 2 - rue Sainte Colombe - Gérant : M. COURTOIS Vermenton (89) ZI des Bourres.

AL894217858

SARL SENAN AUTOMOBILE GARAGE VEYRAND

L'AGE du 1/9/2016 des associés de la SARL SENAN AUTOMOBILE – GARAGE VEYRAND, capital 5.000€, siège social à Senan(89) 31 route d'Aillant sur Tholon, 820 571 412 RCS Sens, a étendu l'objet social. **Ancienne mention publiée** Objet social: L'achat, la vente, l'entretien, la réparation, le garage, la location de tous véhicules à moteur, cycles et motos, engins de motoculture, neufs ou occasion, la représentation de marques de véhicules automobiles, la carrosserie, la peinture, la tôlerie, l'électricité, la mécanique automobile et générale, le dépannage, le lavage, la rénovation. **Nouvelle mention** : Objet social: L'achat, la vente, l'entretien, la réparation, le garage, la location de tous véhicules à moteur, cycles et motos, engins de motoculture, neufs ou occasion, la représentation de marques de véhicules automobiles, la carrosserie, la peinture, la tôlerie, l'électricité, la mécanique automobile et générale, le dépannage, le remorquage, le lavage, la rénovation.

AL894217866

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier PITTET
19 chemin
de la Combe aux Chiens
25000 BESANÇON

TRANSPORTS BALIAN

S.A.R.L. au capital de € 124 000
Siège social : Zone Industrielle Avenue Charles de Gaulle
89130 Toucy
SIREN 452 821 796 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'Associé Unique en date du 28 septembre 2016, il a été décidé, à compter de ce jour, de :

nommer Monsieur Damien RAMEAU, demeurant à Lons le Saunier (39000) - 12 Place Perraud et Madame Laurence DALLOZ, demeurant à Cesancey (39570) - 29 rue de la Penu, en qualité de nouveaux Cogérants, en remplacement de Madame Karine GAUFFRENET, demeurant à Toucy (89130) - 2 avenue Pierre Larousse, gérante démissionnaire.

Pour avis.

AL894217874

Société ARCHIBALD

Résidence
Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

NEELS Cyrille

Liquidation Judiciaire du 19/07/2016 du 01/12/2015

7 bis, Rue de l'Ancienne Gare - 89150 Brannay

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 27 septembre 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL894217789

LE ROYAL

SARL au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 8-10, Avenue Gambetta
89000 Auxerre
791 644 966 RCS Auxerre

Le 1er janvier 2016, l'AGO a nommé gérant associé Monsieur Liwen HU, 9, rue Saint Gervais à 89000 Auxerre, en remplacement de Monsieur Liwu HU, démissionnaire.

AL894217862

SCI ANALEX

Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social
27 rue des Prés coulons 89000 Auxerre
493 532 824 RCS Auxerre

Le 4 octobre 2016, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé Co-Gérante, Madame ABRAHAM Laurence demeurant 27 rue des Prés Coulons 89000 Auxerre, pour une durée illimitée à compter du 4 octobre 2016.

Pour avis

AL894217873

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2016 de la société C.V.I TECHNOLOGIES, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, siège social :14 boulevard du Pont Neuf - ZI les sablons - BP245, 89102 Sens, RCS Sens n°392 511 341. Conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce. Il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis la gérance.

AL894217865

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

MAULAY - MORANA LUTHIERS

SARL en liquidation
au capital de 5000 €
3, ch.de Vassy
89560 Sementron
507750057 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 12/10/2016 les Associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au Liquidateur, M. Morana Denis 3, ch. De Vassy, Sementron, pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture de la liquidation à compter du 12/10/16.

Radiation au RCS d'Auxerre.

AL894217867

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à Vermenton (Yonne), du 10 octobre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : IMMO GEYER BOURGOGNE

Siège : 28 Rue Du Général De Gaulle, 89270 Vermenton

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités d'agence immobilière, de transactions et de négoces immobiliers et commerciaux, de gestion immobilière - Toutes activités de marchand de biens.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président :

Madame Marie GEYER MARCHET, demeurant 2 Cour de Toussac, 89290 Champs Sur Yonne

Directeur général :

Monsieur Laurent MARCHET, demeurant 2 Cour de Toussac 89290 Champs Sur Yonne

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis,La Présidente

AL894217847

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, Notaire à Maligny, le 03/10/2016, a été constitué le Groupement Foncier Agricole dénommé «GFA FALSTAFF», siège social : Collan (89700) rue de Fleys, Vignoble Dampt. Capital social : 48.010,00 €, divisé en 4.801 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 4.801. Apports en numéraire : 10,00 €. Apport en nature : douze parcelles de terre à vigne situées à Cravant (89460) évaluées à 48.000,00 €. Objet social : la propriété et l'administration de tous les biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Auxerre. Clause d'agrément pour toute cession sauf à un descendant ou à un autre associé. Premier gérant : M. Christopher WATSON né à Swansea (Royaume-Uni) le 02 mai 1957 demeurant à Londres (Royaume-Uni) 5 Alwyne Place NI 2 NL. Pour avis et mention.

AL894217853

AVIS DE CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Malay-le-Petit en date du29/09/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : CM23Siège social : 20 chemin des Audinettes, Malay-le-Petit (Yonne)

Objet : L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif telsque, spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Cécile CHASSIN DU GUERNY-SOCKEEL, demeurant 20 chemin des Audinettes, Malay-le-Petit (Yonne)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de SENS,Pour avis, la gérance.

AL894217861

Office notarial
LENDAIS & Associés,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (89500), 8 Quai du Commerce, le 12 octobre 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : 7 janvier.

Le siège social est fixé à : Villeneuve sur Yonne (89500) , 97 rue Carnot .

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Laurent DENIZE (nom d'usage DENIZE-DENESLE), demeurant à Paris (12ème), 184bis avenue Daumesnil, et Monsieur Cédric MARTINEAUD, demeurant à Paris (12ème), 184bis avenue Daumesnil.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL894217849

ATELIER DE RESTAURATION CELINE GENET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Auxerre en date du01/10/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : ATELIER DE RESTAURATION CELINE GENET

Siège social : 7 avenue Victor Hugo, Auxerre (Yonne)

Objet : restauration de tableaux et d'objets d'arts polychromes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 3 000 euros

Gérance : Madame Céline GENET,demeurant 7 avenue Victor Hugo, Auxerre (Yonne)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis, le gérant

AL894217878

THR BEAUTY

Par acte SSP du 10/10/2016, il a été constitué une SASU dénommée : THR BEAUTY.

Capital : 2 000 euros

Siège : 11 rue Haute, 89100 Collemiers

Objet : Exploitation de tous salon de coiffure, l'achat et la vente de produits et accessoires capillaires, de bijoux fantaisie et de sacs à main. Les activités diverses en esthétisme, onglerie et pedifish. La location de fauteuil de coiffure.

Durée : 99 ans.

Président : Mme THIRY Emilie 11 rue Haute 89100 Collemiers, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894217880

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

SANTÉ Une frange minime de la population française ne vaccine pas ses enfants. Comment expliquer cette méfiance envers une pratique qui a pourtant permis d'éliminer bon nombre de maladies?

Les anti-vaccins gagnent du terrain

La vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT polio) est obligatoire en France. Ne pas le faire pour son enfant est un délit, qui peut être puni jusqu'à six mois d'emprisonnement et 3750 euros d'amende. Cependant, de plus en plus de parents ne font pas la démarche. Qu'est-ce qui leur fait peur?

Souvent, ce sont les adjuvants contenus dans les doses du produit. Ils les considèrent comme toxiques car ils contiennent du mercure ou de l'aluminium. Cette frange minime de la population est encouragée par les réseaux sociaux, les rumeurs, mais aussi parfois par leurs professionnels de santé.

Dans son ouvrage de juin 2015, « vaccination, agression ou protection? », l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) écrit: « *La perception de la population à l'égard de la vaccination est passée successivement de débuts héroïques à une solide implantation dans le paysage sanitaire, et aujourd'hui; à la montée de réticences, tant vis-à-vis des produits que du principe même d'une vaccination généralisée.* »

Outre les vaccins obligatoires précités, il existe des vaccins recommandés. Là aussi, une frange de la population confond recommandé et facultatif et n'effectue que ce qui est obligatoire.


PARLEMENT EUROPÉEN

Or, ne pas vacciner représente un risque. L'institut de veille sanitaire (InVS) dénonce ainsi chaque année l'augmentation de cas de rougeole par faute de vaccination (276 en 2014, 321 au premier semestre 2015).

Rénovation de la politique vaccinale

Alertée, Marisol Touraine, ministre de la Santé, a relancé le débat sur les caractères obligatoire et recommandé. Le 12 janvier 2016, elle a présenté un plan de rénovation de la politique vaccinale, avec un focus sur l'information du grand public. Les médecins sont également visés car une étude montre qu'ils parlent plus facilement des risques liés à la vaccination que des risques liés à la non-vaccination.

Pour Daniel Lévy-Bruhl, épidémiologiste à l'InVS, « *l'éradication ou/et son élimination constituent le niveau le plus ambitieux de contrôle d'une maladie.* » C'est bien grâce à une vaccination généralisée de la population française que des maladies comme la diphtérie et la polio, ont disparu du pays. Mais si on ne vaccine plus demain contre ces deux pathologies, la pression retombera et elles risquent bel et bien de réapparaître.

On en a d'ailleurs la preuve. En Espagne, le vaccin contre la diphtérie n'est pas obligatoire. En juin 2015, un enfant de six ans a contracté la maladie, premier cas depuis 30 ans dans ce pays. Suite à cette affaire, le ministre espagnol de la santé, Alfonso Alonso, a déclaré qu'il existait « *un discours dangereux que propagent certaines personnes irresponsables contre la vaccination* ». Mais c'est surtout aux Etats-Unis que les mouvements anti-vaccins se développent. Des centaines de cas de rougeole et des milliers de cas de coqueluche sont déclarés chaque année. Là-bas, une rumeur circule sur un lien entre vaccination et autisme. Il n'a pas été scientifiquement démontré.

Les adjuvants posent question

Ne pas vacciner, un choix personnel, mais qui peut aussi mettre la vie de l'autre en danger puisqu'une campagne de vaccination n'est efficace que si elle est collective. La relation entre le patient et le médecin et leur niveau de confiance est au cœur de la problématique. Une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de mars 2015 sur les attitudes et pratiques des généralistes face à la vaccination a conclu que seuls 46,2 % des médecins se sentent à l'aise pour discuter des adjuvants. En quelques années, le temps qu'ils passent à expliquer leur rôle a d'ailleurs augmenté, point sur lequel ils ont fortement insisté lors de l'enquête.

Pénurie

Il y a aussi des raisons techniques au fait que certains enfants ne sont pas vaccinés. L'an dernier, les laboratoires ont eu des difficultés à répondre à la demande en vaccins et il y a eu pénurie.

LES VACCINS LES PLUS INTÉRESSANTS

• ceux qui visent les maladies les plus fréquentes (coqueluche, rougeole, etc.) et/ou les plus graves (tétanos, poliomyélite, etc.);
• ceux qui procurent une protection (immunité) de longue durée (diphtérie, tétanos, etc.);
• ceux qui participent à l'immunité « de groupe », c'est-à-dire à une protection collective. Dans un groupe, plus la proportion de personnes immunisées contre l'infection est élevée, moins il existe de risque pour une personne non immunisée de contracter l'infection (ex.: la rougeole).
Extrait du document « Planète vaccin » de l'Inpes

L'unique vaccin contre les trois maladies obligatoires (diphtérie, tétanos et poliomyélite) n'existe plus depuis 2008. Les nouveaux vaccins mélangent maladies obligatoires et recommandées et protègent en plus contre la coqueluche, une protection qui n'est pas obligatoire dans le code de la santé publique, et parfois d'autres maladies: haemophlius influenza de type B, hépatite B. C'est dans cette brèche que les anti-vaccins se sont engouffrés pour dénoncer le caractère obligatoire.

LAURENCE GEFFROY, L'UNION AGRICOLE

coin cuisine

Velouté de potiron aux ravioles croustillantes

(pour 4 personnes)

Temps de préparation
10 à 20 minutes
Temps de cuisson
10 à 20 minutes

Ingrédients

- 800 grammes de chair de potiron,
- 1 pincée de sel,
- 1 gousse d'ail,
- 1 oignon,
- 2 plaques de ravioles au fromage,
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de crème fraîche.


INTERFEL/PH. DUFOUR

Réalisation

Détailler grossièrement la chair de potiron en dés après l'avoir pelé.

Peler l'ail et l'oignon. Écraser l'ail et couper l'oignon en gros quartiers.

Déposer tous ces ingrédients dans une casserole. Saler. Verser de l'eau à hauteur des dés de potiron. Faire cuire à frémissements environ 20 minutes.

Pendant ce temps, séparer les ravioles une à une et les faire dorer rapidement à la poêle dans un fond d'huile d'olive (entre 30 secondes et une minute). En dorant, elles vont légèrement gonfler. Réserver sur un papier absorbant.

Mixer le potiron.

Agrémenter d'un peu de crème fraîche.

Servir le velouté parsemé de ravioles dorées (ou les ravioles montées en brochettes).

Pour faciliter la séparation des ravioles, les congeler préalablement pour qu'elles durcissent et soient ainsi plus faciles à détacher les unes des autres.

vient de paraître

Halloween

« Mon petit cherche & trouve d'Halloween » est un livre pour enfant de Sandrine Beau et Céline Decorte paru aux éditions P'tit Glénat (www.ptitglenat.com) dans la collection Vitamine.



6,99 euros

Voila un petit ouvrage de saison: il s'agit de découvrir une anomalie, une curiosité à travers les doubles pages proposées sur la thématique d'Halloween. Il faut trouver la citrouille qui a sommeil, le fantôme qui a mangé du chocolat, le chat qui a les yeux jaunes, la sorcière qui s'est trompée de balai… On y parle encore d'araignée, de chauve-souris, de chaudron, de manoir hanté, de bocal à crapaud, de squelette… Et pour terminer, dernière question: qui va se déguiser en gros monstre, pour faire peur à tout le monde? La réponse est bien sûr le prénom de l'enfant qui feuillette ce livre avec la possibilité de coller sa photo sur le visage d'un monstre bleu violet! Dans la même collection sont récemment sortis Mon petit cherche et trouve à la crèche et Mon petit cherche et trouve à la maternelle.

THIERRY MICHEL



CANTAL (15)

Paroles de jeunes



AGENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE

Delphine Raymond sait tout faire ou presque : agent du groupement du service d'aide au remplacement, elle a eu en charge des élevages bovins, porcins... et même des lapins.

La polyvalence de Delphine Raymond

Delphine Raymond est une jeune trentenaire plutôt fluette. Elle en rit : *« Je ne suis pas bien grande non plus, ça en étonne plus d'un quand je viens sur une exploitation en tant qu'agent de remplacement. »* Naturellement, elle est capable d'effectuer la plupart des missions confiées habituellement à un homme. Si elle a été appelée sur des élevages porcins, cunicoles *« et même avec des pigeons »* ! C'est évidemment les bovins qu'elle côtoie le plus souvent, tant en allaitants qu'en laitiers. Et sans doute ce qui lui plaît le plus, au point de se projeter sur une idée d'installation (voir l'encadré). Ses origines agricoles la servent forcément et, de surcroît, Delphine a passé avec succès en 2003 un BPREA en formation adulte (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole). « Je voulais m'installer à tout prix et puis, les années passent, le projet recule », admet-elle. Ce qui ne l'empêche pas d'enfiler tous les jours la paire de bottes : après un «stage 6 mois» réalisé dans une ferme de Saint-Simon, elle a travaillé un an chez un fromager - *« beaucoup de traite et un peu de fabrication fromagère, mais je préfère le contact avec les animaux »*, elle aide aussi son compagnon installé sur les hauteurs d'Aurillac (Cantal) et voilà huit ans que Delphine Raymond assure des remplacements pour le GE Arac.

La diversité d'abord

Le Service de remplacement est un groupement d'employeurs départemental, dont la mission est de venir en aide aux agriculteurs et leur famille en leur procurant, pendant une période déterminée, un agent de remplacement, salarié du groupement, afin de palier l'absence du chef d'exploitation, du conjoint collaborateur,... assurant ainsi la continuité de l'activité. *« J'y suis entrée grâce à Marie-Jeanne Chauvet, alors responsable de secteur »*, se souvient Delphine. Elle se remémore aussi son intégration, un peu plus compliquée quand on est une femme, *« les gens jugent vite »*. Trop vite sans doute, car elle sait aussi qu'après son passage, certains agriculteurs la recommandent à d'autres. Delphine suit régulièrement des formations qui complètent ses multiples expériences sur le terrain. *« Tout m'intéresse »*, lance-t-elle en livrant quelques exemples de stages déjà suivis avec la Chambre d'agriculture ou le GDS (Groupement de défense sanitaire) : manipulation des bovins, santé des pattes, éleveur-infirmier, Éco-phyto, maladies des veaux, travail avec un chien de troupeau(1)... *« Je tourne sur Aurillac, Jussac, Saint-Cernin et parfois pour dépanner du côté de Ladinhac ou de Marcolès »*, poursuit-elle. *« Dans un Gaec, en cas de coup dur, on peut se remplacer, alors c'est vrai que je me rends essentiellement chez des chefs d'exploitation installés en individuel, confrontés à la maladie, à un accident ou qui ont besoin de congés, parental ou autres. »* La saisonnalité joue beaucoup et si en période de forte activité son agenda est bien rempli, il l'est beaucoup moins à d'autres moments de l'année. De sorte que l'agent de remplacement, qui rempile CDD sur CDD (contrats à durée déterminée) n'a pas tout à fait l'équivalent d'un plein temps, une fois son emploi du temps lissé sur l'année.



Manipuler les bovins fait partie des missions que Delphine Raymond préfère. Dorian Loubière.

> *« Tout me plaît dans cette plante : ses vertus nutritives, sa commercialisation, son utilisation ainsi que son mode de production peu énergivore. »*

Des *« clients attitrés »*

De ces expériences successives, Delphine garde globalement de bons souvenirs. Ce qu'elle aime le moins ? *« La fourche ! »* Un de ses souvenirs les plus agréables ? *« Les lapins ! Parce qu'on est bien au chaud dans le bâtiment »*, s'amuse la jeune femme. L'élevage cunicole de Nicolas Bardy, à Lacapelle-Viescamp, fait partie de ceux qui font régulièrement appel à ses services. *« J'ai mes clients attitrés, en quelque sorte. En revanche, il vaut mieux ne pas insister si le courant ne passe pas... Les relations humaines, c'est le secret de la réussite. »*

RENAUD SAINT-ANDRÉ

(1) Delphine Raymond faisait partie de l'équipe de bénévoles lors de la finale nationale des utilisateurs de chiens de troupeaux, le 31 juillet à Landeyrat.

J'aime

- Les lapins, parce qu'on est bien au chaud dans le bâtiment
- Les formations. Tout m'intéresse : manipulation des bovins, santé des pattes, éleveur-infirmier, Éco-phyto, maladies des veaux, travail avec un chien de troupeau.

Je n'aime pas

- La fourche !

Son profil

Si Delphine Raymond est inscrite au Répertoire départemental à l'installation, c'est qu'elle nourrit depuis quelques années déjà un projet. «En bovins», assure-t-elle, prête à prendre un troupeau laitier ou allaitant, si l'occasion se présente. Il en est une que la jeune femme voudrait ne pas voir filer... Malheureusement, si l'expérience ne lui fait pas défaut, il n'en va pas de même avec les finances et elle redoute l'avis du banquier.

VB... la vie en bleu

Du Pays Dolois au cabaret de Montmarte, le vin bleu créé par Sébastien Méral a rapidement monté les marches pour devenir une boisson en vogue.



À l'heure de la dégustation dans le caveau de la rue d'Enfer à Dole récemment ouvert. Sébastien Méral, en véritable passionné, fait découvrir ses créations aux visiteurs.



À déguster à l'apéritif ou en accompagnement d'un dessert, cette boisson est élaborée à partir de la recette ancestrale du curaçao bleu et d'un assemblage de Chardonay. Sa robe saphir dévoile des notes fruitées.

Créativité, originalité, audace... voici les trois trois ingrédients qui ont permis à Sébastien Méral de vivre une aventure singulière. Tout a débuté à l'occasion d'un marché de Noël organisé à Dole, dans le Jura. Sébastien y tient un stand sur lequel il propose ses produits vinicoles. Pour éviter une trop forte concurrence, on lui interdit de vendre du vin chaud. Contrarié par cette décision de la part des organisateurs, le sommelier dolois décide de la contourner en proposant à la dégustation l'une de ses créations originales : un vin bleu chaud. Curieux, les visiteurs ont été très vite séduits, et la cocotte de cinq litres n'a pas tardé à se vider. *«Les visiteurs ont goûté et ont aimé le produit. Puis ils sont revenus pour me demander des bouteilles»*. Face à cet engouement aussi soudain qu'inattendu, Sébastien a dû s'organiser. Pour répondre à la demande en cette période de fêtes, il a fallu se remettre aux *«marmites»* afin d'avoir quelques bouteilles en stock. Plus de 300 bouteilles seront vendues rien que pour le mois de décembre 2015. Victime de son succès, Sébastien Méral est rapidement approché par l'Office du tourisme de Dole pour fournir son produit lors de la cérémonie des vœux. Une opportunité à saisir pour se faire connaître davantage. Comme pour offrir un écrin à un saphir, il décide de créer une bouteille pour son vin bleu. Effet garanti, le vin bleu gagnera rapidement les tables de la région, et même au delà...



Produit made in Bourgogne Franche-Comté. Seule la mention VB est portée sur l'étiquette. L'appellation "vin bleu", originaire des Vosges, étant protégée.

De Montmarte à Cannes

Parallèlement à l'ascencion de sa première création, le sommelier dolois n'est pas en manque d'idées. Il développe sa gamme et met au point de nouvelles créations. Vin vert, vin violet, vin de truffes viennent rejoindre le caveau récemment ouvert à Dole.

Pour faire connaître ses vins, Sébastien fait feu de tout bois, y compris les réseaux sociaux. C'est ainsi, sur une idée de son épouse Émilie, que Sébastien publie une photo sur la page facebook de Michou, célèbre propriétaire du cabaret de Montmartre, qui voue une véritable passion à la couleur bleue. *«Peut-être un jour mon vin bleu fera un petit voyage à Paris»*. Ce qui, au départ, n'était qu'une plaisanterie a rapidement fait son effet auprès de l'homme en bleu. Quelques heures seulement après la publication, Sébastien reçut un appel téléphonique de l'agent de Michou. Quelques bouteilles sont alors envoyées à la capitale pour dégustation et n'ont pas tardé à rejoindre les tables des nuits parisiennes. Pari(s) gagné !

Depuis, la notoriété grandissante du vin bleu n'a cessé de se poursuivre. Michou, qui a voulu partager sa découverte, a apporté dans ses valises quelques bouteilles à l'occasion du festival de Cannes.

FD

Contact: Sébastien Méral - www.sommelier-createur.com/



Michou, l'homme en bleu des nuits parisienne, affiche fièrement sa découverte dont il fera la promotion.

Bleu comme... une orange

La coloration du vin bleu ne fait appel à aucun colorant. Elle met en œuvre la recette ancestrale du Curaçao bleu obtenu à partir d'écorce d'une variété d'orange amère provenant des antilles. Les écorces sont piquées de corail, puis mises à macérer dans la fine. Une fois chauffée à une température précise, la préparation prendra sa teinte et sera ensuite assemblée au vin blanc de Bourgogne.



Vin de truffe, Rouge, Blanc, vin bleu, la vitrine annonce la couleur. Depuis, la gamme de création de Sébastien Méral a été complétée par le vin vert, le vin violet et le vin orange.